Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14158 — 5 F — SAMEDI 4 AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Après l'interruption des livraisons d'armes soviétiques à Bagdad et le gel des avoirs dans les pays occidentaux

Moscou et Washington se concertent pour condamner l'agression irakienne contre le Koweït

Après avoir condamné l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU, en exigeant un retrait immédiat du Koweït, Américains et Soviétiques ont entamé d'intenses consultations pour aller au-delà et parvenir à une position commune sur le conflit. Dans ce but, le secrétaire d'Etat américain, James Baker, était attendu à Moscou, vendredi 3 juillet, dans la soirée. L'URSS a condamné très fermement l'invasion du Koweït et a décidé d'arrêter ses livraisons d'armements à l'Irak. Pour leur part les pays arabes éprouvent beaucoup plus de difficultés à définir leur attitude. Au Koweït, les troupes irakiennes ont étendu leur contrôle. Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, le Japon et l'Allemagne ont décidé, vendredi 3 août, de geler les avoirs financiers du Koweït. Comme Washington, Tokyo pourrait arrêter un embargo sur tous les échanges avec l'Irak. Sur les marchés, les cours du pétrole continuent d'augmenter. La Bourse de Tokyo a encore perdu 2,4 % vendredi.

Tardifs remords

LA communauté internationale a vivement réagi au coup de force de Saddam Hussein contre le Koweït : les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, en donnant de la voix et en décrétant des mesures de gel des avoirs irakiens et koweïtiens ; le président Bush, en décidant un boycottage économique total de l'Irak et en provoquant d'urgence une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU ; ce dernier, en adoptant une résolution condamnant l'invasion irakienne, avec une promptitude et surtout une unanimité rares. L'URSS enfin, et c'est un signe des temps, en se montrant immédiatement et énergiquement solidaire de cette réprobation internationale, ainsi qu'en suspendant ses livraisons d'armes à Bagdad, son principal partenaire commercial dans la région.

Cette levée de boucliers n'a cependant pas ému, jusqu'à présent, M. Saddam Hussein. La communauté internationale a réagi promptement dès lors que le délit était devenu flagrant, mais elle n'a pas su le prévenir. On a beau jeu aujourd'hui, notamment en Israël, de conspuer la passivité du monde occidental ces dernières semaines, de lui reprocher surtout les lourdes complaisances qu'il eut par le passé, et la France en premier, envers Saddam Hussein, et de comparer la montée en puissance de celui qui se veut le nouvel homme fort de la région avec celle de Hitler, à laquelle le monde assista, inerte, dans les années trente.

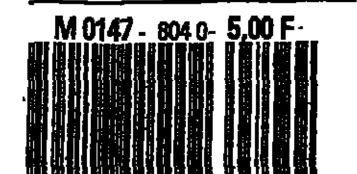
MAIS la victime de l'Irak, cette fois, est une victime riche, et l'enjeu économique pour les Occidentaux considérable. Si le scepticisme et le pessimisme israéliens ne sont pas sans fondement, la communauté internationale a cependant des cartes à jouer.

La priorité a été pour l'instant, en particulier dans l'optique américaine, d'isoler politiquement l'Irak. Une voix manque encore, de façon criante, au concert des condamnations : celle du monde arabe, où seuls le Maroc, l'Algérie, le Liban ont dénoncé l'agression, tandis que les autres Etats, par crainte qu'une intervention étrangère n'embrase toute la région, ou par crainte de l'Irak tout simplement, ont fait preuve jusqu'à présent d'une remarquable circonspection.

LES Etats-Unis ont besoin de la coopération de certains de ces pays, comme de celle de l'Europe et du Japon, pour réussir la seconde phase de la riposte : l'isolement économique de l'Irak. La belle unanimité risque en effet de se briser devant la perspective d'une troisième crise pétrolière mondiale. La montée des prix du pétrole qui résulterait d'un embargo généralisé sur le pétrole irakien devrait être compensée notamment par l'effet stabilisateur d'une augmentation de la production de l'Arabie saoudite. Ryad est donc aux premières loges, et cela appelle vraisemblablement une protection internationale des champs de pétrole saoudiens.

On voit mal, donc, comment la communauté internationale, si elle est décidée à réagir efficacement, pourrait s'en tenir à des sanctions économiques sans envisager en même temps de les soutenir militairement. Mais l'ONU, après tout, est aussi faite pour cela.

M 0147 - 804 0 - 5,00 F



La plus grande banque mondiale

Tandis que les forces irakiennes poursuivent leur invasion du Koweït, et qu'à New-York, au Caire et à Moscou se jouent de subtiles parties diplomatiques, à Cannes, jeudi 2 août, un homme seul, inconnu du grand public et pourtant tout-puissant livre dans l'ombre une bataille financière décisive. Khaled Abu Al Saud, conseiller financier de l'émir du Koweït, qui gère depuis trente ans le formidable patrimoine financier du petit Etat, appelle à la rescousse tous les grands argentiers occidentaux.

Une demande : gelez d'urgence tous nos avoirs, pour éviter que l'Irak ne s'en empare. Et un message implicite : avec nous vous êtes tranquilles, ces dépôts resteront chez vous ; avec Bagdad, ils seront immédiatement absorbés dans le gouffre financier et disparaîtront...

Si Bagdad a pour lui l'avantage des canons, le Koweït lui n'a qu'un atout : son énorme poids économique et financier. « *L'Irak vient de prendre le contrôle de la plus grande banque mondiale* », ironise M. Peter Bogin, de la société Cambridge Energy Associates. « *C'est le hold up du siècle* », renchérit un banquier.

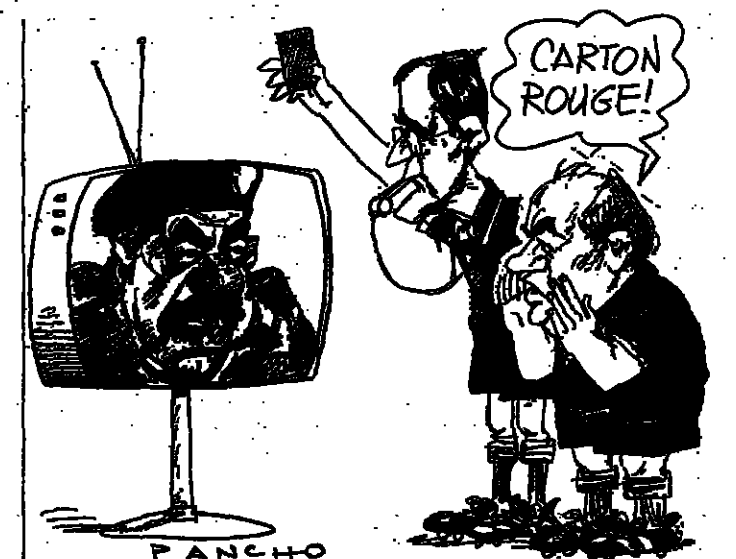
Jeudi les milieux pétroliers n'étaient pas les seuls à s'agiter : dans toutes les capitales, les financiers s'interrogeaient avec quelque anxiété sur les conséquences possibles de l'invasion du Koweït. Les conséquences pétrolières sont évidentes : une hausse plus ou moins marquée des cours du brut. Les retombées financières le sont moins.

C'est la première fois qu'un pays s'approprie une puissance financière telle (1) qu'elle menace à son tour les plus grandes institutions.

VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 6

(1) Le Koweit a toujours maintenu une grande discrétion sur le montant exact de l'ensemble de son patrimoine



Lire également

Un point de vue du secrétaire général du RPR

Fin de partie

par Alain Juppé

Sous le soleil radieux d'un été qui comble les Français en vacances, la vieille carcasse du socialisme n'en finit pas de se décomposer. Depuis quelques mois, l'état de l'animal avait empiré sous l'effet de plusieurs maladies incurables : aboulie présidentielle ; lutte au couteau entre les prétendants au trône ; banalisation des scandales.

Face aux bouleversements qui ont changé l'Europe et le monde, notre diplomatie est restée pétrifiée. Comme si l'énormité de l'événement n'était pas à notre mesure, nous avons regardé, en silence, se jouer une pièce où nous ne savions quel rôle prendre. L'accord proprement historique conclu entre M. Kohl et M. Gorbatchev n'a guère troublé la torpeur française et n'a suscité, chez nos gouvernants, que des commentaires résignés.

Au cours de son premier septennat, M. Mitterrand avait su trouver, en quelques circonstances, des phrases fortes. On se souvient de son discours au Bundestag, où il disait en substance : « *Les pacifistes sont à l'Ouest, mais les fusées sont à l'Est.* »

Rien de tel depuis 1988. Le président semble victime d'une sorte de lassitude intérieure. On l'imagine en spectateur blasé des révolutions européennes, se murmurant à lui-même : « A quoi bon tant d'agitation ! »

Il est vrai que, tout autour de lui, la galaxie socialiste fait entendre une musique entêtante. L'action politique de ses « amis » n'a pas d'autre but que de se placer en bon rang sur la liste des prétendants à sa succession. Le principal sujet de curiosité des observateurs est de déterminer quand et comment M. Mitterrand parviendra à se débarrasser d'un dauphin qui n'est pas vraiment selon son cœur. Rude tâche car M. Rocard est passé maître dans l'art de la mise en scène médiatique.

Que croyiez-vous qu'il allât faire au Japon ? Convaincre les Japonais de modifier leurs comportements commerciaux ? Mais chacun sait que la politique commerciale est, depuis belle lurette, de compétence communautaire et qu'en la matière il vaut mieux agir durement à Bruxelles qu'aller faire le matamore à Tokyo.

Lire la suite page 7

Mort de Norbert Elias

Le philosophe d'origine allemande était l'un des penseurs majeurs de l'histoire européenne

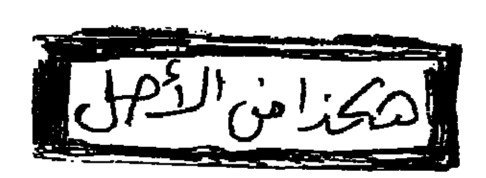
Le philosophe, sociologue et historien d'origine allemande Norbert Elias est mort à quatre-vingt-treize ans, le 1er août, à son domicile d'Amsterdam.

Norbert Elias était reconnu dans le monde entier comme l'un des penseurs majeurs de notre histoire européenne et comme le pionnier d'une nouvelle manière de lire l'évolution de l'homme occidental du Moyen Age à nos jours. Pourtant, son œuvre principale *le Processus de civilisation* parue à Berne en 1939 était passée presque inaperçue ; et il avait fallu attendre 1973 et 1975 pour que les deux parties de ce livre *la Civilisation des mœurs* et *la Dynamique de l'Occident*, soient traduites en France (Calmann-Lévy). Encore cette traduction – à laquelle il convient d'ajouter *la Société de cour* (Calmann-Lévy, 1974) – est-elle amputée de chapitres très importants. Cette reconnaissance tardive est probablement liée à l'histoire personnelle de Norbert Elias. Né en 1887 à Breslau, dans l'actuelle Pologne, le sociologue avait fui l'Allemagne nazie en 1933 pour se réfugier à Paris, puis en Grande-Bretagne où il avait acquis la nationalité britannique. Modeste, discret, fuyant les mondanités aussi bien que les colloques, Norbert Elias poursuivait son œuvre à l'écart.

PIERRE LEPAPE

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

15. Les enfants du Captain Cap

L'Almanach Vermot fixe les canons de l'humour.
Bergson publie le Rire.
Alphonse Allais invente l'essoreuse de poche.
Ubu reste incompris.

« L*IVRER, au profit de la vieille race française, le bon combat contre les pontifes, les croque-morts, les coupeurs de cheveux en huit, les efflanqués, les égoutiers, les soi-disant réalistes, les soi-disant psychologues, en un mot les brutaux comme les prétentieux et toutes autres bêtes assommantes et malfaisantes* » : tel est l'ambitieux programme de ce « *journal humoristique paraissant le samedi* », *le Rire*, dont le premier numéro sort le 10 novembre 1894, sur douze pages vendues quinze centimes. Cet appel du *Rire* au rire sera entendu, et la feuille de Félix Juven poursuivra une heureuse carrière jusqu'en 1940. Et formera, mine de rien, deux générations de lecteurs très coopératifs à l'art de la gauloiserie accablante, du calembour topique et de l'œillade assassine. Dans un pays si hautement civilisé où le mot « *tournure* », signale Jules Renard, « *s'applique également au derrière des femmes et à l'esprit des hommes* », il était bon qu'un organe établît une liaison durable et zygomatique entre les vendangeurs professionnels des coteaux de Montmartre et une foule d'amateurs bien disposée : « *Que chacun*, supplient les rédacteurs de ce numéro 1, *envoie des observations sur son entourage, sur son monde, des mots recueillis, des charges, des essais de dessins* ».

La formule et le succès du *Rire* donnent de précieuses indications sur une propension très « fin de siècle » à la bonne humeur incisive. Non pas qu'on ait alors bradé les héritages. De joyeux loustics animent comme par le passé les tables d'hôtes des auberges, ou les repas de première communion. De subtils patoisants à l'aphorisme vengeur égayent sans broncher leurs villages reculés. Et les sociabilités minimales de la boutique, de l'atelier, du cercle ou du zinc ont encore, en toute circonstance et à chaque heure, un tour qui sait être plaisant, dans les mille nuances et déclinaisons régionales d'un *good temper* français, qui va jusqu'à surprendre l'humour anglo-saxon. Toutefois est déjà bien amorcée une sorte de nationalisation du rire, sur le modèle, inévitable dans ce pays de centralisation, de ce qu'on nommait à l'époque l'esprit « bien » ou « très parisien ».

A preuve, la prolifération jusqu'au cœur des provinces d'une grande presse nationale qui fait la part belle à la caricature et à l'histoire drôle, notamment dans ses suppléments illustrés en fin de semaine ; ou la profusion des almanachs édités par les journaux et les organisations les plus variées, qui appliquent scrupuleusement chaque année les recettes d'un humour moyen, pratique et pittoresque dont *l'Almanach Vermot* fixe les canons. Des feuilles spécialisées, légères et corrosives à la fois, entretiennent cette excitation généralisée en louvoyant plus ou moins habilement dans les écueils du genre. *Le Rire* en est un bon exemple, qui doit son audience au sage équilibre préservé tout au long : « *Etre très gai, très divertissant, sans être graveleux ou vulgaire* ».

Sa formule est immuable, distribuée dans des rubriques fixes : « La vie risible », où les contributions des lecteurs sont importantes, « Les chansons pour rire » dénichées par Jules Jouy, les « Fantaisies illustrées » en noir et en couleur, alimentées par une kyrielle de dessinateurs et de caricaturistes talentueux comme Forain, Willette, Caran d'Ache, Jossot, Léandre, Rabier, Vallotton, Steinlen et Toulouse-Lautrec, ou signées par des humoristes au goût du jour, un Tristan Bernard, un Jules Renard, un Alphonse Allais ; puis « Le rire à l'étranger », à peine teinté de chauvinisme tricolore, « Les gaîtés de la rampe » qui épinglent l'activité théâtrale, « Le rire hors-séance » qui transpose ses recettes sur la scène des Folies-Bourbon et, bichonné par une rédaction unanime, « Le petit panorama du cycle », qui célèbre l'activité physique la plus plaisante du siècle. Mais, pour la première fois dans cette presse-là, des numéros thématiques viennent rompre la monotonie : les premiers, inévitablement, prennent pour cibles les « bleus » à la caserne, les ronds-de-cuir au bureau et les tribunaux comiques.

Les dérives grivoises, qui prolifèrent par ailleurs sous le manteau, ou dans le cadre, assez bon enfant, de lois et arrêtés de 1881 et 1882 qui veillent sur la liberté des bonnes mœurs dans les magazines spécialisés, sont repérées à temps : *le Rire* sait endiguer le déferlement des réclames pour les « Curiosités singulières, intimes et littéraires », qui donnent les adresses très transparentes où l'on peut se procurer « photos d'après nature », albums du type *le Coucher d'une fiancée*, efficaces élixirs pour « Bécots et pétarades » et autres appareillages. Par contre, crayonneurs et reporters ont carte blanche pour dénoncer inlassablement le conformisme « bourgeois », la bêtise humaine et les tares sociales les plus voyantes : si cette critique n'a pas encore la virulence qu'on trouvera à partir de 1901 dans la très anarchisante *Assiette au beurre*, elle n'est jamais démentie au *Rire*, pas plus que chez ses confrères et rivaux, *le Sourire* ou *la Belle Humeur*. Oui, on sut rire sans être inévitablement léger à la veille de la Belle Epoque.

On pourrait même soutenir que toutes les figures du rire cohabitent avant 1900. Marcel Schwob, préfaçant trente ans plus tard *Messieurs les ronds-de-cuir* de son ami Courteline, rappellera que rire était alors un signe de supériorité des individus libres sur la grotesque massivité dont le XXe siècle allait les accabler et surtout que « *rire, c'était se laisser surprendre par une négligence des lois : on croyait donc à l'ordre universel et à une magnifique hiérarchie des causes finales* ». Toute la charge subversive du rire renvoyait assurément à une inquiétude sur l'avenir, à une obsession de la décadence, à un doute sur la rectitude du Progrès.

HENRI Bergson ne dit pas autre chose dans son essai sur *le Rire* qui paraît dans *la Revue de Paris* en février et mars 1899 : « *Dans cette présomption* (à rire) *nous démêlerions d'ailleurs bien vite un peu d'égoïsme et, derrière l'égoïsme lui-même, quelque chose de moins spontané et de plus amer, je ne sais quel pessimisme naissant qui s'affirme de plus en plus à mesure que le rieur raisonne davantage son rire* ». Mais il ajoute que le rire révèle tout autant les redoutables capacités d'une société moderne à gérer le doute : « *Il nous a paru que la société, à mesure qu'elle se perfectionnait, obtenait de ses membres une souplesse d'adaptation de plus en plus grande, qu'elle tendait à s'équilibrer de mieux en mieux au fond, qu'elle chassait de plus en plus à la surface les perturbations inséparables d'une si grande masse, et que le rire accomplissait une fonction utile en soulignant la forme de ces ondulations* ». Le rire, conclut-il, est une écume qui « *signale à l'extérieur de la vie sociale les révoltes superficielles. Il dessine instantanément la forme mobile de ces ébranlements. Il est, lui aussi, une mousse à base de sel. Comme la mousse, il pétille. C'est de la gaîté.* »

Un rire-miroir, ou reflet, traverse donc une production multiforme, de la caricature au conte cruel, de l'aphorisme en bas de page à la pièce de boulevard, de la chronique régulière à la chanson d'un soir. Il épouse toutes les passions politiques et se déchaîne particulièrement au temps de l'affaire Dreyfus : quinze jours après le « J'accuse » de Zola, le 5 février 1898, parut par exemple *le Psst*, petit journal sans texte de Forain et Caran d'Ache, d'un rare antidreyfusisme, puis en réplique, le 17, *le Sifflet* d'Ibels et Couturier, aussi vivement dreyfusard. Ses thèmes de prédilection sont puisés dans les obsessions et les combats de l'heure, l'anticléricalisme, l'antimilitarisme, l'antiparlementarisme, l'antisémitisme ou l'orgueil national face à l'Allemagne et à l'Angleterre. Mais il stigmatise aussi travers et types sociaux, domestiques singeant leurs maîtres, bourgeois en villégiature, officiers hautains, gens du beau monde, ouvriers en grève, coureurs de jupons ou exploiteurs des pauvres.

Ainsi une comédie humaine et politique est-elle mise en musique et paroles par une bande de bons garçons dont le quartier général préféré était le Montmartre du *Chat Noir* et du *Lapin Agile*. Là, les humoristes en tous genres, éternels étudiants, surnuméraires auxquels l'Hôtel de Ville ou quelque ministère laissaient les loisirs de la vie de bureau, petits-bourgeois assez casaniers qui mimaient la vie de bohème, rapins montés en graine et échotiers courant les salles de rédaction, communiaient dans l'esprit de cabaret et la joyeuseté carnavalesque, égratignaient sans se lasser. L'œuvre d'un Courteline résume assez bien les ambitions humoristiques de la plupart d'entre eux : agiter des héros minuscules, cocus béats, abrutis du billard et de la manille, cabots ou tyranneaux ; étirer une vision sociale féroce mais courte, en fouaillant les travers des militaires, des juges, des bureaucrates et des petites femmes, en glorifiant par contre les humbles efflanqués, les filles mères, les farceurs impénitents et les putes au grand cœur.

Un Alphonse Allais a suivi longtemps la même veine. Depuis *A se tordre* en 1891 jusqu'à la publication en 1902 des aventures complètes du *Captain Cap*, il a vendu ses multiples inventions et mystifications dans la presse, toutes rédigées à la hâte sur le coin d'une table de bistrot : Allais reste le tendre inventeur de l'aquarium en verre dépoli pour cyprins timides, du tire-bouchon mû par la force des marées ou de l'essoreuse de poche, l'agent électoral en farces et attrapes de ce Captain Cap dont la candidature a ravagé, on s'en souvient, le IXe arrondissement en 1893.

MAIS, peu à peu, à force de mettre le monde à l'envers, l'humoriste si bien à l'aise dans l'air du temps gagne les rives plus escarpées de l'humour noir et du non-sens. Il soupçonne que seule la bouffonnerie peut ébranler les certitudes et exprimer la crise des valeurs : d'aventures en breuvages, Cap « *abuse de sa science pour jeter le trouble dans un intérieur bourgeois* ». Cette navigation d'Allais, suivie par une minuscule flottille d'humoristes conscients, renoue avec la grande tradition des « Hirsutes », « Hydropathes », « Zutistes », « Fumistes » et autres spécialistes des « Arts incohérents » dont la verve, apparue après la Commune, languissait un peu vers 1890. Ainsi la Nef des Fous de quelques illuminés du langage entre-t-elle subrepticement dans les eaux de *l'Almanach Vermot*.

Ce passage du persiflage à un « maboulisme » fin de siècle dont les Surréalistes plus tard s'inspireront, nul ne l'a mieux fait sentir sans doute que le jeune Alfred Jarry, le potache pataphysique. La relève était bien là, et le malentendu aussi, en ce soir tumultueux du 10 décembre 1896, pour la première d'*Ubu roi* au Théâtre de l'Œuvre. Rien n'y fit, ni la conférence préliminaire et méthodologique de Jarry en costume de clown, ni le choc de cette Pologne, « *c'est-à-dire Nulle Part* », qui enveloppe l'action, ni la gigue improvisée par Firmin Gémier transpirant sous le masque d'Ubu. Lugné-Poe, qui a monté le spectacle à la hâte, vient tout juste d'imposer qu'on éteigne les lumières (innovation qui agace les spectateurs jusqu'alors habitués à une salle éclairée tout au long) que le « *Merdre !* » a aussitôt tétanisé. S'ensuit le plus délirant scandale que Paris ait connu, depuis la bataille d'*Hernani* en 1830 et avant le *Sacre du printemps* en 1913. Francisque Sarcey, l'omnipotent critique, est traité de « *vieux salaud* » par quelques amis de l'auteur. Colette rugit de rire en criant : « *Enchaînons !* » Et Jules Lemaître, inquiet, interroge : « *C'est bien une plaisanterie, n'est-ce pas ?* » Parmi les plus acharnés à insulter Jarry, Courteline se distingue. Hors de lui, debout sur un strapontin au fort de l'empoignade, il hurle sans humour aucun : « Vous ne voyez pas que l'auteur se *fout de vous ?* ». Il a tort. Le bon esprit du temps prend sans doute sa revanche sur Jarry en raffolant de l'adjectif « ubuesque » après avoir vomi la pièce. Bonnard baptise son basset du nom du roi de Pologne. Et Mallarmé appelle ses chats « M. et Mme Ubu ». Mais le malaise s'installe. Le calembour a été bousculé par le mot-valise, un mélange de grotesque et de tragique a dénudé les rondeurs humoristiques où l'on venait chercher le réconfort à bon compte. « *Il n'est pas étonnant que le public ait été stupéfait à la vue de son double ignoble* », conclut fièrement Jarry. Les ficelles du rire fin de siècle tentent toujours d'empaqueter gentiment la satire, mais voilà que s'avance le nouveau siècle, avec son « *rire à mort* » dont parlera Bataille.

A preuve de son essoufflement et de sa subversion par des formes amusantes autrement corrosives, l'échec de cette « Maison du Rire » que les maîtres de l'humour en place, Juven en tête, avaient à grands frais installée à Paris pour égayer l'Exposition de 1900. Les foules ne s'y pressèrent guère. Un seul hôte de marque l'honora d'une visite. Un grand vieillard à barbe blanche élégamment vêtu : Léopold, le roi des Belges.


N° 1. — 10 Novembre 1894. 15 centimes.

Le Rire

JOURNAL HUMORISTIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

— Si je ne suis pas rentrée à minuit, tu m'enverras demain matin ma bicyclette rue Marbeuf, — et puis vous finirez l'gigot.

Dessin de J.-L. Forain.

KHARBINE-TAPABOR

Attirant les meilleurs humoristes et les caricaturistes à la mode, le Rire *poursuivra sa carrière jusqu'en 1940.*

Prochain épisode
Bernadette et Thérèse

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- Vendredi 3 août : Les enfants du Captain Cap.
- Lundi 6 août : Bernadette et Thérèse.

Pour en savoir plus

- *Œuvres anthumes*, d'Alphonse Allais, Robert Laffont, 1989.
- *Anthologie de l'humour noir*, d'André Breton, Le Livre de Poche, 1989.
- *Les Arts incohérents (1882-1893)*, de Catherine Charpin, Syros Alternatives, 1990.
- *Montmartre du plaisir et du crime*, de Louis Chevalier, Robert Laffont, 1980.
- *L'Esprit fumiste et les Rires fin de siècle. Anthologie*, de Daniel Grojnowski et Bernard Sarrazin, José Corti, 1990.
- *Tout Ubu*, d'Alfred Jarry, Le Livre de Poche, 1985.
- *La Caricature et la Presse sous la IIIe République*, de Jacques Lethève, A. Colin, 1961.

L'occupation du Koweït par l'Irak

Les forces de Bagdad consolident leur emprise sur l'émirat

L'Irak, dont l'intervention a été condamnée à travers le monde, consolidait, vendredi 3 août, son emprise sur le Koweït après avoir annoncé que le *« gouvernement provisoire »* installé par ses troupes confisquerait les avoirs de l'émir, de sa famille et de ses ministres.

Environ 200 chars irakiens se sont déployés jeudi soir dans la capitale, certains pointant leurs canons vers le Golfe, où croisent huit navires de guerre américains et vers lequel a été dépêché le porte-avions *« Independence »*.

Le calme – ponctué de tirs sporadiques – est revenu vendredi en début de matinée sur Koweït, où les envahisseurs semblaient avoir eu raison des dernières poches de résistance. Toutefois, des témoins ont fait état de violents échanges de tirs, vendredi, autour de la principale garnison de l'armée koweïtienne, située à Chouwaikh, dans le nord de l'émirat. Selon un premier bilan, les combats auraient fait de 100 à 200 morts du côté koweïtien. En outre, selon les services du groupe d'assurance Lloyd's, une partie des soldats irakiens qui ont pris le contrôle de l'aéroport et du palais de l'émir se sont dirigés vers le sud de la capitale, du côté des gisements de pétrole de Mina-el-Ahmadi.

Appels à la résistance

L'émir Jaber, dont un frère cadet a été tué dans les combats, s'est réfugié en Arabie saoudite, où il devait rencontrer vendredi d'autres dirigeants arabes à Djeddah. Quant au *« gouvernement provisoire du Koweït libre »*, monté en épingle par Bagdad mais dont on ignore tout, il a imposé un couvre-feu et annoncé la fermeture des frontières ainsi que des ports et aéroports.

Ayant affirmé, selon les organes de presse irakiens, avoir renversé le régime de l'émir Jaber – qu'il accuse d'avoir dilapidé les richesses nationales,– ce mystérieux *« gouvernement provisoire »* a annoncé avoir dissous l'Assemblée consultative et assuré qu'il *« procédera, après qu'il aura assuré la stabilité nécessaire dans le pays, à l'organisation d'élections libres et honnêtes en vue de constituer un conseil, représentatif du peuple »*. *« Ce conseil décidera de la nature du régime et de la gestion des affaires fondamentales »* du Koweït, toujours selon le *« gouvernement provisoire »*, qui a tenu à préciser que *« la réparation du tort porté à l'Irak par l'ancien régime corrompu sera en tête de ses responsabilités nationales, arabes et morales »*.

Mais, alors que les Irakiens assurent contrôler la situation sur l'ensemble du territoire koweïtien, un appel à la résistance émanant du prince héritier et premier ministre, cheikh Saad el Abdullah el Sabah, a été diffusé jeudi soir par la radio et la télévision koweïtiennes.

Parallèlement, M. Abdel Rahman el Awadi, ministre d'Etat koweïtien aux affaires de la présidence du Conseil, a annoncé au Caire, où se déroule une réunion de la Conférence islamique, que son pays réclamait l'envoi d'une force arabe conjointe afin d'obliger l'Irak à se retirer. D'autres représentants koweïtiens ont demandé une intervention militaire américaine. De son côté, Washington a réclamé des informations sur plusieurs ouvriers américains de l'industrie pétrolière qui ont disparu pendant l'invasion. *« S'ils sont menacés ou maltraités, cela aurait un très fort impact aux Etats-Unis, car il est de ma responsabilité de protéger les citoyens américains »*, a déclaré le président George Bush à la presse.

Par ailleurs, dans l'un de ses communiqués, le *« gouvernement provisoire du Koweït libre »* a accusé cheikh Jaber et sa *« clique »* d'avoir gaspillé leur fortune *« dans leur poursuite du plaisir »*, ajoutant qu'il était *« grand temps de restituer ces fonds détournés à leurs propriétaires légitimes, les fils du peuple koweïtien »*.

Ce *« gouvernement »* a confisqué les avoirs de cheikh Jaber, du prince héritier et du ministre de la défense Naouaf el Ahmed el Jaber, ainsi que ceux des ambassadeurs du Koweït aux Etats-Unis, auprès de l'ONU et de la Ligue arabe. Il a également mis en garde *« les banques étrangères auprès desquelles ils ont déposé leur argent contre toute manipulation de ces fonds qui porterait atteinte au peuple koweïtien »*.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont gelé ou placé sous contrôle les avoirs koweïtiens sur leur territoire pour les soustraire à un gouvernement sous tutelle irakienne.

Pour sa part, l'Irak a répliqué au gel de ses avoirs aux Etats-Unis en suspendant le remboursement de ses dettes à ce dernier pays.

Tandis que les pays arabes – particulièrement prudents jusqu'à présent – se concertent pour tenter de trouver une réponse commune aux événements du Golfe, une station de radio koweïtienne, Houna Koweït (« Ici Koweït »), qui diffusait encore près de vingt-quatre heures après l'invasion du pays par l'Irak, a lancé vendredi un appel à l'aide désespéré aux pays arabes. *« Où sont les accords arabes ? Où sont les accords du Golfe ? Où sont les accords islamiques ? C'est le moment de les appliquer »*. – *(Reuter, AFP, AP.)*

Le Caire : la colère contenue du président Moubarak

LE CAIRE

de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak a jusqu'à présent contenu sa colère contre l'Irak. Le Raïs semble en effet avoir ressenti l'invasion du Koweït comme un camouflet personnel.

Au cours de sa tentative de médiation la semaine dernière, il avait non seulement cru aux assurances irakiennes de non-agression mais encore s'était presque fait le porte-parole du président Saddam Hussein. Il avait publiquement affirmé que *« le sage »* président irakien n'avait pas l'intention d'agresser le Koweït et démenti les informations sur l'envoi de renforts irakiens à la frontière.

Aujourd'hui, le Raïs a le sentiment de s'être fait piéger et d'avoir même été un outil entre les mains des Irakiens pour calmer les appréhensions koweïtiennes et internationales, permettant ainsi à Bagdad de réaliser son attaque surprise.

S'il ne donne pas libre cours à sa colère, indique-t-on de source égyptienne, c'est par souci de ne pas compromettre le sort du million d'Egyptiens résidant en Irak et des dizaines de milliers travaillant au Koweït. Cela ne l'a toutefois pas empêché de donner le feu vert à la presse officieuse qui, vendredi 3 août, s'est déchaînée contre l'Irak. *Al Ahram* qui consacre une « une » spéciale à l'invasion, titre sur huit colonnes : « effrayante catastrophe arabe ». Dans son éditorial, le journal qualifie l'agression irakienne de *« jour le plus noir dans l'histoire des Arabes »*. *« Nous sommes arrivés à un stade où l'un d'entre nous s'efforce de faire tomber le temple sur la tête de tout le monde (...) pour une poignée de terre, un puits de pétrole ou quelques milliards de dollars »*, ajoute le journal. *Al Goumhouriya* accuse de son côté l'Irak *« d'avoir succombé à l'amour de l'or qui est derrière toutes les catastrophes »* et d'avoir ouvert la voie à l'ingérence étrangère.

ALEXANDRE BUCCIANTI

La monarchie koweïtienne

Du consensus tribal aux prérogatives des princes

La disparition de l'émirat du Koweït en tant qu'Etat souverain indépendant marque la fin d'un régime qui, malgré tous ses défauts et limites, représentait dans la région du Golfe le cas exemplaire d'une monarchie fondée sur des principes démocratiques.

Contrairement aux autres monarchies pétrolières, la dynastie d'Al Sabah avait, depuis sa création au dix-huitième siècle, fondé son pouvoir non sur la force, ainsi que c'est l'usage chez ses voisins, mais sur le consensus tribal.

Ces tendances devaient se renforcer au début des années 60, lorsque le onzième émir de la lignée des Sabah cheikh, Abdallah al Salem al Sabah engagea l'émirat qui venait de proclamer son indépendance dans la voie d'une démocratie certes limitée, mais bien réelle.

Cheikh Abdallah dota l'émirat en 1962 d'une Constitution libérale – trop libérale, diront par la suite ses détracteurs au sein de la famille régnante – qui, tout en sauvegardant les prérogatives de la dynastie, organisait la vie politique selon des normes quasi démocratiques.

L'émir du Koweït conservait, il est vrai, un pouvoir personnel très large, mais une Assemblée élue au suffrage restreint assurait un semblant de participation des principales forces politiques du pays au pouvoir.

Dans l'esprit de ce grand libéral que fut l'émir Abdallah, *« le père de la Constitution de 1962 »*, cette formule de gouvernement à l'époque unique en son genre au sein du monde arabe, constituait le meilleur moyen de regrouper la nation koweïtiennee autour du palais, au moment où le jeune émirat était menacé par les revendications annexionnistes du général Kassem.

Les successeurs de l'émir Abdallah, décédé en 1965, cheikh Salah (1965-1977) et l'actuel émir Jaber, ne se sont pas, hélas, montrés à la hauteur de leur aîné. Soumis aux pressions de leurs voisins conservateurs inquiets d'une possible contagion démocratique et des *« durs »* de la famille régnante qui souhaitaient un Parlement docile et des députés *« raisonnables »* qui se contenteraient de jouer les figurants, ils ont à deux reprises, en 1976 et 1985, suspendu certains articles de la Constitution devenus la bête noire des princes du palais et dissous le Parlement, considéré comme *« le mauvais exemple »* qu'il fallait à tout prix neutraliser.

Enterrer le Parlement

Dans ce domaine, la responsabilité de la famille Al Sabah est écrasante. Après la disparition de l'émir Abdallah, ses successeurs s'écartèrent peu à peu de l'esprit et de la lettre de la Constitution de 1962, devenue un document gênant et une espèce de carcan qui limitait leur liberté. On a parlé, à un certain moment, d'une opposition entre les deux branches de la famille régnante Al Sabah : les Jaber et les Salem, ces derniers étant considérés comme favorables au maintien d'une vie parlementaire démocratique.

Il a fallu vite déchanter, et toute la famille a applaudi des deux mains la récente décision de l'émir Jaber de créer un conseil national provisoire (*le Monde* du 16 juillet) dont l'objectif inavoué était d'enterrer définitivement l'idée d'un Parlement moderne qui serait un véritable instrument de contrôle de l'exécutif, ainsi que le souhaitaient les dirigeants du mouvement constitutionnel.

Les membres de la famille d'Al Sabah-près de deux mille princes – n'ont jamais accepté le désir des députés de mettre leur nez dans ce qu'ils considèrent comme étant leurs affaires privées. Jaloux de leurs prérogatives, et souhaitant qu'aucun obstacle ne vienne entraver un pouvoir entaché de nombreux abus commis par les jeune émirs, engagés dans des affaires lucratives, les membres de la famille régnante ont, en fin de compte, tué la poule aux œufs d'or.

Car il est évident que l'une des raisons qui ont poussé Saddam Hussein à envahir l'émirat a été sa ferme conviction que la crise interne provoquée au Koweït par l'affaire du Conseil national provisoire avait considérablement affaibli l'autorité et le prestige des Al Sabah et faciliterait en conséquence le succès de son entreprise. Depuis le scandale financier du Souk el Manackhj et la manière dont il a résolu en faveur de certains membres de la famille royale, le capital de confiance dont jouissait le palais s'est graduellement effrité.

Les Koweïtiens, en particulier l'élite intellectuelle de l'émirat, qui joue un rôle primordial dans la vie politique, se sont aperçus finalement qu'ils étaient gouvernés par des princes qui pensaient surtout à leurs propres intérêts matériels. La mise à l'écart du Parlement a par ailleurs creusé le fossé entre les émirs et certaines couches de la population pour qui l'Assemblée nationale constituait l'unique moyen d'exprimer leurs doléances.

Le système parlementaire koweïtien, malgré ses imperfections, forçait le respect, même chez ses adversaires. En le supprimant, l'émirat a perdu une part importante de sa crédibilité. Cela explique pourquoi les pays arabes qui, par le passé, éprouvaient une crainte respectueuse à l'égard du Koweït et de sa politique, se sont montrés aussi indifférents dans l'épreuve que traverse actuellement l'émirat.

JEAN GUEYRAS

La grande prudence du monde arabe

Malgré les appels répétés à l'aide et à la solidarité arabe lancés par l'émirat, trois pays arabes seulement, le Maroc, l'Algérie et le Liban se sont joints, jeudi 2 août, à la condamnation quasi unanime dans le monde de l'intervention armée irakienne contre le Koweït.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Après trois réunions dont la dernière s'est tenue en présence du vice-premier ministre irakien, M. Saadoun Hamadi, au Caire, les ministres des affaires étrangères arabes n'ont pu, en raison de leurs divergences, se mettre d'accord sur la rédaction d'un communiqué commun et ont reporté à vendredi dans la soirée leur prise de décision.

Celle-ci devrait suivre la tenue d'un mini-sommet à Djeddah réunissant autour du roi Fahd d'Arabie saoudite l'émir du Koweït, Cheikh Jaber, réfugié dans le royaume, le président égyptien Hosni Moubarak, le roi Hussein de Jordanie, qui s'est rendu jeudi à Alexandrie, Cheikh Zayed, des Emirats arabes unis, et si ses pairs arrivent à le convaincre d'y participer, le président irakien Saddam Hussein.

Les ministres arabes ont toutefois accepté le principe de la tenue rapide d'un sommet arabe réclamée par la Syrie. Le président Assad s'était tôt jeudi entretenu par téléphone à ce sujet avec ses collègues saoudien, égyptien et jordanien.

Le mal aimé du monde

La prudence qui caractérise la réaction générale dans le monde arabe s'explique sans doute à la fois par la crainte qu'inspire l'Irak à nombre de pays, dans le Golfe en particulier, le souci d'éviter une intervention étrangère qui pourrait embraser la région tant les réactions du président irakien, qui avait promis à plusieurs de ses pairs de ne pas intervenir militairement au Koweït, sont inattendues et peuvent être violentes et la difficulté de mettre en place une réponse appropriée à cette agression.

Lors de la réunion du Caire, l'Arabie saoudite, dont la presse officielle a réagi avec une extrême prudence, se serait toutefois prononcée pour une condamnation de l'intervention irakienne, condamnation rejetée notamment par le Yémen et le Soudan *« pour ne pas donner de prétexte à une intervention des Etats-Unis »*.

En affirmant que le roi Fahd, qui s'est entretenu avec le président américain George Bush, *« tente de calmer la situation et d'assurer un retour à la normale au Koweït »*, la télévision saoudienne laisse cependant entendre que celui-ci souhaite bien voir rétablir sur son trône l'émir Jaber.

Mais pour Bagdad l'éviction par la force de la monarchie koweïtienne est un fait inéluctable, le vice-premier ministre irakien l'a affirmé aux chefs des diplomaties arabes : *« La monarchie koweïtienne est finie, ne perdez pas votre temps à la défendre »*, leur a-t-il dit, d'emblée, à son arrivée au Caire.

Cela ne peut en effet qu'inquiéter très sérieusement les monarchies du Golfe dont la seule parade aux ambitions des deux puissances régionales, l'Irak et l'Iran, avaient été, en 1981, la création du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahrein, EAU, Oman). Malgré plusieurs demandes, Bagdad n'a jamais pu adhérer à ce « club » qui à ses débuts n'avait pas vu d'un très mauvais œil le déclenchement de la guerre Irak-Iran, y voyant d'abord un moyen d'affaiblir ces deux puissants voisins qui n'ont eu de cesse de s'affronter pour affirmer leur suprématie sur le Golfe.

Ce n'est qu'au fil des ans et devant la crainte grandissante que leur inspirait le militantisme chiite iranien que les pays arabes dans leur quasi-unanimité, à l'exception notable de la Syrie, ont soutenu pleinement l'Irak mais jamais, faut-il le préciser, avec un très grand enthousiasme en ce qui concerne la plupart d'entre eux.

« L'Irak a le sentiment d'être le mal aimé du monde », nous disait récemment un diplomate arabe en poste à Bagdad, mais il faut bien dire que Bagdad n'a jamais rien fait pour démentir une réputation justifiée de brutalité, de violence et de coup de force. Ce n'est pas le dernier épisode en date contre le Koweït qui sera de nature à faire changer les choses.

Depuis la fin de la guerre irako-iranienne, les ambitions déclarées du président Saddam Hussein au leadership du monde arabe, sa course éffrenée au développement réussi de sa puissance militaire ne font qu'inquiéter les pays arabes, qui se méfient en définitive d'un homme que rien ne semble devoir arrêter quand il a décidé quelque chose.

La première initiative du président irakien pour asseoir son leadership sur le monde arabe, la création du Conseil de coopération arabe (CCA : Irak, Egypte, Jordanie et Yémen), avait été particulièrement mal reçue à Ryad, qui voyait dans la participation du Yémen, alors du Nord seulement, une tentative d'encerclement qui pourrait se révéler dangereuse à terme.

Depuis, le CCA n'a pas répondu aux attentes irakiennes, l'Egypte, dès sa réintégration officielle dans la Ligue arabe, prenant ses distances politiques vis-à-vis d'une instance au sein de laquelle elle avait d'autant moins intérêt à s'isoler que, cherchant elle aussi à retrouver une place de premier plan dans le monde arabe, elle se devait d'avoir des bonnes relations avec tout le monde.

Ennemi de longue date du président irakien, le président Assad de Syrie pourrait en tous cas bien bénéficier des initiatives intempestives de Bagdad, nombre de pays arabes, dans le Golfe en particulier, considérant Damas comme le seul contrepoids possible à l'Irak. En décidant le principe d'un sommet arabe sur le conflit irako-koweïtien réclamée par la Syrie, les ministres des affaires étrangères arabes ont offert à cet égard une revanche au président Assad dont le pays n'avait pas participé au dernier sommet tenu à Bagdad sur l'insistance de l'Irak.

Nul doute que le président Assad va pouvoir négocier plus solidement son rôle de contrepoids à Bagdad, et ceci d'autant plus que grâce aux accords de Taëf sur le Liban il n'est plus officiellement accusé d'être un obstacle au règlement de la crise libanaise.

L'Irak, qui n'a eu de cesse au Liban de contrecarrer l'action syrienne en aidant tour à tour toutes les forces hostiles à Damas, est aujourd'hui isolée sur ce dossier. Sa position intransigeante avait effrayé en mai 1989 ses pairs, notamment lors du sommet de Casablanca que le président irakien avait quitté avant son terme pour marquer sa désapprobation des mesures prises.

L'embarras de l'OLP

L'embarras des principaux alliés de l'Irak, l'OLP dont les instances dirigeantes réunies à Tunis n'ont toujours pas fait connaître leur réaction et la Jordanie qui s'est beaucoup rapprochée de l'Irak par crainte d'Israël et devant le blocage du processus de paix, est en tous les cas perceptible.

A Amman on ne cache pas en privé que les déclarations aggressives du président irakien gênent quelque peu les officiels jordaniens dont les tentatives pour modérer l'Irak ou tout au moins lui donner une image plus positive ont été vaines.

L'OLP, coincée entre l'Egypte de plus en plus alignée sur la position américaine dans le conflit du Moyen-Orient et l'Irak, dont le comportement n'est pas de nature à aider les démarches de la centrale palestinienne au moment où celle-ci s'accroche toujours à son initiative de paix, a une marge de manœuvre limitée.

Cela d'autant plus que Bagdad a repris langue avec les formations palestiniennes les plus hostiles à l'OLP comme l'organisation d'Abou Nidal par exemple et maintient une attitude ambigue dans le conflit israélo-palestinien. Ne dit-on pas de très bonne source palestinienne que si la Libye a organisé militairement le raid avorté du FLP d'Aboul Abbas sur une plage israélienne qui a abouti à la suspension du dialogue américano-palestinien, celui-ci a été financé par l'Irak ?

Jusqu'au Maghreb on s'inquiète du rôle irakien, notamment à propos de la Mauritanie où Bagdad joue à merveille des conflits internes. La Libye n'oublie sans doute pas non plus l'aide apportée par l'Irak au président tchadien Hissène Habré dans son conflit avec Tripoli.

Même s'ils déclarent vouloir circonscrire ce nouveau conflit interarabe dans un cadre strictement arabe, on peut imaginer que les chefs d'Etat réunis à Djeddah, et dont les éventuelles décisions devraient donner le ton à la réaction globale du monde arabe, prendront contact avec Washington, dont les intérêts dans le Golfe ne peuvent être ignorés, pour savoir exactement ce qui peut être fait.

FRANÇOISE CHIPAUX

L'OCCUPATION DU KOWEIT PAR L'IRAK

Les réactions internationales

La volonté affichée par Moscou et Washington de parvenir à une *«position commune»* pour condamner l'invasion du Koweït par l'Irak et pour mettre l'embargo sur les livraisons d'armes au régime de M. Saddam Hussein s'est notamment traduite par l'annonce de la visite inopinée à Moscou, ce vendredi soir 3 août, de M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, de retour de Mongolie, et la publication attendue d'un communiqué conjoint américano-soviétique.

A Bruxelles, les Douze ont eux aussi *«condamné fortement»* l'invasion et réclamé *«le retrait immédiat»* des envahisseurs. Dans un communiqué, ils ont estimé que *«l'agression militaire»* irakienne constituait *«non seulement une action hostile contre un pays voisin, mais également une menace dangereuse pour la paix et la stabilité dans la région»*.

L'Italie a condamné sans réserve l'invasion, de même que l'Espagne; mais cette dernière a déclaré n'avoir pas l'intention d'imiter les Etats-Unis en gelant les avoirs koweïtiens sur son territoire.

Le premier ministre britannique a fermement condamné l'invasion, rapporte notre correspondant à Londres. Mme Margaret Thatcher, qui se trouvait à Aspen (Colorado), a déclaré jeudi 2 août à l'issue d'entretiens avec le président Bush que *«l'Irak a violé les frontières et envahi le territoire d'un pays membre de l'ONU, ce qui est totalement inacceptable. La continuation de cette situation constituerait une menace grave pour la sécurité des petits pays»*.

Dès l'annonce de l'invasion, Londres a écarté toute intervention armée séparée, malgré les liens militaires très étroits entretenus avec le Koweït. Le traité de défense mutuelle entre la Grande-Bretagne, qui a accordé l'indépendance au Koweït en 1961, et l'émirat, a été abrogé en 1971. Le ministère de la défense a ordonné a deux bâtiments de la Royal Navy de mouiller à 700 kilomètres des côtes du Koweït, au large de Dubaï. Sur le plan diplomatique, la marge de manœuvre de Mme Thatcher est très limitée. Plusieurs événements, récents, dont l'exécution du journaliste de l'*Observer,* Farzad Bazoft (*le Monde* du 16 mars), le démantèlement d'un réseau d'exportation vers l'Irak de composants nucléaires et la saisie du «super-canon» destiné à Bagdad, ont conduit la Grande-Bretagne et l'Irak au bord de la rupture. Les autorités britanniques craignent aussi d'élever le ton pour ne pas compromettre le sort d'un homme d'affaires, M. Ian Richter, emprisonné en Irak depuis 1986.

Le Conseil fédéral (gouvernement) suisse a pour sa part indiqué qu'il attendait des banques helvétiques qu'elles fassent preuve de *«diligence accrue»* afin de protéger les avoirs de l'Etat koweïtien en Suisse. Il a en particulier demandé de contrôler *«avec soin»* l'identité du titulaire et du bénéficiaire lors de tout retrait de capitaux koweïtiens.

A Ankara, le ministère turc des affaires étrangères s'est déclaré *«profondément inquiet»* de la violation de la souveraineté du Koweït. *«Nous souhaitons que cette crise dans une région voisine de notre pays et qui pourrait causer la montée d'autres tensions déjà existantes dans la région soit résolue dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Koweït»*. Après avoir attendu plusieurs heures avant de réagir, l'Iran a *«condamné l'agression militaire irakienne contre le Koweït»*, demandant *«le retrait des troupes irakiennes aux frontières internationalement reconnues»*. *«L'Iran déclare que, en tant que plus grand pays de la région et ayant le plus haut degré d'intérêts dans la région, il ne peut pas rester indifférent à tout développement mettant en danger sa sécurité nationale et la stabilité régionale»*, a ajouté le communiqué du ministère des affaires étrangères.

Ce dernier précise néanmoins que l'Iran respectera le principe de non-ingérence, *«bien que les récents développements soient la conséquence d'une collaboration passée avec l'agresseur que l'Iran n'a cessé de désigner aux pays de la région»*. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Washington : priorité à la concertation diplomatique mais aucune option n'est écartée

Isoler politiquement et économiquement l'Irak, tel semble être, jusqu'à nouvel ordre, l'objectif déclaré des dirigeants américains. Objectif dont la réalisation semble moins évidente, et le président Bush, qui, jeudi 2 août, dans la matinée, indiquait qu'*« aucune action militaire n'était envisagée»*, n'en déclarait pas moins, dans l'après-midi, qu'une série d'options, y compris d'*«ordre militaire»*, avaient été discutées à la Maison Blanche par les experts du Conseil national de sécurité.

WASHINGTON

Correspondance

A dire vrai, les milieux officiels ont été pris par surprise, en dépit, semble-t-il, de mises en garde répétées de la CIA, qui, attaquée par plusieurs membres du Congrès pour l'*«insuffisance»* de ses agents dans cette affaire, a cru bon, jeudi, de faire une mise au point officielle pour préciser que *«les informations utiles avaient été transmises en temps nécessaire aux autorités»*.

La classe politique n'en reste pas moins déconcertée par une invasion irakienne à laquelle elle ne s'attendait plus. L'opinion qui prévalait jusqu'ici à Washington étant que la concentration massive des forces irakiennes à la frontière serait suffisante pour intimider les Koweïtiens et leur faire accepter, du moins partiellement, les exigences de Saddam Hussein.

Ainsi, cette agression entretient-elle de nouvelles spéculations sur les intentions du leader irakien. Va-t-il retirer ses troupes dans un délai relativement court après avoir consolidé le nouveau gouvernement *«provisoire»* de sa convenance, ou bien va-t-il s'engager dans une action offensive dirigée contre l'Arabie saoudite?

Selon le sénateur Boren, président de la commission spécialisée dans les affaires de renseignement, toute tentative contre les champs pétroliers saoudiens représenterait *«une menace directe contre notre sécurité nationale, et ne pourrait être tolérée»*.

En tout cas, cette incertitude incite les dirigeants américains à la prudence. La présence navale américaine a été renforcée dans le Golfe (*le Monde* du 3 août), mais la supériorité massive de l'Irak, en hommes et en matériel, rend pratiquement impossible une action militaire américaine à terre. Le Pentagone a fait savoir qu'il faudrait quarante-cinq jours pour mobiliser une force d'intervention en mesure de contenir l'armée irakienne. Mais, soumise aux fortes pressions du Congrès, retentissant des clameurs de ceux qui réclament une action militaire immédiate contre le *«fou de Bagdad»*, il sera difficile à l'administration Bush d'éviter une action aéronavale limitée, dans l'hypothèse où des citoyens américains seraient tués par les forces irakiennes.

«Revirement salutaire» de l'Union soviétique

A ce propos, selon un responsable du département d'Etat, huit Américains qui travaillaient sur des exploitations pétrolières au Koweït seraient portés disparus ou auraient été *«déplacés par les forces irakiennes»*.

Dans l'immédiat, cependant, il ressort clairement des déclarations du président Bush et de Mme Thatcher – de passage dans le Colorado – que la préoccupation prioritaire est de mettre au point une action diplomatique et concertée entre les alliés des Etats-Unis et, de préférence, dans le cadre des Nations unies. A cet égard, on se félicite des mesures de gel des investissements irakiens et koweïtiens prises simultanément à Londres et à Paris.

De même, la décision de Moscou de suspendre ses envois d'armements est considérée comme un *«revirement salutaire»*. *«Le secrétaire d'Etat Baker ne s'arrêterait pas à Moscou* [après avoir écourté sa visite en Mongolie] *si un bon niveau de coopération avec l'URSS n'existait pas»* devait ajouter le président américain.

En tout cas, l'attitude du Kremlin, estime-t-on, semble pour l'instant favorable à établir cette action collective nécessaire pour imposer des sanctions qui, comme l'a souligné Mme Thatcher, ne seront efficaces que si elles sont appliquées par tous les pays membres des Nations unies.

D'autre part, le président Bush s'est dit *«encouragé»* par ses conversations avec les dirigeants des pays arabes modérés, qui, a-t-il dit, recherchent une *«solution arabe»*. Mais, dans l'entourage présidentiel, on souhaiterait que ces pays prennent des initiatives plus *«vigoureuses»* pour dénouer une crise dans laquelle ils sont les premiers menacés.

L'embargo commercial affectera les exportations de pétrole irakien représentant 7,3 % du total des importations pétrolières et 3,6 % des besoins des Etats-Unis. Le consommateur américain ne devrait pas en souffrir, tout au moins pendant plusieurs mois, mais l'inévitable hausse du prix du pétrole va fortement alourdir la facture pétrolière des Etats-Unis, juste au moment où l'économie américaine est menacée de récession.

HENRI PIERRE

Moscou : interruption des livraisons d'armes à Bagdad

MOSCOU

de notre correspondant

Réagissant avec une grande rapidité, quelques heures seulement après l'entrée des troupes irakiennes au Koweït, l'URSS a décidé jeudi 2 août d'interrompre ses livraisons d'armements à l'Irak. Moscou manifeste ainsi sa volonté de ne pas voir cette nouvelle guerre du Golfe s'éterniser, avec tous les dangers de dérapage que cela comporte dans cette région hautement sensible.

L'URSS est le principal fournisseur d'armes de Bagdad et les deux pays sont liés depuis 1972 par un traité d'amitié et de coopération, renouvelé en 1987. En dépit de ces liens étroits, l'Irak a toujours été un allié ombrageux pour le Kremlin, qui avait réussi à préserver un savant équilibre entre Bagdad et Téhéran durant le conflit irano-irakien. Au début des affrontements, en 1980, Moscou avait d'ailleurs interrompu ses livraisons d'armes à Bagdad, avant de les reprendre en 1982, au moment où les troupes irakiennes connaissaient des difficultés grandissantes face à celles de l'imam Khomeiny.

Les autorités soviétiques entretiennent également de bonnes relations avec le Koweït, qui a accordé récemment à l'URSS un crédit à moyen terme de 300 millions de dollars et achète des armes soviétiques. Aussi, tout en condamnant clairement l'attaque irakienne et en appelant au *«retrait immédiat»* des troupes de Bagdad, Moscou a donc évité de se prononcer sur le fond du différend qui oppose l'Irak au Koweït.

L'URSS considère que l'action de Bagdad est *«contraire aux intérêts des Etats arabes»* et entend agir *«conformément aux principes du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures»*. Ce conflit donne surtout à l'URSS l'occasion d'illustrer sa volonté de concertation avec les Etats-Unis dans les affaires internationales, volonté qui était très sensible dans les conversations d'Irkoutsk, mercredi et jeudi, entre le chef de la diplomatie soviétique Edouard Chevardnadze et son homologue américain James Baker (*le Monde* du 3 août). Ce dernier avait alors demandé que l'URSS interrompe ses livraisons d'armements à l'Irak. C'est chose faite.

L'agence Tass a rappelé dans un commentaire que récemment encore *«pratiquement tout conflit régional conduisait automatiquement à un développement de la confrontation entre l'Est et l'Ouest»*. Le signe le plus tangible du passage de la confrontation à la concertation entre les deux Grands sur les conflits régionaux étant bien entendu la venue impromptue de James Baker vendredi à Moscou pour élaborer une *«position commune»* en accord avec les dirigeants soviétiques sur l'invasion du Koweït. – *(Intérim).*

Tokyo : une action « extrêmement regrettable »

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon, dont plus de 10 % des approvisionnements en pétrole proviennent du Koweït et de l'Irak, a condamné l'action de Bagdad, la qualifiant d' *«extrêmement regrettable»*. Si cette nouvelle déstabilisation au Proche-Orient n'a pas suscité les réactions de panique qui avaient suivi la première crise pétrolière, le Japon n'en est pas moins préoccupé par une situation qui ne manquera pas de peser sur le voyage que M. Toshiki Kaifu doit effectuer au milieu de ce mois en Arabie saoudite, en Egypte, en Jordanie, à Oman et en Turquie.

Première visite d'un chef de gouvernement japonais dans la région depuis 1978, cette initiative a pour but de consolider sur le plan diplomatique une politique visant à garantir les approvisionnements japonais en pétrole.

Réorientation des approvisionnements

Troisième consommateur de pétrole du monde (dont il dépend encore à 57 % pour ses approvisionnements en énergie), le Japon n'est certes plus dans la situation délicate qui fut la sienne en 1973. Désormais très présent dans la région, il y mène une politique plus assurée. Il a d'autre part diversifié ses sources d'approvisionnement (qui demeurent cependant pour 80 % les pays de l'OPEP) et augmenté ses réserves (cent-quarante-deux jours).

Tokyo s'est surtout lancé dans une politique d'aide et de grands projets afin de s'assurer la coopération des capitales de la région. Toshiba et Mitsubishi Heavy Industry sont, par exemple, engagés dans la construction d'une centrale électrique d'un coût de 328 milliards de yens au Koweït.

Préoccupés par la réduction de la production aux Etats-Unis et en URSS, l'accroissement de la demande en Europe et les divergences au sein de l'OPEP, le Japon a réorienté sa politique d'approvisionnement dans deux directions. Tout d'abord, les entreprises nipponnes du secteur énergétique ont été encouragées à passer des accords de production avec des partenaires étrangers et à prendre des participations dans des concessions, voire à acheter des compagnies pétrolières. Aujourd'hui 13 % des importations proviennent de sociétés liées à des entreprises japonaises (contre 8,9 % au début des années 80).

Mitsubishi Oil vient d'acheter la filiale américaine de l'Australian Bond Corp., qui dispose de concessions en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Japex s'est lancé dans des explorations avec les Chinois et a commencé à produire à Oman. Les Japonais sont engagés dans une soixantaine d'explorations, dont une vingtaine seraient déjà en exploitation.

Ces initiatives bénéficient de l'appui de la Japan National Oil Corp., entreprise publique qui finance les projets et prend à sa charge une partie du risque d'exploration. Les acquisitions ou prises de participation sont en outre financées grâce à des prêts à des taux préférentiels de la Banque d'import-export.

Second volet de cette politique : le développement des transferts de technologie vers le Proche-Orient. Le groupe Mitsui aide ainsi le Koweït à construire une usine d'éthylène tandis que Mitsubishi installe une liaison par câble électrique entre l'Egypte et la Jordanie.

Tokyo, qui avait suspendu son aide à l'Irak à la suite de la guerre avec l'Iran, envisageait ces dernières semaines de la rétablir. Mais ce qui était qualifié à Tokyo de *«diplomatie des canons»* de Bagdad avait jusqu'à présent dissuadé les Japonais de modifier leur position. A plus forte raison aujourd'hui.

PHILIPPE PONS

Jérusalem : il est temps que les Occidentaux prennent conscience de la menace

JÉRUSALEM

de notre correspondant

D'un bout à l'autre de l'échiquier politique, le ton est à l'inquiétude croissante, et les scénarios les plus pessimistes sont dans toutes les têtes. Les dirigeants israéliens n'ont pas attendu l'invasion du Koweït pour être convaincus des dangers que représente le régime irakien : ils disaient depuis plusieurs semaines déjà – et ont répété toute la journée du jeudi 2 août – que le président Saddam Hussein n'était pas homme à proférer des menaces en l'air.

Comme il ne se passe guère de semaine sans que le chef de l'Etat irakien lance de nouvelle tirade belliqueuse à l'encontre d'Israël, les mêmes responsables se voient encore un peu plus renforcés dans leurs craintes. Leur souci était, cependant, de ne pas ajouter à la tension, d'éviter de se laisser entraîner dans un cycle de menaces et contre-menaces et d'adopter un profil bas : *«Je ne pense pas qu'une quelconque opération militaire israélienne soit nécessaire»*, a répété, jeudi, à plusieurs reprises, le ministre de la défense, M. Moshe Arens.

Mais à l'instar de la plupart des commentateurs locaux, le ministre estime que Saddam Hussein ne s'arrêtera pas là : *«Il va chercher d'autres cibles»*, a dit M. Arens, convaincu que les Occidentaux le laisseront faire sans réagir. Le ministre a repris une comparaison qui était, vendredi, dans tous les journaux israéliens : *«A ceux qui ont connu les années 30, cela rappelle* [la montée d'] *Hitler – la différence est que nous disposons maintenant d'une armée forte.»*

Ancien ministre de la défense, le travailliste Itzhak Rabin explique en substance : Saddam Hussein peut entraîner la région dans un cycle de radicalisation auquel ne pourront résister ni la Jordanie, ni l'Egypte, ni la Syrie, qui, obligés de «suivre», s'aligneront sur le ton et la ligne de Bagdad.

Au bout de cette logique – et beaucoup pensent qu'elle est aujourd'hui en marche – il y a la re-création d'un front est contre Israël avec toutes les conséquences que cela signifie. Ce n'est pas par hasard, ni simplement pour empêcher une coupe dans son budget, que le chef de l'état-major, le général Dan Shomron, un homme qui est tout le contraire d'un alarmiste, déclarait mercredi à la commission de la défense de la Knesset : *«La mise en garde que je lance contre le danger irakien ressemble à celle lancée par l'état-major à la veille de la guerre du Kippour»* (en 1973).

«Lignes rouges»

Dès lors, les dirigeants israéliens se sont aussi attachés jeudi à rappeler qu'il y avait des *«lignes rouges»* dont le franchissement signifierait une menace directe pour l'Etat hébreu. *«Elles sont bien connues de tout le monde»*, disait-on au ministère des affaires étrangères. M. Arens a mis les points sur les «i» en rappelant que tout déplacement de force irakien à l'intérieur du territoire jordanien constituerait un *casus belli* pour Israël. Le problème, c'est que les dirigeants israéliens ne sont nullement convaincus que la clarté du signal est bien perçue par son destinataire irakien.

A tout le moins, ce dernier ne donne-t-il guère l'impression de se soucier des réactions des Occidentaux, que les Israéliens accusent d'avoir été indifférents ou complaisants face à la montée en puissance de l'Irak.

Inévitablement, les dirigeants israéliens, du moins ceux de la droite aujourd'hui au pouvoir, n'ont pu s'empêcher de s'adresser jeudi à leurs collègues occidentaux sur le thème du *«On vous l'avait pourtant bien dit»*... Sous-entendu : il est temps que les Américains et les Européens – ces derniers, notamment la France, étant souvent des fournisseurs de matériel militaire à l'Irak – comprennent la menace que représente le régime de Saddam Hussein et accordent un peu plus de crédit aux mises en garde du Likoud. Son chef, le premier ministre Itzhak Shamir, ne cesse de répéter qu'Israël ne peut s'occuper prioritairement de la question palestinienne alors que la course aux armements se poursuit dans la région et que la première menace pesant sur l'Etat hébreu vient d'abord de pays arabes tels que l'Irak ou la Syrie.

«La communauté internationale, a dit M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre, *doit ouvrir les yeux et prendre conscience que le problème prioritaire n'est pas entre Israël et les Palestiniens mais que l'Irak est le principal facteur de déstabilisation dans la région.»*

La réaction du ministère des affaires étrangères était la même : *«Nous condamnons cet acte d'agression flagrant* (...), déclare un communiqué, *une opération qui démontre où se trouve le vrai danger dans la région.»* A l'exception de celle du travailliste Ezer Weizman, peu nombreuses étaient les voix qui ont fait valoir, jeudi, que la menace irakienne ne dispensait aucunement Israël de rechercher un règlement du conflit avec les Palestiniens.

Le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, dira la semaine prochaine, à Washington, à son homologue américain, M. James Baker, qu'Israël estime, plus que jamais, que seul un développement de la coopération stratégique entre les deux pays est de nature à dissuader Saddam Hussein d'aller plus loin dans l'escalade.

ALAIN FRACHON

Dans la presse britannique

«Un Hitler arabe»

Les journaux britanniques condamnent vendredi 3 août l'invasion du Koweït par l'Irak, plusieurs d'entre eux assimilant l'invasion irakienne aux opérations allemandes du début de la seconde guerre mondiale.

Dans un éditorial publié à la une de l'*European*, Robert Maxwell écrit que d'autres pays du Golfe sont menacés par l'Irak et que Saddam Hussein compte utiliser les réserves pétrolières de la région pour rançonner le monde. *«Nous avons affaire à un Hitler arabe, la formule est la même : un différend forgé de toutes pièces; des négociations empreintes de mauvaise foi; et puis l'invasion, préparée bien avant.» «Qui sera le prochain? Les Emirats arabes unis? L'Arabie saoudite? Israël?»*

Le *Guardian* qualifie l'invasion irakienne d'acte d'agression flagrant qui *«s'ajoute à une liste indiscutable d'autres actes de même nature survenus depuis un demi-siècle, notamment ceux en Pologne, à Pearl-Harbor, de Suez et en Hongrie»*. Le quotidien *Today*, dans un commentaire de première page intitulé *«Hitler Hussein»*, surenchérit : *«Depuis l'invasion de la Pologne par Hitler dans les années 30, jamais un pays n'avait annexé un voisin avec un tel cynisme.»*

L'OCCUPATION DU KOWEIT PAR L'IRAK

Après avoir entretenu avec Bagdad d'étroites relations

La France pourrait « revoir sa position » dans la région

déclare M. Roland Dumas

Les circonstances de « l'agression » irakienne contre le Koweït amèneront certainement la France à revoir sa *« position dans cette région »*, a déclaré, jeudi 2 août, M. Roland Dumas, qui a condamné *« l'agresseur »* et a évoqué la possibilité, pour la communauté internationale, de prendre des sanctions contre l'Irak, auxquelles Paris s'associerait. Peu après un communiqué de Matignon annonçait la décision du gouvernement de contrôler les avoirs irakiens et koweïtiens en France (voir ci-contre).

Qualifiant l'opération de l'Irak d'*« inadmissible »*, le ministre des affaires étrangères a souligné sur TF1 qu'elle intervenait dans *« une zone particulièrement sensible, avec le risque rémanent d'une reprise du conflit avec l'Iran »*. M. Dumas a également rappelé les difficultés de l'Irak à payer ses dettes, ce qui, a-t-il dit, *« nous a amenés à suspendre toute livraison d'armement, et je ne vois pas dans les circonstances actuelles de raison de les reprendre »*.

Est-ce la fin d'une grande et belle amitié qui, en dépit des quelques vicissitudes financières et politiques qu'elle a connues, lie Paris et Bagdad depuis seize ans, par-delà les clivages politiques ?

Ce n'est pas sûr si l'on prend en compte l'ampleur des intérêts en jeu et la pugnacité des partisans avoués d'un soutien quasi-inconditionnel au régime du président Saddam Hussein ; à moins que, cette fois, la France – de même que l'ensemble des Occidentaux – soit réellement décidée à *« marquer un coup d'arrêt »* aux ambitions du président Saddam Hussein qui ont fini par mettre en danger tous les Etats de la région.

Une solide « amitié »

Nouées en 1974 par M. Jacques Chirac alors qu'il était premier ministre, les relations privilégiées entre les deux pays ont pris l'allure, avec le gonflement des échanges économico-militaires, d'une solide *« amitié »* que ni la droite ni la gauche n'a remise en cause, les uns et les autres cherchant, au contraire, à la développer ; y compris lorsque le gouvernement et l'armée irakiens se sont livrés à des excès tels que l'utilisation d'armes chimiques contre les forces iraniennes ou contre les populations civiles – comme ce fut le cas à la fin de la guerre irano-irakienne, en 1988.

Si le ton n'est plus aujourd'hui aux envolées telles que celle par laquelle M. Chirac accueillit M. Saddam Hussein à Paris en 1975 (*« Vous êtes mon ami personnel. Soyez assuré de mon estime, de ma considération et de mon affection »*), l'alliance est restée, jusqu'à présent, assez solide pour résister à quelques refroidissements (par exemple en 1989) liés aux difficultés de l'Irak à rembourser ses énormes dettes : 28 milliards de francs environ (*le Monde* du 3 août).

On a pu, certes, détecter un léger « flottement » lorsque M. Dumas a pris la tête du ministère des affaires étrangères, avec une tentative d'inflexion de la politique française face au conflit irano-irakien. Mais cette réorientation n'a, finalement, pas nui aux relations avec l'Irak, en dépit de « bouderies » réciproques ; elle n'a, surtout, pas empêché la poursuite des ventes d'armes à Bagdad, principal pilier de l'amitié entre les deux capitales – la France est, derrière l'URSS, le deuxième fournisseur de l'Irak auquel elle fournit 20 % de son armement.

Le soutien actif de Paris ne s'est jamais démenti, et en janvier dernier, c'est, avait-on alors dit à Paris, pour affirmer la pérennité des liens entre les deux pays que M. Jean-Pierre Chevènement s'était rendu en visite officielle en Irak.

Il est vrai que l'un des arguments avancés à Paris, tout au long de la guerre du Golfe, pour justifier un indéfectible soutien à l'Irak – à savoir, la nécessité de préserver la position de la France dans le monde arabe – ne tient plus à partir du moment où c'est, cette fois, à un autre pays arabe que les Irakiens se sont attaqués. Un Etat qui, de plus, est un important client de Paris dans la région.

YVES HELLER

Un client privilégié des fournisseurs d'armements français

Client privilégié des « marchands de canons » français durant la guerre du Golfe, qui l'opposa à l'Iran de l'imam Khomeiny de 1980 à juin 1988, Saddam Hussein dispose aujourd'hui d'un arsenal *made in France* des plus conséquents. Il peut ainsi aligner près de 210 Mirage-3 et F1 – armés de missiles Exocet pour la plupart, – 80 hélicoptères d'attaque de type Gazelle, 100 postes de tirs de missiles Hot, des lance-missiles Milan, et plusieurs centaines de véhicules de transport de personnel de type Panhard.

Face à cet armement, les troupes du cheikh Djaber Al Ahmed Al Salah ne pouvaient opposer qu'un bien maigre équipement en matériel de guerre estampillé en France : l'armée koweïtienne ne dispose en effet que de 42 Mirage-F1 de défense aérienne et d'entraînement (achetés entre 1984 et 1986), 16 hélicoptères Puma et 12 Gazelle, 22 postes de tir Hot et 40 mortiers de 120 mm Brandt. Il y avait bien eu en septembre 1989 des négociations quant à la fourniture par la France d'une quinzaine de Mirage-2000 au Koweït, mais rien de concret n'avait abouti.

Du côté irakien, on espérait également, à la même époque, s'équiper en Mirage-2000, auprès des usines Dassault, mais à une bien autre échelle : la signature d'un contrat de 22 milliards de francs, pour 50 de ces appareils, avait en effet été envisagée. Mais ici la rupture des discussions a une cause beaucoup plus évidente, la dette du régime de Bagdad auprès du gouvernement français. Ce sont en effet plus de 6 milliards de dollars que doit le leader du parti Baas irakien depuis la fin de la guerre avec l'Iran.

Dans l'état actuel des choses et de l'avancement du conflit avec le Koweït, il est en fait très improbable que la France reprenne ses livraisons d'armes aux deux belligérants. Ce qu'a d'ailleurs confirmé le chef de la diplomatie, M. Roland Dumas, sur TF1, jeudi 2 août : le non-paiement des échéances par Bagdad a amené Paris *« à prendre ses distances »*. Et pourtant, malgré ses difficultés, l'homme fort de Bagdad avait, en janvier dernier, sorti de son chapeau l'argent nécessaire pour payer cash 900 millions d'équipements électroniques ultra-sophistiqués chez Thomson-CSF.

Le gouvernement gèle les avoirs des deux Etats

Le *Journal officiel* du vendredi 3 août a publié un décret signé par le premier ministre par intérim, M. Pierre Bérégovoy, instaurant un gel des avoirs financiers du Koweït et de l'Irak en France. Selon le décret, *« sont soumis à autorisation préalable du ministre chargé de l'économie les opérations de change, les mouvements de capitaux et les règlements de toute nature entre la France et l'étranger effectués pour le compte de personnes physiques ou morales résidant au Koweït et en Irak ou de nationalité koweïtienne ou irakienne,* [ainsi que] *la constitution et la liquidation d'investissements d'origine koweïtienne et irakienne en France »*. Le décret, *« vu l'urgence, entrera immédiatement en vigueur »*.

La mesure, ferme, décidée par le gouvernement français, similaire à celle prise par les Etats-Unis quelques heures auparavant, ne vise pas tant à bloquer les avoirs irakiens en France qu'à protéger ceux du Koweït. En effet, tout transfert d'actifs, que ce soit le produit de la vente d'un bien immobilier, d'une participation dans une entreprise ou d'un portefeuille de titres financiers, devra Jrecevoir l'agrément du ministère des finances, même s'il n'est pas réalisé directement par des personnes koweïtiennes ou irakiennes.

De source officielle française, on estime que le montant des dépôts irakiens et koweïtiens dans les banques françaises – qui ne comprend pas les actifs immobiliers et les participations d'entreprises – atteint 9 milliards de francs environ, dont 7,5 milliards pour le Koweït, et 1,5 milliard pour l'Irak.

La Grande-Bretagne a également pris des mesures visant à protéger les avoirs koweïtiens, sans geler ceux de l'Irak. La Belgique a annoncé vendredi 3 août son intention de mettre en place un dispositif similaire. Les autorités suisses ont, pour leur part, demandé à leurs banques d'exercer une *« vigilance accrue »* dans le cas d'opérations touchant des actifs irakiens et koweïtiens.

Dans les états-majors politiques

Réprobation générale

Interrogé par RTL sur l'attitude de la France à l'égard de l'Irak, M. Pierre Bérégovoy, qui assure la fonction de premier ministre par intérim, a déclaré, jeudi soir : *« Si l'Irak continue à manifester une volonté d'agression, si l'Irak ne respecte pas les décisions des Nations unies, s'il entend mettre sous sa férule, sous sa botte, les petits pays de cette région du monde, les relations entre la France et l'Irak s'en trouveront détériorées et notre diplomatie aura à en tirer les conséquences. »* La réprobation de l'agression irakienne est générale dans les milieux politiques. Le Parti socialiste a condamné *« fermement »*, jeudi 2 août, ce qu'il considère comme *« une violation caractérisée du droit international et de la Charte des Nations unies »* et demanda *« le retrait immédiat des troupes irakiennes »*.

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, s'est élevé en termes similaires contre cet *« acte de violence inadmissible »* et il a demandé que *« la France suscite au plus vite une réunion des membres de la Communauté européenne pour que l'Europe joue un rôle actif dans un règlement international rapide de ce conflit »*.

Le RPR a demandé au gouvernement d'agir en concertation avec les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU, afin d'obtenir un retrait immédiat des troupes irakiennes du Koweït. Le RPR estime que *« cet événement confirme l'analyse de Jacques Chirac, selon laquelle la modification des rapports Est-Ouest n'a pas fait disparaître la menace de crise d'ampleur majeure »*.

M. Philippe Vasseur, membre du secrétariat national du Parti républicain, estime que *« l'invasion du Koweït par l'armée irakienne »* est *« intolérable »*. *« Nous devons la refuser, la condamner et la combattre »*, a-t-il dit. Ces événements, selon lui, mettent *« en lumière les insuffisances et les fautes d'un Occident timoré jusqu'à la lâcheté »*.

Pour les Verts, le *« gouvernement français »*, qui est *« un des principaux alliés de Saddam Hussein »*, doit décréter *« un embargo immédiat sur toutes* [les] *relations commerciales* [de la France] *avec l'Irak »*. *« Cet embargo devrait être maintenu jusqu'au retrait total des troupes irakiennes du territoire koweïtien »*, a ajouté M. Patrice Miran, délégué aux relations internationales du mouvement écologiste.

Dans la presse parisienne

L' « Anschluss »

Les quotidiens parisiens consacrent tous leur « une » et leurs éditoriaux à l'offensive de l'Irak sur le Koweït. La condamnation est unanime. Jean-Michel Helvig, dans *Libération*, comme Jacques Jacquet-Francillon, dans *le Figaro*, évoquent tous deux l'Anschluss de 1938 proclamé par l'Allemagne hitlérienne entre le Reich et l'Autriche, pour qualifier l'attitude du président Saddam Hussein. *« Saddam Hussein*, écrit *Libération*, *ajoute au cynisme de son devancier* [Hitler] *le fait de détourner à ses propres fins une force militaire, sinon politique, que lui aura fournie un monde occidental – URSS compris, – qui jure, un peu tard, qu'on ne l'y reprendra plus. »*

Pour Paul Cambon, du *Quotidien de Paris*, Saddam Hussein a *« la logique de son cynisme »*. Et si l'intervention irakienne a provoqué un réel effet de surprise, indique l'éditorialiste, c'est *« parce que personne en Occident n'ose imaginer que les menaces guerrières soient un jour mises à exécution »*.

Pour Jean-Michel Helvig, de *Libération*, cette offensive est aujourd'hui rendue possible par la nouvelle distribution des cartes entre les deux Super-Grands. *« En se repliant*, écrit-il, *sur leurs intérêts continentaux, sinon leurs égoïsmes nationaux, l'URSS et les Etats-Unis ont laissé le champ libre à des appétits régionaux, qui n'ont plus de permission à quémander, ni de comptes à rendre et qui peuvent à l'occasion prendre la forme d'un gangstérisme pur et simple. »*

Responsable aussi, sous la plume des éditorialistes, la France et ses livraisons d'armes à l'Irak. *Le Figaro* relève, ainsi, que *« le gouvernement français condamne comme tout le monde et se hâte de dire que, si nous avons beaucoup péché dans le passé en vendant beaucoup d'armes à Bagdad, nous sommes, aujourd'hui, blancs comme neige, puisque nous n'en livrons plus... pour la bonne raison que nos factures sont demeurées impayées »*.

Quant aux conséquences de l'intervention irakienne, si chacun souligne, comme Jacques Coubard dans *l'Humanité*, que *« le danger est réel de voir l'incendie s'étendre »*, c'est, toutefois, l'*« union sacrée »* affichée par la communauté internationale dans la condamnation de l'intervention qui retient toutes les attentions et suscite un peu d'*« espoir »*. *« Comme si*, écrit *Libération*, *dans un monde « dérégulé », se redessinait un code minimum de bonne conduite. C'est, pour l'heure, un indice d'optimisme. »* Dans *le Figaro*, Jacques Jacquet-Francillon écrit, pour sa part, que la double condamnation américaine et soviétique écarte, au moins, l'hypothèse d'un *« Munich cosigné par Moscou et Washington »*. *« Est-ce suffisant*, s'interroge l'éditorialiste, *ne faudra-t-il pas passer aux actes ? »*

L'OCCUPATION DU KOWEIT PAR L'IRAK

L'Arabie sans frontières

par Michel Foucher

Le régime de Bagdad a atteint en une nuit l'un des buts de guerre qu'il s'était fixés dix ans plus tôt en lançant une offensive militaire contre l'Iran dans le secteur stratégique du Chatt-el-Arab : maîtriser une ouverture libre de tout regard hostile sur le golfe Arabo-Persique.

Son accès lui était doublement bloqué : à l'est, par le contrôle iranien sur le Chatt-el-Arab ; à l'ouest, par la présence koweïtienne sur la petite île inondable de Warba *et la très grande île de terre* ferme de Boubiyane, qui ferment la branche nord-ouest, dite Abd-Allah, du Golfe, et soumettent le trafic du port irakien d'Oumm-Qasr, alternatif à Fao, à un droit de regard du Koweït.

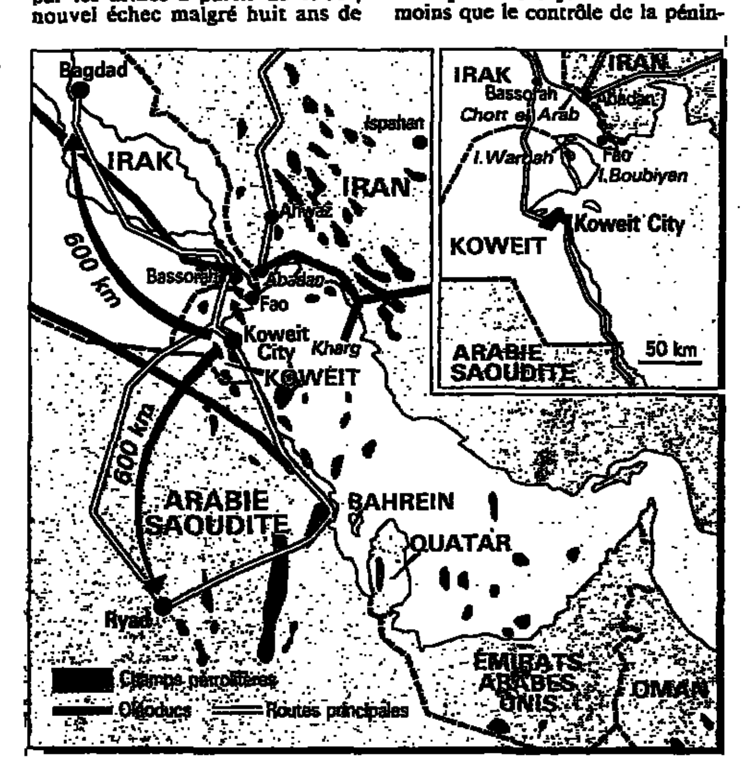
L'attaque irakienne n'a rien d'un orage dans un ciel serein. Les revendications territoriales de Bagdad ne sont pas nouvelles et ne constituent, en réalité, que l'argument d'un contentieux beaucoup plus radical. Vu de Bagdad, le Koweït n'a pas plus de légitimité *que le Liban vu de Damas.*

N'est-ce pas ce qu'en d'autres termes déclarait Saddam Hussein il y a peu au sommet arabe de Casablanca *(« Les gros peuvent manger les petits »).* Il reprenait par là la position constante des dirigeants irakiens face à ce protectorat établi par Londres sur un rayon de 64 kilomètres autour du port de Koweït, rendu autonome en 1913 en échange d'une participation des tribus régnantes à la guerre contre les Ottomans qui occupaient le Chatt-el-Arab.

Déjà, en juin 1961, une semaine après la proclamation de l'indépendance du Koweït, le général Kassem, premier ministre irakien, revendiquait la totalité du territoire du nouvel Etat, rappelant que ce dernier avait été une partie intégrante du wilayet ottoman de Bassorah ; aussi l'Irak, Etat successeur, ne considérait-il le cheikh de Koweït que comme un qaim maqaam, un simple préfet représentant le gouverneur de Bassorah.

Certes, en 1963, son successeur, Aref, reconnut le Koweït, dûment protégé par les forces britanniques, mais pas ses frontières, très grossièrement définies dans un échange de lettres de 1932 entre le cheikh Ahmad et le premier ministre irakien en des termes reprenant le tracé garanti par les Britanniques à *leur protectorat.*

Le litige sur les deux îles mentionnées se développa donc au point qu'en *1973 les* troupes irakiennes occupèrent un poste frontalier ; elles ne se retirèrent que sous l'effet de la désapprobation arabe générale. On connaît la suite de cet échec irakien : accord frontalier signé à Alger en 1975 entre l'Irak et l'Iran, au profit de ce dernier, puis tentative de le corriger par les armes à partir de 1980 ; nouvel échec malgré huit ans de guerre. Bref, deux options récurrentes au service d'un objectif permanent.



Le premier enjeu

L'importance de ces îles aux yeux de Bagdad était liée à la mise en exploitation du champ pétrolifère voisin de Roumaila et au développement du port d'Oumm-Qasr. L'enjeu de la négociation amorcée en 1975, poursuivie en 1981, était d'échanger Warba et la moitié de Boubiyane – qui serait louée pour quatre-vingt-dix-neuf ans à l'Irak – contre la reconnaissance par Bagdad des autres frontières du Koweït. Le désaccord a *persisté.*

Est-ce désormais ce que l'Irak est en mesure d'imposer ou bien l'am*bition est-elle plus vaste ? S'il* s'avère que le Koweït occupé militairement devient une simple préfecture, sous couvert de gouvernement révolutionnaire allié, gérée depuis Bassorah ou Bagdad, le Moyen-Orient entre dans une période de profonds bouleversements.

Le premier enjeu n'en est rien moins que le contrôle de la péninsule arabique. D'une part, les principales réserves de pétrole saoudien se situent dans la partie nord-est de la péninsule, c'est-à-dire au sud du Koweït ; la ville de Koweït est aussi proche de Ryad *que de Bagdad, et il n'y a pas là* l'équivalent topographique des montagnes du Zagros et du plateau iranien pour ralentir une éventuelle agression militaire. L'Arabie utile est vulnérable, malgré son armement sophistiqué.

D'autre part, au sud-ouest, l'unification des deux Yémens souligne assez que le régime saoudien n'est plus une puissance régionale capable de diviser pour régner. Ajoutons-y le lourd contentieux persistant entre les deux Etats sur les provinces d'Asir, de Najrane et de Jizane, conquises en 1934 sur le Yémen et figurant toujours sur ses *propres cartes.* Se dessinerait alors un scénario redoutable où la vaste confédération de tribus rassemblées par Ibn Seoud se trouverait bientôt menacée dans deux de ses régions les plus sensibles, Arabie utile du Nord-Est, Arabie « heureuse » du Sud-Ouest, sous l'effet d'une alliance entre Bagdad et Sanaa.

Mais il y a plus grave. Si la force prime le droit, les puissances « régionales », sous le prétexte commode de l'équilibre, en viendront bientôt à imposer définitivement leur contrôle sur les espaces depuis longtemps convoités et à dominer les nombreuses populations minoritaires, de la montagne chrétienne du Liban à la Cisjordanie en passant par l'Asir et les émirats chiites de la rive occidentale du golfe devenu « irako-persique ». La grande Arabie saoudite serait la première victime d'un nouveau partage non avoué de type Sykes-Picot (1) version fin de siècle et, d'un même mouvement, tous les groupes minoritaires du Levant et du Moyen-Orient seraient sacrifiés à une Realpolitik qui, cette fois, ne serait pas d'importation.

Face à un tel risque, l'indispensable rappel du principe de respect *des souverainetés territoriales* n'est-il qu'un vœu pieux ? Dans cette vaste région où tous les Etats sans exception peuvent faire fond sur des contentieux spatiaux et qui est l'ensemble géopolitique dans le monde où les limites d'Etat sont le *moins clairement définies, il est* temps que les dirigeants dépassent la seule incantation d'un « monde arabe » dont le flou territorial sert à masquer des ambitions étatiques concrètes. Il est urgent aussi que soit modernisée la définition que donnait *Ibn Seoud de la frontière : « Ligne imaginaire dans le désert ouvert où les tribus ont l'habitude de se déplacer. »*

► Michel Foucher est géographe et dirige l'Observatoire européen de géopolitique.

(1) Accords secrets entre la Grande-Bretagne et la France, conclus durant la première guerre mondiale (1916) par Sir Mark Sykes et Georges Picot, qui ébauchèrent le démembrement de l'empire ottoman et un partage du Proche-Orient (Irak, Palestine, Syrie et Liban) en zones d'influence britannique et française. [N.D.L.R.]

« La seule autorité reconnue par la City : l'émir et sa famille »

LONDRES

correspondance

Face à la cathédrale Saint-Paul, *Saint Vedast House,* un immeuble discret de Cheapside, en plein cœur de la City, apparaît écrasé par la masse des gratte-ciel de verre et de métal. L'absence de plaque, la petite porte d'entrée ouverte *sur un corridor* en marbre barré par deux gardes, les vitres blindées, les rideaux perpétuellement tirés et les quatre caméras de surveillance soulignent le goût du secret du mystérieux propriétaire du « 150 ». Son portrait trône dans l'ascenseur dont tous les boutons sont à clé : l'émir du Koweït, le cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah. Il s'agit du siège du Koweit Investment Office (KIO), bras séculier de l'émirat en Europe.

Comme les Etats-Unis, la France et la Suisse, la Grande-Bretagne a gelé les avoirs koweïtiens pour les protéger contre toutes les tentatives de mainmise irakiennes par un gouvernement fantoche interposé. D'après des rumeurs qui circulaient jeudi dans le cœur de la city, c'est à l'issue d'un accord conclu grâce à la médiation de la Banque d'Angleterre entre le secrétaire d'Etat au ministère du commerce et de l'industrie chargé des affaires de la City, M. John Tedwood, et les représentants du KIO, que l'ambassadeur du Koweït auprès de la Cour de Saint-James a introduit au Foreign Office la requête de mise sous séquestre d'avoirs en Grande-Bretagne, estimés à 15 milliards de livres (150 milliards de francs). A Londres, l'Irak n'a pratiquement pas d'avoirs, rien que des dettes.

Le portefeuille britannique du KIO comprend des participations dans BP (9,8 %), Midland Bank (10,8 %), le groupe financier Dewey Warren (21 %) sans oublier d'énormes investissements dans l'immobilier (notamment le grand projet du London Bridge City qui sort de terre dans le quartier des docks), l'assurance et l'hôtellerie. La City a toujours su s'accommoder des richesses d'autrui et en profiter à bon escient. Le gel des avoirs du KIO la prive toutefois d'un joli pactole de commissions.

Théoriquement, il y a séparation totale entre la richesse de la famille royale et celle de l'Etat. Mais, en réalité, les responsables qui contrôlent la dispersion des fonds sont tous des membres de la famille royale ou ses associés. *« Le contrôle de l'émir et de ses proches sur les avoirs du pays est virtuellement total »,* déclare un banquier.

« Les gestionnaires des fonds du KIO n'auraient jamais accepté des ordres de vente provenant d'un gouvernement croupion. La seule autorité reconnue dans la City est celle de l'émir et de sa famille. D'ailleurs, les contrats d'administration des comptes du KIO comprennent toujours une clause de cet ordre », ajoute notre interlocuteur.

Toute tentative de l'Irak de s'emparer du bas de laine du KIO se serait heurtée, de toute manière, à un autre obstacle de taille : en tant qu'Etat monarchique, l'émirat bénéficie en Grande-Bretagne, ex-puissance tutélaire, du principe d'*« immunité souveraine ».* Le micro-Etat pétrolier de Brunéi dispose du même avantage. En vertu de ce statut accordé lors de l'indépendance, les opérations du KIO ont lieu par le truchement de la Banque d'Angleterre, ce qui garantit le secret des transactions. Le KIO ne paie pas d'impôts en Grande-Bretagne.

MARC ROZEN

Sérénité à la Bourse de Francfort

Le gouvernement fédéral ouest-allemand a annoncé vendredi 3 août dans la matinée un gel des avoirs koweïtiens en RFA. Outre-Rhin, les milieux *économiques et financiers* restaient relativement sereins, malgré l'importance des intérêts du Koweït dans de nombreuses grandes firmes du pays.

FRANCFORT

correspondance

La Bourse de Francfort semblait toujours plus préoccupée, jeudi 2 août, par les difficultés financières de la RDA et l'appel au secours lancé par Berlin-Est pour obtenir des aides supplémentaires de Bonn que par la crise dans le Golfe. Certes, les principales valeurs ont enregistré des baisses, et les plus importants reculs ont concerné les entreprises dans lesquelles le Koweït a des intérêts comme Daimler Benz, Volkswagen, Hoechst et Metallgesellschaft. Mais les experts se refusent à parler d'hécatombe.

Selon M. Ernst-Moritz Lipp, vice président de la Dresdner Bank, le conflit armé entre l'Irak et le Koweït ne remet pas en cause la sécurité des approvisionnements énergétiques de la RFA dans la mesure où ces deux pays n'entrent que pour une part négligeable dans les importations ouest-allemandes (entre 2 % et 3 % du total).

A propos des participations détenues par le Koweït dans plusieurs grandes sociétés allemandes, les *milieux bancaires de Francfort* ne montrent également aucun signe d'inquiétude particulier. Négociées par l'intermédiaire de la Dresdner Bank et de la Deutsche Bank, les deux principales banques commerciales outre-Rhin, ces participations *ont un caractère « amical », indique*-t-on à la Dresdner. Au siège de la Metallgesellschaft, dont le KIO contrôle 20 % du capital (et non pas 15 % comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 3 août), on estime que *« la participation koweïtienne n'a aucune influence sur l'activité du groupe ».* Même dans la pire des hypothèses, une prise en main totale par le leader irakien Saddam Hussein de l'ensemble des avoirs du KIO pour financer ses dettes, la riposte ne se ferait pas attendre. *« Il n'y a aucune possibilité pour que le siège actuellement détenu par un représentant koweïtien au conseil de surveillance tombe dans les mains des Irakiens puisque c'est l'assemblée des actionnaires dans son ensemble qui décide des nominations »,* nous a précisé un porte-parole de Metallgesellschaft.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

La plus grande banque mondiale

Suite de la première page

Avec 100 à 200 milliards de dollars d'actifs, répartis sur toutes les grandes places du globe, des participations dans quelques-uns des principaux groupes industriels et financiers mondiaux (*le Monde* du 2 août), et de surcroît une compa*gnie pétrolière implantée du puits* jusqu'à la pompe dans la plupart des pays européens, le Koweït, jusque-là source de pétrodollars, est à l'évidence aujourd'hui une source de déstabilisation.

Pour l'heure, l'incertitude domine. Banquiers et pétroliers balancent entre deux scénarios de gravité inégale. Premier scénario : le conflit-éclair. L'Irak en position de force vend chèrement son retrait. Le roi Fahd et l'émir du Koweït sortent leur chéquier. *« Ils demandaient 2 milliards de dollars, ils en auront 5, plus l'effacement des dettes koweïtienne et saoudienne, et les deux îles »* (Boubiyane et Warba), plaisante un banquier. Un scénario de plus en plus improbable mais qui n'aurait guère de conséquences graves : les prix du pétrole, après une flambée spéculative, retomberaient vite aux niveaux précédents, le gouvernement légal du Koweït pourrait rapidement rentrer en possession de ses avoirs et de ses gisements et reprendre sa gestion prudente, traditionnellement favorable à l'Occident.

Tout dépend de l'ampleur des sanctions

Le second scénario, de plus en plus probable, est beaucoup plus alarmant. L'Irak n'abandonne pas et installe un gouvernement fantoche qui assure la gestion du pétrole koweïtien et revendique la propriété de tout le patrimoine financier de l'Etat. Le Koweït se libanise. Et la situation internationale se complique.

Sur le plan pétrolier, la situation fondamentale du marché est *a priori* excédentaire. Mais tout dépend de l'ampleur des sanctions décidées par l'Occident. Si l'embargo contre le pétrole irakien et par assimilation koweïtien par les Etats-Unis se généralise, c'est environ 4 millions de barils par jour qui disparaissent du marché, fait remarquer M. John Lichtblau, président de la Petroleum Industry Research Fondation de New York. Un « trou » difficile à combler, bien que les stocks soient actuellement au plus haut, et qui risque de créer une pénurie. A moins que l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, seuls capables de combler ce « trou », fassent fi des menaces irakiennes et gonflent massivement leur production. Une envolée des cours est alors possible.

Le gel des dépôts

Si l'embargo n'est pas total, aucune pénurie n'est à prévoir à court terme. Les stocks permettent d'avaler sans problème un arrêt même prolongé de la production koweïtienne. Mais c'est alors la stratégie pétrolière à moyen terme de Saddam Hussein qui pose problème.

L'Irak, en contrôlant le Koweït, se retrouve à la tête des plus grosses réserves de pétrole du monde (avec 20,9 % du total, soit plus que l'Arabie saoudite avec 18,6 %) et d'une production quotidienne de 5 millions de barils envi*ron,* égale à celle des Saoudiens et qui représente environ 10 % du total mondial hors pays de l'Est. De quoi peser massivement sur les prix du baril et les pousser durablement à la hausse, avec la bénédiction de l'Iran, désormais allié. L'Occident dans ce cas n'aurait plus qu'à dire adieu aux effets bénéfiques du pétrole bon marché.

Sur le plan financier le scénario de « libanisation du Koweït » est tout aussi inquiétant. A court *terme la seule parade pour* les pays occidentaux dépositaires de fonds koweïtiens est le gel des dépôts. C'est la décision prise par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne fédérale et le Japon, la Suisse s'étant contentée de demander à ses banques une *« diligence accrue »* pour protéger les avoirs de l'Etat koweïtien.

Ce gel soulage les banques d'une responsabilité douloureuse. Les banquiers gérant les patrimoines privés et publics du Koweït peuvent, grâce à ce *« parapluie »* officiel, s'opposer à tout retrait ou transfert de fonds ordonnés de Koweït par un quelconque gouvernement fantoche, comme l'a demandé le bureau d'investisse*ments koweïtiens (KIO) à toutes* les sociétés de Bourse, prévenant que quiconque tenterait de placer un ordre de vente à son nom agirait illégalement. Il y a fort à parier que même en l'absence de gel officiel, les banques observeront une prudence extrême en attendant de voir la suite des événements. *« On joue au plus fin. On demande à tout le monde de venir sur place pour retirer les fonds »,* explique un professionnel.

Une manière de faire pièce aux prétentions du nouveau *« gouvernement du Koweït libre »,* qui, parlant de Bagdad, a déjà annoncé la saisie de la fortune de l'émir et de sa famille accusée *« d'abuser d'une richesse qu'elle ne mérite pas et qu'elle a dilapidée »...*

Un partenaire modèle

Mais la solution du gel, qu'il soit officiel ou officieux, ne peut être que transitoire. A terme, soulignent les banquiers, tout dépendra du statut du nouveau gouvernement koweïtien. Si le gouvernement fantoche est reconnu par les Etats occidentaux, rien ne s'opposera plus à ce qu'il prenne possession des dépôts, actifs et autres valeurs détenus légalement par *l'Etat du Koweït.* Une masse énorme de capitaux passerait ainsi sous contrôle irakien sans que personne ne puisse en prédir les conséquences.

Le Koweït était jusqu'ici un partenaire modèle : neutre vis-à-vis des entreprises dont il était actionnaire et des pays dans lesquels il intervenait, discret et libéral vis-à-vis des banques dont il n'exigeait qu'une bonne rémunération de ses dépôts. Quel usage ferait en revanche Bagdad des quelque 20 % du capital du groupe chimique Hoechst, de 5 % de Paribas ou des 9,9 % du groupe pétrolier BP, etc. ? Quelles conséquences auraient sur les systèmes bancaires britannique, américain, japonais ou même français le retrait brutal des quelques milliards de dollars placés en dépôt à long terme ?

Autre sujet de préoccupation, pour les Européens : le sort de la Kuwait Petroleum Company (KPC), la société pétrolière d'Etat. Devenue au fil des rachats de réseaux une vraie compagnie européenne, intégrée du puits à la pompe, elle contrôle trois raffineries situées aux Pays-Bas, au Danemark et en Italie, des usines de lubrifiants, des terminaux pétroliers et un réseau de 6 700 stations-service implantées sous la marque Q8 principalement en Italie, dans le Benelux et en Grande-Bretagne, lesquelles détiennent des parts de marché importantes. C'est la sécurité d'approvisionnement des marchés qui se retrouverait cette fois menacée par une prise de contrôle irakienne...

Derrière l'enjeu politique, l'enjeu économique et financier est, on *le voit, loin* d'être négligeable. Pour les pays occidentaux, le choix est délicat. Défendre le Koweït, c'est sans doute défendre la sécurité, mais c'est aussi prendre le risque de perdre les faveurs de l'Irak, lequel en dépit de ses difficultés financières actuelles a toujours un potentiel pétrolier et économique énorme à moyen et long terme et représente un marché infiniment plus important pour les industriels. Preuve de son inquiétude, le Japon, une fois n'est pas coutume, s'apprêterait à *sauter le pas en* décidant un boycottage économique total de l'Irak.

VÉRONIQUE MAURUS

Les partenaires commerciaux de l'Irak et du Koweït

(en 1989, pour le secteur civil)

IRAK		KOWEIT	
Principaux fournisseurs *(millions de dollars)*		**Principaux fournisseurs**	
1. RFA	1 235	1. Etats-Unis	854
2. Etats-Unis	1 174	2. Japon	670
3. Grande-Bretagne	707	3. RFA	457
4. Japon	491	4. Grande-Bretagne	374
5. France	480	5. Italie	352
Principaux clients *(millions de dollars)*		***Principaux clients***	
1. Etats-Unis	2 408	1. Japon	2 338
2. Turquie	1 649	2. Pays-Bas	1 138
3. Brésil	1 236	3. Etats-Unis	974
4. Japon	1 214	4. Italie	536
5. France	852	5. Danemark	430

Sources : *OCDE, statistiques du commerce extérieur, 1989, à l'exception du Brésil (FMI, année 1988).*

M. Tapie

Fin de partie

POLITIQUE

M. Tapie est-il, aussi, un bon député ?

Dix-huit mois après son élection, l'activité de l'homme d'affaires est diversement appréciée dans sa circonscription marseillaise

MARSEILLE

de notre correspondant régional

« Où il est, mon député ? Je le cherche. Il n'est pas ici. Il n'est pas là-haut. Où il est ? » M. Antoine Saura, président de l'Amicale des locataires de Château-Saint-Loup, ne cache pas son dépit. Il avait pourtant prévenu M. Bernard Tapie. *« Quand je l'ai reçu dans la cité, pendant la campagne, je lui ai dit : je voterai pour vous, mais, après, ne jouez pas les courants d'air ! »*.

M. Tapie a été élu député de la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône (neuvième et partie des dixième et onzième arrondissements de Marseille) le 29 janvier 1989. Un an et demi a passé. M. Saura *« ne l'a plus jamais revu »*. Il l'a invité récemment dans son quartier, *« sans recevoir de réponse »*. Certes, convient-il, *« c'est un homme très occupé, et nous, ici, on ne représente pas grand-chose ; mais, quand même, je me demande si la politique l'intéresse beaucoup, sinon dans les médias »*.

M. Saura n'est pas le seul à se plaindre de l'évanescence de son élu. *« Le seul contact que nous avons eu avec lui,* explique Mme Simone Heim, déléguée d'un club du troisième âge de l'Entraide des Bouches-du-Rhône dans le quartier de La Pauline, *c'était avant l'élection. Il nous avait invités à une belle fête au château des Fleurs et il nous avait dit qu'on pouvait compter sur lui. »* Même déception de Mme Jéromine Mondet, présidente du comité d'intérêt du quartier (CIQ) Saint-Tronc qui pense, gentiment, *« qu'il n'est peut-être pas bien secondé »*. Plus sévère, M. Adrien Di Landro, vice-président du CIQ de la cité Gardanne, se repent amèrement, pour sa part, *« d'avoir mouillé son maillot »* pour le président de l'OM, qu'il qualifie, sans plus de façon, de *« député fantôme »*.

M. Loo : « C'est un cas »

Les amis de M. Tapie déplorent, eux-mêmes, son absence sur le terrain. *« Je le lui ai fait remarquer »*, soupire M. Charles-Emile Loo, maire du cinquième secteur. Le candidat député avait, certes, averti ses partisans qu'il ne *« passerait pas sa vie à serrer des pognes »*, mais il leur avait juré, aussi, qu'à Paris il *« ouvrirait sa gueule »* et qu'il exercerait un véritable *« pouvoir de nuisance »*. Cependant, à « L'heure de vérité », le 12 juin, sur Antenne 2, il a dû confesser qu'on *« ne le voit pas beaucoup »* sur les bancs de l'Assemblée nationale, *« pas parce que ce n'est pas important d'y être,* précisait-il, *mais parce que je n'ai pas beaucoup le temps »*.

M. Loo plaide la « différence » du député de Marseille. *« Lui, c'est un cas,* s'attendrit-il. *Il donne du bonheur à ceux qui n'ont rien. » « Une vedette »*, renchérit une élue municipale vigouriste, Mme Marie-Jeanne Ruggieri, adjoint à la sécurité. Sous-entendu : compte tenu de son entregent exceptionnel, qui rejaillit sur Marseille, il ne saurait être jugé selon les critères applicables à un député du commun. Au demeurant, si M. Tapie n'est pas, personnellement, présent dans la circonscription, il y est représenté par son attaché parlementaire, M. Marc Fratani, lequel tient *« tous les après-midi »* une permanence électorale à la mairie du cinquième secteur. Sa tâche prioritaire : *« Suivre les dossiers relatifs aux promesses électorales »*.

Questionné sur Antenne 2, M. Bernard Tapie a expliqué qu'il s'était fait élire *« sur un contrat clair avec les électeurs »*, consistant à traiter *« les problèmes d'existence quotidienne (« je l'ai fait », a-t-il déclaré) et deux ou trois problèmes ponctuels »*, parmi lesquels il a cité, au passé, ceux d'une école de formation et d'une « zone d'ombre » pour la réception de la télévision dans un quartier de son fief. Pour l'ancien député (PR) de la circonscription, M. Guy Teissier, auquel, il est vrai, on ne saurait demander de chanter les louanges de son vainqueur, Bernard Tapie n'aurait tenu, en réalité, *« aucun de ses engagements »* et se serait complu, à la télévision, à jouer *« les amuseurs publics »*.

Un projet nautique

Le bilan du président de l'OM ? Sans doute une question d'angle. L'école de formation à la vente pour jeunes chômeurs, dont il avait annoncé l'ouverture, a bien vu le jour. Trois promotions, représentant, au total, soixante-dix élèves (90 % de réussite) en sont déjà sorties (1). Avec l'aide des pouvoirs publics, il a également créé un cycle de formation à la vente vers les pays du Maghreb (une vingtaine de stagiaires par an) et compte lancer, à la rentrée, un autre cycle réservé aux femmes sans emploi dans les domaines de la cosmétique et de la nutrition.

Ses ambitions sur le plan économique étaient, pourtant, beaucoup plus vastes. *« Si on travaille ensemble, avec les moyens que j'entends engager ici,* avait-il proclamé lors de sa première candidature, en juin 1988, *tout le monde aura envie de venir y habiter. Et, si je suis élu, je fournirai, d'ici deux ans, un emploi à mille mômes aujourd'hui sans formation et au chômage. »* M. Bérégovoy l'avait assuré, disait-il encore, de la création d'une zone d'entreprises à Marseille, et il avait indiqué qu'il envisageait, lui-même, de transférer le siège social de son groupe *« pour montrer l'exemple »* (*le Monde* du 10 décembre 1988). Le président de l'OM aurait-il pu faire davantage si M. Robert Vigouroux, le maire de Marseille, ne s'était pas ravisé après lui avoir publiquement offert une mission officielle pour le développement économique de la ville ?

M. Loo s'en déclare convaincu... Encore n'est-il pas trop tard. M. Tapie a fait étudier, récemment, sans l'ébruiter, un projet de chantier de construction, de transformation et d'entretien de navires de petit et moyen tonnage, assorti d'un club nautique international, d'une escale touristique pour les grands yachts de croisière et d'un grand salon maritime, qui permettrait de créer de cinq cent soixante-dix à six cents emplois. Il a évoqué, aussi, l'installation à Marseille d'un centre régional d'Adidas, qui remplacerait avantageusement un incertain *« centre d'épanouissement par le sport »*, également caressé dans l'euphorie de la campagne.

Les résultats de son action dans d'autres dossiers qu'il avait promis de régler, il y a dix-huit mois, sont sujets à controverse. La « zone d'ombre » du vallon de Vaufrèges ? TDF était d'accord pour implanter un réémetteur, mais il n'y avait pas de voie d'accès. M. Tapie, pressé et moderne, avait parlé d'un transport du matériel par hélicoptère. La solution est venue de la ville de Marseille, qui a pris, en juin 1989, la décision, attendue depuis des années, de financer 300 mètres de route et un local technique (les travaux devraient bientôt commencer). *« Sans notre insistance,* affirme M. Fratani, *nous en serions encore à la case départ. »*

« La politique, ça l'intéresse ? »

M. Tapie s'était engagé à résoudre un ancien et épineux problème de « trou » (4 000 mètres carrés) laissé béant par la faillite d'un promoteur dans le grand ensemble de la Rouvière (près de huit mille habitants et trois mille électeurs). A deux jours du second tour de l'élection, il avait obtenu la signature d'une lettre d'agrément des copropriétaires, en leur présentant un projet assorti de sa caution financière personnelle. Une première société en a étudié, sans succès, la faisabilité. Une seconde a pris le relais. Rien, encore, n'est réglé même si M. Fratani, qui assure de *« l'acharnement »* de son patron, pense qu'un permis de construire pourrait être délivré *« en octobre »*. Pour M. Dominique Masson, l'un des membres du conseil syndical de la Rouvière, la cause est pourtant entendue : *« M. Tapie,* s'indigne-t-il, *nous a bernés. »*

Les Français d'outre-mer, eux, sont comblés. M. Tapie, appuyé par M. Maurice Benassayag, délégué du gouvernement aux rapatriés, leur avait promis une fondation. Le maire de Marseille y travaille parallèlement, et la région apportera, aussi, son obole.

Reste une question, posée par l'intéressé lui-même à « L'heure de vérité ». Ses électeurs sont-ils, en définitive, *« fiers »* d'avoir M. Tapie pour député ? *« Il se demande sans doute,* traduit M. Saura, *si je voterai encore pour lui ? Mais, alors, la politique, ça l'intéresse ? »*

GUY PORTE

(1) L'établissement, qui occupe les locaux d'une ancienne école maternelle, au bord de mer, n'est pas implanté dans la 6e circonscription. Mais les jeunes qui résident dans celle-ci sont prioritaires (35 % de l'effectif formé).

Les états généraux de Strasbourg

M. Nallet propose le classement de 6 000 hectares de forêt rhénane

STRASBOURG

de notre correspondant

Six mille hectares de la forêt rhénane alsacienne devraient être classés d'ici à juin 1991 en « forêt de protection », dont huit cents hectares sous le régime plus sévère des réserves naturelles : c'est la proposition qu'a faite M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture devant les états généraux de la forêt rhénane, réunis à Strasbourg, jeudi 2 août.

Cette grande table ronde entre élus locaux, représentants du gouvernement – MM. Brice Lalonde et Théo Braun étaient aux côtés de M. Nallet, – administrations concernées et représentants des associations écologistes, avait été proposé après la polémique provoquée par la décision du gouvernement d'autoriser le défrichement de 50 hectares à Marckolsheim pour l'implantation d'une usine autrichienne de production d'acide citrique.

Les états généraux n'ont pas vu le ministre fléchir sur ce point : *« J'assume entièrement cette décision. Il s'agit d'une mauvaise forêt »*, a répété M. Nallet. Une commission, cependant, se réunira autour du ministre alsacien, M. Braun, pour faire *« d'ultimes vérifications »*, par exemple avec les responsables autrichiens de la firme. Il n'a pas exclu l'éventualité de trouver un autre site, comme le proposent les écologistes et certains conseillers généraux du Haut-Rhin, mais, *« sans élément nouveau »*, la décision sera irréversible en septembre. De fait, ces états généraux ont accéléré les mesures de protection du massif forestier rhénan, souvent déjà prévues par les administrations ou les collectivités locales.

M. Lalonde a, par exemple, confirmé qu'un parc naturel régional de la forêt rhénane est à l'étude, qu'Electricité de France avait accepté l'éventuelle création d'une réserve naturelle sur l'île de Rhinau, que Strasbourg aura aussi sa réserve au Rohrschollen.

M. Nallet a affirmé que les enquêtes d'utilité publiques seront lancées immédiatement dans toutes les communes concernées par les mesures de protection et que les décrets pourraient être publiés en juin 1991.

Les écologistes alsaciens sont restés réservés devant ce résultat. M. Roland Carbiener, président de la puissante association fédérative régionale pour la protection de la nature (AFRPN), a déclaré qu'il s'agissait de *« la réanimation de plans de protection extrêmement anciens qui n'avaient pas été appliqués par l'Etat »* et que *« le classement en forêt de protection est très insuffisant, puisqu'il ne garantit que le boisement et n'empêche pas des interventions sylvicoles destructrices »*. Le député européen, M. Antoine Waechter, pour les Verts, a insisté sur la nécessité de ne pas scinder la forêt rhénane : il propose que l'Etat rachète le terrain de Marckolsheim au Port autonome de Strasbourg, pour éviter son industrialisation, et que l'usine autrichienne soit implantée dans un autre site alsacien.

JACQUES FORTIER

La visite de M. Le Pensec

Le nouveau statut de la Polynésie entrera en vigueur avant la fin de l'année

PAPEETE

de notre correspondant

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a annoncé, mercredi 1er août à Papeete (Tahiti), que les décrets d'application de la loi du 14 juillet dernier sur le nouveau statut du territoire, concernant notamment la création d'une chambre territoriale des comptes et d'un comité consultatif des étrangers, seront publiés avant la fin de l'année. M. Le Pensec a indiqué, aussi, que le gouvernement territorial procédera prochainement, en concertation avec les maires, à la mise en place des cinq conseils d'archipel institués par la nouvelle loi et dotés de compétences exclusivement consultatives.

Au cours d'une séance de travail avec le président du gouvernement du territoire, M. Alexandre Léontieff, le ministre des DOM-TOM a évoqué les ressources budgétaires de la Polynésie française. Répondant à M. Léontieff, qui s'inquiétait des diminutions des importations du Centre d'expérimentation nucléaire du Pacifique, M. Le Pensec a déclaré : *« Si cette tendance se confirme dans les prochains mois, il faudra approfondir l'analyse de ses causes et en discuter. »*

Rappelant que le ministère de la défense avait accordé au territoire une dotation de 30 millions de francs à la fin de l'année 1989, le ministre des DOM-TOM a ajouté que l'Etat pourrait concéder, *« comme il l'a déjà fait dans le passé, des avances de trésorerie »*. C'est une proposition minimale pour le gouvernement du territoire, qui avait espéré obtenir l'annonce d'une « rallonge » budgétaire pendant la visite de M. Le Pensec.

MICHEL YENG-KOW

Fin de partie

Suite de la première page

En fait, ce voyage était à usage purement interne : il fallait prouver aux Français que M. Rocard pouvait aussi faire bonne figure auprès des grands de ce monde. Lesquels grands sont évidemment restés impavides.

Quant à la banalisation des scandales, elle atteint des sommets himalayens.

La parade des socialistes

Apparemment, les socialistes en France peuvent tout se permettre : conserver un ministre des finances dont deux proches collaborateurs sont impliqués dans un scandale financier majeur : recruter au cabinet du président de l'Assemblée nationale un ancien ministre qui n'a dû son salut qu'à une amnistie scandaleuse ; mettre sur le compte de circonstances exceptionnelles les comportements effectivement exceptionnels de certains hauts responsables qui utilisaient les avions de la République pour convoyer des armes de contrebande... J'en passe et des meilleures ! Où s'arrêtera-t-on ? La parade des socialistes a, jusqu'ici, bien fonctionné ; elle repose sur l'amalgame et le rideau de fumée. On leur dit : « Société générale, Pechiney... », ils répondent : « Privatisations », mais sans pouvoir fonder le quart du commencement d'une preuve d'opération indélicate à imputer au précédent gouvernement. On leur dit : « Carrefour du développement... », ils répondent, comme l'a fait de manière indigne M. Bérégovoy : « Affaire Chaumet », en oubliant de dire qu'en la circonstance la justice a mis le ministre cité au rang des victimes et non des coupables. La différence n'est pas mince !

Combien de temps ce spectacle durera-t-il ? La patience des Français n'aura-t-elle donc aucune limite ? Craignons qu'un jour ou l'autre leur réaction ne soit terrible.

Mais, me dira-t-on, l'opposition est-elle en meilleure forme ?

La création, le 26 juin dernier, de l'Union pour la France et l'accord conclu sur les « primaires à la française » ont marqué une étape importante dans son redressement. Comme je l'écrivais récemment, nous n'avons plus maintenant droit à l'erreur. Il nous faut apporter, dès la rentrée de septembre, la preuve que l'Union pour la France est une réalité vivante, organisée et cohérente. C'est ce que nous allons faire.

Je voudrais ici mettre l'accent sur deux autres conditions de la réussite.

Il faut, d'abord, que nous sachions aller au bout de notre logique dans notre attitude vis-à-vis du Front national. On connaît mes convictions sur ce chapitre : tout accord ou toute complaisance seraient politiquement mortels. Les responsables régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en train d'en faire la démonstration : leur stratégie d'alliance avec le Front national va les conduire à se faire manger tout crus par un partenaire qui prospère à leurs dépens !

Je connais les risques de l'intransigeance. Elle peut nous faire perdre en 1992 – si telle est la date retenue – certains conseils régionaux ou certains conseils généraux. Il faut le savoir et se préparer à y faire face. Le choix décisif des législatives de 1993 apparaîtra alors dans toute sa brutalité. Perdre une bataille est parfois le moyen de gagner la guerre.

Deuxième condition du redressement de l'opposition : nous devons apporter des idées neuves et fortes, face à un gouvernement qui patine dans sa médiocrité.

Le renouveau de la politique

Dieu sait si les défis que nous avons à relever sont nombreux et, par bien des aspects, exaltants. J'en évoquerai sommairement quatre : l'Europe, l'éducation, l'environnement, l'éthique – les quatre E.

L'Europe : il ne suffit pas de répéter béatement que nous nous réjouissons de ce qui se passe. La France doit reprendre l'initiative. Elle peut le faire dans un domaine où, grâce à la prémonition et au courage du général de Gaulle, elle a des responsabilités et des moyens particuliers : celui de la sécurité collective de l'Europe. Chacun voit bien que le monde reste dangereux, que la Russie est toujours surarmée, que l'Europe centrale et orientale est instable. Il est donc impératif qu'au sein de l'alliance atlantique et à égalité de droits et de devoirs avec les Etats-Unis, l'Europe s'affirme comme telle, à la fois dans le domaine nucléaire, où l'idée de la coopération franco-britannique ne peut être abandonnée, et dans le domaine conventionnel, où le moment est peut-être venu de mettre sur pied une véritable armée européenne. L'Union de l'Europe occidentale offre un support tout désigné à ce qui pourrait être une initiative française.

L'éducation : quelques milliards de plus ne suffiront pas à régler le problème de la formation de nos étudiants. Il faut évidemment augmenter et moderniser nos capacités d'accueil à l'Université. Il faut surtout faire éclater le corset du conformisme et de la routine. C'est un nouvel univers de formation post-secondaire qu'il faut imaginer, avec des filières professionnelles plus courtes, totalement autonomes, capables d'attirer les hommes, les moyens, les idées, qu'ils viennent de l'Etat, des collectivités locales ou des entreprises. Il n'est pas vrai que nous pourrons accueillir, quel que soit l'effort financier de l'Etat, 80 % d'une classe d'âge après le baccalauréat dans les structures universitaires actuelles. Il faut un renouvellement radical.

L'environnement : l'été passé... et les cantonales retardées jusqu'en 1992, entendra-t-on encore les chants du « bucolisme électoral » ? Et pourtant, quel défi plus vital que celui de la sauvegarde de la planète Terre ? Les états généraux de l'Union pour la France y consacreront toute une convention le 15 et le 16 septembre prochain. Dès maintenant, je voudrais rappeler une urgence : la France a besoin d'un plan national de préservation de ses ressources en eau, de production d'eau potable – car c'est désormais un bien économique qu'il faut produire – et d'épuration des eaux usées. Cette tâche est aussi prioritaire que l'était celle de la reconstruction d'un réseau d'électricité après la guerre. Et puisque nous avons l'ambition d'être une puissance méditerranéenne, pourquoi ne pas prendre simultanément la tête d'une véritable croisade pour le sauvetage de la Méditerranée – *Mare nostrum* comme disaient les Anciens, – dont les rivages, d'ici l'an 2000, vont accueillir une population toujours plus nombreuse et des activités économiques toujours plus polluantes ?

Ne pas tout réglementer

L'éthique, enfin : quelque répugnance que nos civilisations modernes y aient, nous ne ferons pas l'économie d'un grand débat public sur la vie et sur la mort. On voit d'ores et déjà se dégager quelques principes fondamentaux : ne pas tout réglementer tout le temps ; ne pas prétendre apporter une réponse globale, unique et définitive ; affirmer qu'en toute circonstance c'est le bien de la personne humaine qui doit primer... L'actualité me suggère une remarque plus précise qui pourrait servir de règle méthodologique : la bonne démarche est-elle, s'agissant de l'euthanasie, de vouloir faire dire à la loi quand et comment on peut interrompre la vie ou bien plutôt de développer la formation et les moyens de la médecine palliative, qui permet d'assurer à chacun une fin de vie digne ? Il suffit de poser la question pour y répondre.

Si l'opposition est capable de susciter de tels débats dans l'opinion et d'apporter ses propres éléments de réponse, alors une partie nouvelle pourra commencer : celle du renouveau de la politique, dans sa noblesse et sa grandeur.

ALAIN JUPPÉ

□ **M. Bérégovoy chargé de l'intérim de M. Rocard.** – Un décret de la présidence de la République, daté du jeudi 2 août, indique que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, est chargé de l'intérim du premier ministre, M. Michel Rocard, actuellement en vacances. M. Bérégovoy assurera cet intérim jusqu'au 10 août, puis il sera remplacé par M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale et numéro deux du gouvernement – lui aussi en vacances actuellement, – jusqu'au retour de M. Rocard, prévu pour le 17 août.

Une plaisanterie de mauvais goût

Victime d'une plaisanterie de mauvais goût, *le Monde* a, dans une partie de sa première édition datée vendredi 3 août, page 6, attribué à M. Gérard Longuet, député de la Meuse, secrétaire général du Parti républicain, une déclaration à propos de la santé du président de la République qui était un faux. M. Longuet, interrogé jeudi matin 2 août par RTL, n'a pas prononcé les paroles que nous lui avons prêtées.

Aussitôt l'erreur décelée, l'impression du journal a été interrompue, et le texte fautif supprimé, mais quelques exemplaires étaient déjà partis à la vente. *Le Monde* prie M. Longuet et ses lecteurs de bien vouloir accepter toutes ses excuses.

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Pour ressouder des services secrets démoralisés

Un projet de statut commun aux 3 500 agents civils et militaires de la DGSE

Pour désamorcer la « grogne » d'une partie des personnels de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le « patron » des services secrets français, M. Claude Silberzahn, prépare un nouveau statut de ses agents qui, à terme, devrait être commun aux trois mille cinq cents civils et militaires sous ses ordres. Si M. Silberzahn devait rester à son poste suffisamment longtemps, c'est un statut relativement homogène et propre aux trente et un corps différents de cette « maison » qui devrait être progressivement institué sur cinq années.

Depuis 1980, la DGSE en est à son sixième directeur général, à son cinquième directeur de l'administration et à son quatrième chef du service du personnel. *« Avec une telle instabilité à sa tête,* observe un agent, *il est difficile d'avoir une politique du personnel cohérente, suivie et orientée vers l'avenir. »* Quand ils *se réunissent en assemblée générale* sous le couvert de leur cercle d'entraide sociale et culturelle (CESC), qui est en quelque sorte le syndicat maison, les agents de la DGSE évoquent le *« malaise »*, la *« lassitude »*, le *« scepticisme »*, l' *« amertume »* et le *« découragement »* de l'ensemble du personnel. *« Nous sommes tous malades, existentiellement,* dit l'un d'entre eux, *et les électrochocs que nous avons subis ces derniers temps auraient pu achever ceux qui restent attachés à cette maison. »*

Au rythme actuel, les plus pessimistes s'attendent à une centaine de démissions en 1990, dont la plupart pour des raisons de rémunération insuffisante. Si, à cette évaluation qui peut paraître excessive, on ajoute les cent cinquante départs naturels par an pour cause de retraite, la DGSE enregistre un renouvellement de ses personnels qui n'est pas négligeable par rapport à ses effectifs.

Les suites du fiasco de l'opération menée en juillet 1985 contre le mouvement Greenpeace en Nouvelle-Zélande ne sont pas étrangères à cette crise morale. Mais elles sont loin de tout expliquer. La situation de la DGSE est jugée par certains de ses agents *« aussi préoccupante aujourd'hui qu'il y a quelques années »*. Les uns parlent de *« crise de confiance entre la hiérarchie et les exécutants »*. D'autres évoquent, le *« manque de considération »*, voire les *« humiliations »* dont leur métier serait l'objet. Certains encore dénoncent l'absence d'*« un équilibre harmonieux »* entre les anciens et les nouveaux venus.

Des trésors d'énergie

M. Silberzahn, qui a pris ses fonctions en mars 1989 est, pour l'instant, épargné par ces critiques. Sans être tenu pour responsable de ce *« climat d'exaspération »*, pour reprendre le jugement de la présidente du CESC, le patron de la DGSE est invité à concrétiser davantage le *« souffle nouveau »* qu'il est censé représenter après avoir accepté de succéder à trois officiers généraux depuis 1982. Les doléances portent, pour l'essentiel, sur des garanties statutaires assurant aux agents de la DGSE une hausse de rémunération et un véritable plan de carrière, au besoin en sortant leur corporation du carcan de la fonction publique.

C'est là une vieille revendication d'une *« maison »* où cohabitent difficilement des militaires directement rétribués par les armées, des fonctionnaires civils titulaires gérés par la seule DGSE, des contractuels recrutés temporairement pour leur spécialité et des fonctionnaires détachés qui continuent à être contrôlés par leur administration d'origine. Il faut à la direction générale des services secrets déployer des trésors d'énergie pour attirer, conserver et faire vivre ensemble tant de corps jaloux de leurs prérogatives.

Déjà, en 1987, le général René Imbot, l'homme qui avait voulu « verrouiller » la DGSE après l'affaire Greenpeace, avait cherché à *refondre ces différents statuts* en expliquant qu'il faudrait tirer le *« meilleur parti »* du régime général de la fonction publique pour répondre aux exigences de ses subordonnés qui réclamaient de bénéficier d'un classement indiciaire supérieur à celui de la Police nationale. Remplacé quelques mois plus tard par le général François Mermet qui, lui-même, ne devait demeurer qu'un an à la tête de la DGSE, le général Imbot n'eut guère le temps de tenir ses promesses.

Aujourd'hui, M. Silberzahn fait comme s'il avait la durée pour lui. En raison des difficultés de recrutement, le *« patron »* des services secrets sait qu'il doit composer, dans un premier temps, avec la diversité actuelle des ressources humaines de son service, qu'elles soient militaires ou civiles. Il n'ignore pas non plus qu'il lui faudra combler le déficit *« majeur »* de recrutement dans les armes dites techniques, comme les transmissions ou l'électronique, et prévoir de nouveaux moyens réglementaires et financiers pour offrir aux civils des profils de carrière suffisamment attrayants.

Côté budget d'abord. En 1990, la DGSE n'a pas subi la déflation des *effectifs imposées aux armées. Au* contraire, quatre-vingt-dix emplois supplémentaires ont été créés au service des écoutes des transmissions gouvernementales à l'étranger. L'indemnité mensuelle de contraintes pour l'ensemble des personnels a été *portée de 529 à 600* francs *et celle* de sujétion pour les « techniques » a été majorée de 15 %. Pour 1991, on discute de l'opportunité d'attribuer à la DGSE cent vingt emplois nouveaux dans la recherche du renseignement à l'étranger et quatre-vingts autres pour le personnel technique. L'indemnité de contraintes devrait passer à 1 000 francs.

Côté statut, ensuite. C'est un travail de Pénélope qui attend l'administration de la DGSE puisqu'il *devrait s'étaler* sur environ cinq ans. Il s'agit de tenter de ressouder une *« maison »* divisée, sous l'égide d'un statut plus homogène englobant tous les recrutements.

L'idée est d'arriver à terme à concevoir un statut dit d'emploi pour l'ensemble des personnels, civils et militaires, sur le modèle de ce qui existe déjà au Commissariat à l'énergie atomique ou dans les établissements publics créés par la nouvelle réforme de l'administration des PTT. Cette réorganisation se fera par étapes. *Grosso modo*, chacun des agents de la DGSE qui arrive de son administration d'origine avec actuellement son bagage d'indices et de primes pourra accéder à des fonctions selon ses compétences d'expert reconnues et non plus parce qu'il est titulaire d'un grade (dans l'armée) ou d'un titre (dans le civil). Les fonctionnaires civils ou militaires et les contractuels partiront donc à égalité.

Une petite révolution

Ce statut répartira tous les personnels en six niveaux d'emploi – trois niveaux de conception et trois niveaux d'exécution – correspondant à leurs connaissances et à leurs qualifications. A l'intérieur de ces niveaux d'emploi il sera possible de faire carrière tout en restant dans le domaine de son expertise, et il sera *même loisible de passer,* sous certaines conditions, d'un niveau d'emploi à un niveau supérieur. Tous les agents recrutés à l'extérieur qui ne sont pas des fonctionnaires détachés pourront cesser d'être contractuels pour entrer au service de l'Etat.

Si elle est menée à son terme, c'est d'une mini révolution à l'intérieur de la fonction publique qu'il s'agit puisque les postes au sein de la DGSE seront désormais ouverts à quiconque, civils ou militaires, fonctionnaires de l'Etat ou contractuels, pourvu que la qualité d'expert leur soit unanimement reconnue par la communauté du Renseignement. A ce jour, le syndicat maison a réservé son appréciation. Ultime niveau : *c'est à une commission de concertation* et d'information du personnel, récemment créée et convoquée à cinq reprises depuis le début de l'année, que revient le soin d'examiner les textes de ce statut. En cas d'échec du dialogue avec l'état-major de la DGSE ou de refus de ce statut d'emploi par le gouvernement, les responsables du CESC, qui disent se méfier des *« chausse-trapes »* qu'on pourrait leur tendre, conviennent que la seule façon d'apaiser la *« grogne »* actuelle serait de s'en tenir à une réforme par référence aux statuts de la Police nationale.

JACQUES ISNARD

REPÈRES

ENFANCE

M. Mitterrand se rendra au sommet mondial de l'UNICEF

Le président de la République, M. François Mitterrand, se rendra personnellement au sommet mondial pour les enfants, organisé dans le cadre de l'UNICEF du 20 au 30 septembre au palais des Nations unies à New-York. La nouvelle a été annoncée, jeudi 2 août, par le directeur général de l'UNICEF, M. James Grant, qui a précisé que trente-huit présidents, vingt premiers ministres et deux rois ont déjà répondu favorablement à l'invitation.

LA DEFENSE

Protestation du Conseil d'Ile-de-France

Les projets d'aménagement de l'ouest de la Défense, annoncés mercredi 1er août, par le ministre de l'équipement (*le Monde* du 3 août) ont été très mal accueillis par le conseil régional d'Ile-de-France qui a décidé, à la majorité, d'élever *« une solennelle protestation »* contre le manque de concertation. *« Le gouvernement prend des mesures unilatérales qui engagent l'avenir de toute l'Ile-de-France,* déclare dans un communiqué M. Pierre-Charles Krieg, président du conseil régional. *Cette décision fausse toutes les mesures prises depuis de nombreux mois en faveur du rééquilibrage Est-Ouest »*. Pour lui, *« la concertation entre tous les acteurs économiques, sociaux et politiques, ainsi que la prise en compte de l'ensemble des problèmes de toute la région, sont la base du succès de l'aménagement des trente années à venir »*.

MEDECINE

Nouvelle polémique entre SOS-Médecins et des généralistes

Une plainte pour diffamation a été déposée, jeudi 2 août, par le docteur José Juhel, président de l'association SOS-Médecins, contre le vice-président du syndicat de médecins généralistes MG-Paris, le docteur Gérard Agulhon. Ce dernier, avait accusé, la veille, l'association SOS-Médecins d'*« exercer la médecine comme un commerce »*, de porter atteinte *« à la qualité des soins, à la moralité de notre profession »* et de mettre en jeu *« la sécurité des malades »*. Récemment, cent vingt-six praticiens de l'association SOS-Médecins Paris avaient été suspendus *par le conseil régional* d'Ile-de-France de l'ordre des médecins pour publicité illégale, à la suite d'une plainte déposée notamment par le syndicat MG-Paris.

POLLUTION

Le Sénat américain accroît la responsabilité des pétroliers

Alors que les experts se disputent pour savoir si la nappe de pétrole qui menaçait la côte du Texas depuis plusieurs jours s'est évaporée ou bien si elle a coulé, le Sénat américain a adopté une loi accroissant fortement les moyens de prévention et de lutte contre les marées noires. Désormais le plafond de responsabilité des affréteurs de pétroliers, qui ne dépassait pas 150 dollars par tonne (environ 825 F), est porté à 1 200 dollars (environ 6 700 F). Un fonds de 1 milliard de dollars devra être disponible en permanence pour payer les opérations de nettoyage. Les réservoirs des nouveaux tankers devront avoir une double coque et ceux déjà en service devront s'en équiper d'ici 2010 sous peine d'être retirés de la circulation. – *(AFP.)*

□ **Des fûts d'uranium baladeurs.** – Deux fûts contenant 130 kilos d'uranium destiné à servir de combustible dans une centrale nucléaire se sont promenés durant une semaine par avion entre l'Europe et les Etats-Unis, sans aucun contrôle, alors que le transport de ces matériaux dangereux est sévèrement réglementé. Explication donnée par Advanced Nuclear Fuels, la firme allemande concernée : une simple erreur de manutention. La Commission européenne a décidé, pour la première fois de son histoire, de mettre sous tutelle l'entreprise fautive. – *(AFP, Reuter.)*

JUSTICE

Inculpation d'homicide volontaire à Nice

Nicole Maire, personnage d'Agatha Christie

Mme Nicole Maire, quarante-trois ans, a été inculpée d'homicide volontaire le 27 juillet à Nice et écrouée. Elle aurait tranché la gorge de son troisième mari, mort dans la nuit du 20 au 21 juillet. La thèse du suicide a été écartée après *la déposition* du deuxième mari de Mme Maire. Celle-ci, rapidement passée du statut de victime à celui de meurtrière, nie toujours.

NICE

de notre envoyé spécial

Mme Nicole Maire traçait sa vie tranquille. Sans heurts et sans joie. Elle arrosait ses roses et ses plantes vertes, nettoyait sa volière et allait à la plage avec sa petite fille de cinq ans. Nicole n'aime pas les histoires.

Elle baladait sa belle chevelure rousse, sa silhouette élancée et ses vêtements élégants sur la Promenade des Anglais. *Seule ou avec sa famille.* Elle ignorait les sorties en boîte ou les virées entre amis. Nicole Maire craint les histoires.

Ses voisins la connaissaient de vue. Elle parlait peu, *« toujours très polie »* dans les escaliers, une causerie de balcon sur la nouvelle poudre à laver. *« Avant de lire les journaux, je ne connaissais même pas son prénom »*, avoue sa voisine de palier. Nicole Maire ne raconte *pas d'histoires.*

Ou alors, toute sa vie est une histoire. Elle imagine des personnages, les façonne, les monte, les joue et les jette quand ils ont fait leur temps.

A quarante-trois ans, Nicole Maire a déjà eu trois maris, tous plus jeunes qu'elle. Du premier, qui aurait émigré aux Etats-Unis, on ne sait rien. Le deuxième, Jean-Claude, qui avait dix-neuf ans lors du mariage, a été prié *de faire ses bagages quand son* cabinet de kinésithérapeute lui a permis de prendre un peu d'indépendance.

Le troisième, Patrick Maire, trente-huit ans, avait quitté récemment la sécurité des banques pour ouvrir un commerce de vins. Le 21 juillet, il est retrouvé mort, un couteau de 30 centimètres dans la gorge. Un suicide pour Nicole Maire, qui ne raconte pas d'histoires. *Un suicide pour tout le monde.* La veille, Patrick Maire avait joué et perdu une forte somme d'argent.

Pourtant, quelques heures avant l'incinération du défunt, le deuxième mari se souvient de la fascination de Nicole pour les armes *blanches et des lames* dont elle le menaçait les soirs de dispute. Il alerte la police, la cérémonie est reportée pour cause d'autopsie et, après quarante-huit heures d'interrogatoire, Nicole Maire est inculpée d'homicide volontaire et écrouée à la maison d'arrêt de Nice.

« Qu'on ne me parle pas de vengeance, clame Jean-Claude. *Le divorce a plutôt été une délivrance pour moi. Je me suis remarié depuis. Un homme est mort, il était de mon devoir d'avertir la police. Je n'ai accusé personne, j'ai simplement apporté des éléments à l'enquête. »* A la suite à la déposition du kinésithérapeute, qui a vécu huit ans avec elle, de 1975 à 1983, la veuve martyre d'un mari qui buvait, cognait et jouait prend vite un statut de meurtrière aux yeux des enquêteurs.

Le réveil du subconscient

Ils apprennent que *le couple* Maire avait parlé de divorce il y a quelques semaines, que les époux faisaient chambre à part, que le voisinage avait eu vent de violentes disputes. Pas de *preuves, des soupçons. Nicole* Maire se lève d'habitude à 11 heures. Le 21 juillet, elle était debout à 8 heures. *« Mon subconscient m'a réveillée »*, dit-elle, trop simplement pour *empêcher la suspicion de grandir.* Elle avance l'hypothèse, elle, la mère, que Nicolas, fils de son premier mari, adopté successivement par les deux autres, aurait commis le meurtre. Mais le fils a de solides alibis. Le changement de stratégie aggrave encore les soupçons.

Nicole Maire avait fait plusieurs tentatives de suicide, dont l'une en 1987 l'a plongée dans le coma pour trois jours. Selon ses proches, elle consultait régulièrement un psychiatre. La victime, devenue coupable, finirait ainsi irresponsable. Nicole Maire, qui n'aime pas les histoires, aurait d0 s'en tenir à ce principe et ne jamais s'acheter les œuvres complètes d'Agatha Christie.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

La mort de Norbert Elias

Suite de la première page

Depuis une dizaine d'années, presque aveugle, il vivait, entouré de statues d'idoles africaines, dans une petite maison d'Amsterdam. Au moment de sa mort, il travaillait à un essai sur Mozart.

Ce qui ne l'empêchait pas de suivre de près l'évolution de la situation en Allemagne : *« Je n'ai pas cru possible – je l'avoue sincèrement – que cette plaie (la division de l'Allemagne) se referme un jour. Mais à présent, il faut tout mettre en œuvre pour donner à tous les Allemands le sentiment qu'ils sont européens. Européens avant tout, c'est cela la réalité. »*

Mais l'œuvre d'Elias – dont la majeure partie n'est toujours pas traduite en France – a surtout pâti de son audacieuse nouveauté. Abandonnant les chemins traditionnels de l'historiographie, forgeant ses concepts et ses analyses à partir de la sociologie et de la psychanalyse, Elias comprenait le processus historique moderne comme on ne l'avait jamais fait avant lui : comme une modification de la sensibilité et du comportement des hommes entre le seizième et le vingtième siècle, ces transformations des structures psychiques et des modes de relations entre les hommes étant liées à la lente construction de l'Etat, facteur essentiel de pacification qui tend à remplacer la violence sociale par une contrainte individuelle librement consentie.

Lire l'histoire de ce processus de civilisation, c'est se pencher sur *les modifications qui affectent* l'homme dans son ensemble, sa sensibilité, ses rapports avec lui-même et avec le monde qui l'environne, ses concepts intellectuels, ses manières d'aimer, de boire, de sentir son corps, d'avoir peur, d'éprouver du plaisir...

Histoire culturelle et histoire du pouvoir économique et social : Norbert Elias met en relation dialectique les deux maillons, l'individu « intime » et la société globale, pour découvrir ce qui lui apparaît comme le sens même de l'évolution des sociétés vers la « civilisation », à savoir le développement de l'auto-contrainte sous la pression de la société d'Etat : *« Il est nécessaire de relier la structure de la personnalité comme quelque chose de changeant aux conditions sociales et à leurs changements. »*

A ceux qui lui objectaient que son analyse, sans doute exacte lorsqu'elle s'appliquait à la France « civilisée » par la société de cour imposée par l'Etat de Louis XIV, était plus difficilement défendable pour comprendre la période contemporaine dans laquelle le contrôle croissant de l'Etat s'accompagne d'une libération des mœurs et des contraintes individuelles, Elias répliquait que *« l'on peut dire que nous avons une pointe, une vague de relâchement de l'autocontrôle sous certains aspects. Pourtant, si l'on regarde attentivement la situation, on s'aperçoit que ce mouvement est très partiel, ne touche que certaines sphères et tout particulièrement celle qui concerne le sexe (...) ; tandis que certains tabous ont reculé, la structure de l'autocontrainte s'est développée. D'ailleurs, d'un point de vue général, toute démocratisation requiert un renforcement de l'autocontrainte. »*

Ce problème du lien entre démocratie, liberté et contrainte inspirait fortement la réflexion politique d'Elias : la démocratie, en contraignant les pulsions, en faisant intérioriser sans cesse de nouveaux interdits ne conduisait-elle pas à un affadissement, à une dépersonnalisation de la vie individuelle ?

« Nous ne devons pas simplement considérer comment les contraintes peuvent être construites chez l'individu au cours de sa croissance, autant que possible sans mutiler ou limiter ses possibilités personnelles de jouissance. Nous devons aussi considérer comment développer une structure de pouvoir telle que l'on ne construise pas dans la personne, au cours de son développement, des formes de contraintes, dont la seule fonction est le maintien d'un déséquilibre de pouvoir existant ».

L'analyse historique, menée avec allégresse, souvent avec humour par ce savant observateur de nos comportements, débouchait naturellement sur la réflexion morale et *sur le* fonctionnement, encore mystérieux, de ce qu'on nomme le pouvoir. Elle s'accompagnait aussi chez Elias d'une interrogation qui traverse ses derniers livres, notamment sur les Allemands (*Studien über die Deutschen*) et sur l'Europe : comment les Etats dont le développement a si fortement contribué à la civilisation des mœurs ont-ils conservé entre eux des relations qui sont de l'ordre de la loi de la jungle et de la violence barbare la plus primitive ?

Une interrogation qui l'amenait à penser que l'Europe, qu'un Etat européen auraient un grand rôle à jouer dans la civilisation de l'humanité.

PIERRE LEPAPE

RELIGIONS

Le pape au téléphone

La société anglaise Global Telecom Ltd a signé un accord avec Radio-Vatican pour la diffusion d'extraits de discours du pape par téléphone dans le monde entier. Des extraits différents d'une durée de deux minutes seront enregistrés chaque jour et mis à la disposition des fidèles, qui pourront les écouter en composant le 611-411-611 pour entendre le message en anglais et le 611-411-612 pour l'avoir en espagnol. Le montant de l'appel, qui sera remis par la société anglaise au Vatican, servira à financer les voyages de Jean-Paul II. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ESPACE

Pour la mission franco-soviétique Antarès en 1992

Michel Tognini devrait être le troisième spationaute français

Les deux spationautes français retenus pour participer au vol franco-soviétique Antarès sont Michel Tognini et Jean-Pierre Haigneré. Après dix-huit mois d'entraînement en URSS, l'un d'eux – Michel Tognini selon toute vraisemblance – quittera la base de Baïkonour, en juillet 1992, pour rallier la station orbitale Mir.

En 1988, lors de la mission Aragatz, Michel Tognini est resté cloué au sol de la Cité des étoiles. Pendant ce temps, Jean-Loup Chrétien, relié à la station soviétique, s'évertuait à déployer dans l'atmosphère une charpente en fibres de carbone récalcitrante, conçue par les ingénieurs de l'Aérospatiale, pour ce qui allait devenir la plus longue sortie extra-véhiculaire d'un être humain.

Dans deux ans, en revanche, il sera bien passager à bord de la station Mir, pour la mission franco-soviétique Antarès. Et ce sera au tour de Jean-Pierre Haigneré d'arpenter les couloirs du centre Iouri-Gagarine en attendant son heure. *« C'est la tradition de faire voler la doublure de la mission précédente »*, explique M. Daniel Sacotte, directeur général adjoint, chargé de la stratégie, de la planification et des affaires internationales et industrielles au CNES (Centre national d'études spatiales).

Depuis jeudi 2 août, les deux spationautes français candidats à la mission Antarès (du nom de l'étoile la plus brillante de la constellation du Scorpion) sont donc connus. Agés respectivement de quarante et un et quarante-deux ans, tous deux pilotes d'essai et lieutenant-colonel dans l'armée de l'air, cosmonautes au CNES depuis 1986, Michel Tognini et Jean-Pierre Haigneré sont les deux rescapés des sélections, sur 297 volontaires au départ. Michel Tognini sera donc, sauf accident, le troisième spationaute français, après Jean-Loup Chrétien et la mission PHV en 1982 à bord du Soyouz T6, Patrick Baudry et le vol 51-G en 1985 à bord de la navette américaine *Discovery*, et Jean-Loup Chrétien à nouveau, en 1988, pour la mission Aragatz.

Troisième volet de la coopération franco-soviétique dans le domaine de l'espace, Antarès doit durer quatorze jours, un séjour durant lequel le spationaute du CNES aura à réaliser de multiples expériences, tant biomédicales que physiques ou technologiques. Ainsi, sont au programme l'étude des mécanismes hormonaux et des systèmes sensori-moteurs de l'être humain en apesanteur, ou encore l'analyse des effets biologiques des rayonnements cosmiques sur l'homme. Michel Tognini effectuera aussi des essais de cristallisation de supraconducteurs à haute température critique et en microgravité.

Passager payant

Mais pour le CNES, l'objectif principal et à long terme de cette mission, est de voir un pilote français aux commandes du premier vol de la navette européenne Hermès, prévu pour 1997 ou 1998. Le fait, pour le CNES, de disposer de trois ou quatre spationautes rompus aux entraînements de la Cité des étoiles, au cœur du centre Iouri Gagarine, est un atout de poids. Comme pourrait l'être également la possibilité, pour Jean-Pierre Haigneré ou un autre, de participer à un vol de la navette soviétique Bourane, dans le cadre des prochaines missions franco-soviétiques.

Pour le CNES et la recherche spatiale française dans son ensemble, la mission Antarès constitue en fait une opportunité inestimable, au coût non négligeable cependant. Pour la première fois en effet, la France va devoir payer sa participation au vol soviétique : le « billet » de Michel Tognini à bord de la station Mir coûtera au total environ 140 millions de francs.

O. L.

SPORTS

VOILE : record de l'Atlantique en solitaire

Florence Arthaud la décalée

La navigatrice Florence Arthaud a franchi le cap Lizard, jeudi 2 aout à 0 h 19 GMT, à la barre de son trimaran « Pierre-1er », après 9 jours 21 heures et 42 minutes de traversée, améliorant ainsi de plus d'un jour et demi le record de la traversée de l'Atlantique en solitaire que détenait Bruno Peyron depuis août 1987.

Avec ses longues mèches brunes qui fouettent son visage triangulaire, Florence Arthaud, à la barre d'un voilier, ressemble à une furie de la mythologie antique. La colère va bien à cette femme qu'à tort on pourrait croire chétive.

Florence était d'ailleurs furieuse jeudi matin parce qu'en cédant quelques heures au sommeil vers le terme de son odyssée, elle venait de perdre un peu de temps, c'est-à-dire de réduire la marge de son triomphe. Un requin, une tempête et un trou dans un des flotteurs du trimaran avaient aussi contribué à entraver sa progression, mais c'était contre elle-même qu'elle pestait alors même qu'elle aurait dû s'apprêter à savourer son triomphe après dix journées de mer.

Etrange poussée d'adrénaline : n'allait-elle pas faire mieux que le légendaire Charlie Barr, dont le record tint trois quarts de siècle, mieux aussi que Marc Pajot et Eric Tabarly, marins à la renommée sans égale en France ? Peut-être pressentait-elle déjà qu'on allait lui contester la validité de ce record, en objectant qu'elle a bénéficié de l'assistance météo du Marseillais Louis Bodin, procédé encore inconnu en 1980 et 1981 par Tabarly et Pajot, ou qu'elle a disposé d'un nouveau trimaran exceptionnel, dessiné par Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prévost, construit par Jeanneau, bateau bien supérieur en tout cas à *Paul-Ricard* et *Elf-Aquitaine*.

De bien mesquines objections qu'a alimentées Lionel Péan, l'ancien vainqueur de la course en solitaire du *Figaro*, arguant de *« l'hyper-médiatisation de l'événement »*, mais qu'a balayées le détenteur du précédent record, Bruno Peyron : *« Florence a établi un record qui ne sera pas repris de sitôt. »* Ces réserves sont cependant l'expression des sentiments mélangés qu'avait suscités une navigatrice dont jusqu'à présent la notoriété avait été inversement proportionnelle aux résultats.

Sans avoir jamais fait le tour du monde en solitaire comme l'Anglaise Naomi James ou en équipage comme la Suissesse Sylvie Viant, sans avoir disputé les Jeux olympiques comme Claire Fountaine, sans même avoir été la première femme à battre le vieux record de Charlie Barr comme Dany Delage, Florence Arthaud a été considérée par les médias comme *« un grand marin »* dès qu'elle a commencé à disputer des courses océaniques en 1978. Une situation qui lui a permis de trouver sans mal des commanditaires et qui a nourri rancœurs et jalousies. Un rôle que Florence Arthaud a parfois eu du mal a assumer.

Avaries et accidents

La nouvelle détentrice du record de la traversée de l'Atlantique en solitaire est un personnage décalé, toujours en lutte avec elle-même et les autres. Fille de l'éditeur grenoblois Jacques Arthaud, sa famille la destinait à la médecine mais à dix-neuf ans elle a rompu avec son milieu bourgeois : elle a abandonné ses études pour aller « traîner » aux Etats-Unis. C'est là qu'elle assista à l'arrivée d'une Transat en solitaire britannique et qu'elle eut le coup de foudre pour l'océan en faisant le convoyage de retour sur le bateau de Jean-Claude Parisis.

Devenue femme-marin, après avoir demandé le concours financier de son père pour sa première Route du rhum, elle attira l'attention dans un milieu traditionnellement machiste, mais refusa la caution des féministes après quelques navigations avec d'autres femmes : *« Je préfère partir avec un mec »*, expliqua-t-elle avant une Transat en double.

Avec la notoriété, Florence Arthaud a trouvé de puissants commanditaires qui en font une véritable professionnelle. Pourtant elle a souvent négligé l'entretien des bateaux qu'elle a manœuvrés et elle a une liste impressionnante d'avaries à son palmarès. En doublant le cap de la trentaine, Florence Arthaud a renoué avec son milieu familial, mais elle n'en a pas moins continué à collectionner les accidents d'automobiles et à vivre à cent à l'heure.

ALAIN GIRAUDO

Les records de traversée de l'Atlantique

Les records de la traversée de l'Atlantique à la voile, entre New-York et le cap Lizard (pointe sud-ouest de l'Angleterre), avant la tentative de Florence Arthaud, étaient les suivants :

• En équipage :

1905 : Goélette *Atlantic*, Charlie Barr (E-U) 12 j. 4 h min.

1980 : Trimaran *Paul-Ricard*, Eric Tabarly (Fra), 10 j. 5 h 14 min.

1981 : Catamaran *Elf-Aquitaine*, Marc Pajot (Fra), 9 j. 10 h 6 min.

1984 : Catamaran *Jet Services*, Patrick Morvan (Fra), 8 j. 6 h 36 min.

1986 : Trimaran *Royale*, Facque et Caradec (Fra), 7 j. 21 h 5 min.

1987 : Trimaran *Fleury-Michon 8*, Ph. Poupon (Fra), 7 j. 12 h 50 min.

1989 : Catamaran *Jet Services V*, Serge Madec (Fra), 7 j. 6 h 12 min.

1990 : Catamaran *Jet Services V*, Serge Madec (Fra), 6 j. 13 h 3 min.

• En solitaire :

1987 : Catamaran *Ericsson*, Bruno Peyron (Fra), 11 j. 11 h 47 min.

ÉQUITATION

La France championne du monde de saut d'obstacles

L'équipe de France de saut d'obstacles est devenue championne du monde de la spécialité, jeudi 2 août à Stockholm (Suède). Les quatre cavaliers français – Eric Navet, Hubert Bourdy, Pierre Durand et Roger-Yves Bost – ont devancé les Allemands de l'Ouest, champions olympiques en titre, et les Britanniques, champions d'Europe. Le dernier titre de la France dans l'épreuve par équipes remontait à 1982 à Dublin.

Le succès de Stockholm a mis en évidence les qualités des deux cavaliers les moins connus de l'équipe. Plus qu'aux piliers Pierre Durand (« Jappeloud ») et Roger-Yves Bost (« Norton de Rhuys »), l'équipe de France doit en effet sa victoire à Eric Navet, auteur d'un double sans-faute avec « Quito de Baussy » – seuls trois concurrents ont réussi pareille performance – et à Hubert Bourdy (« Morgat »), lui aussi auteur d'un sans-faute dans la deuxième manche, à un moment crucial de la compétition.

Patrick Caron, l'entraîneur français, s'est félicité de ce titre. Selon lui, *« une médaille par équipe a plus de signification encore qu'une médaille individuelle car cela démontre la bonne santé de notre équitation et de notre élevage »*. Vendredi 3 août, trois des quatre Français étaient encore en lice dans l'épreuve individuelle : Pierre Durand, Eric Navet et Hubert Bourdy.

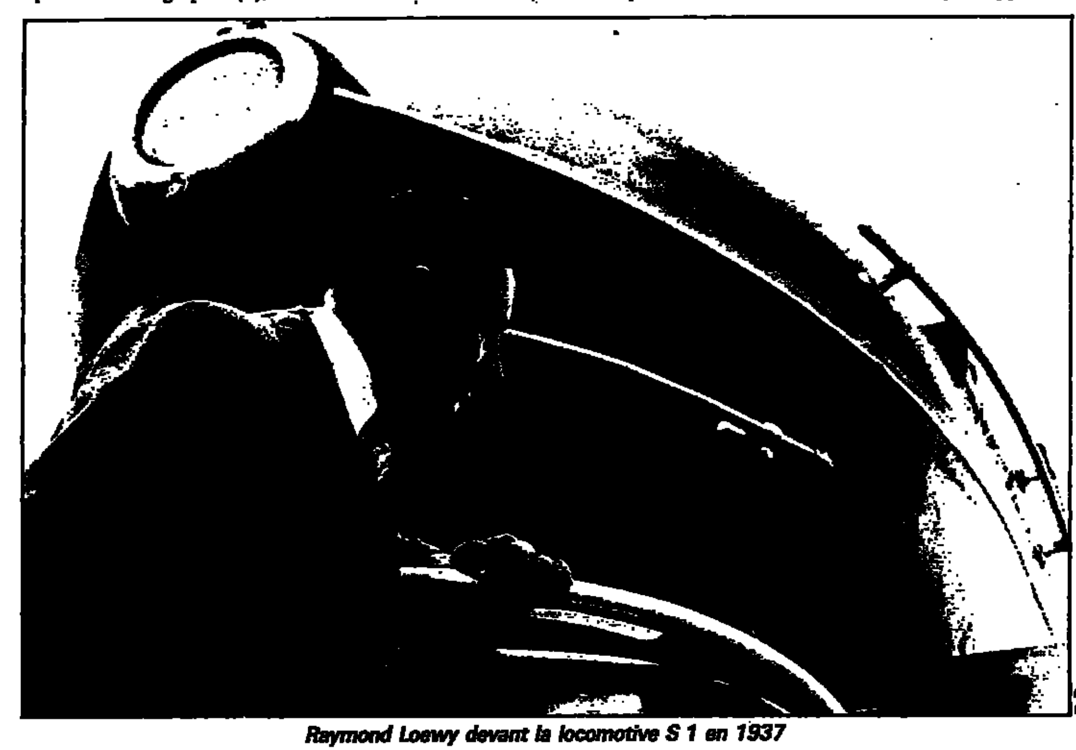
CULTURE

DESIGN

Le rêve américain de Raymond Loewy

Le Centre Pompidou célèbre mal ce pionnier du design qui affirmait qu'« il n'est point de ligne plus belle que celle de la progression des ventes »

Un bus Greyhound, un paquet de cigarettes Lucky Strike, un distributeur de Coca-Cola... L'histoire et l'œuvre de Raymond Loewy (1893-1986) collent comme un chewing-gum à celle du grand rêve américain : la consommation, la vitesse, l'efficacité, la foi en la technique. Après Berlin et avant Amsterdam et Londres, le Centre de création industrielle à Beaubourg (CCI) consacre au pionnier du design américain une exposition-rétrospective . Hommage d'autant plus ambitieux qu'il s'applique à un stakhanoviste du «bon» produit, à l'origine de la célèbre petite phrase : «*La laideur se vend mal*», titre d'ailleurs de son épaisse autobiographie (1).


Raymond Loewy devant la locomotive S 1 en 1937

D.R.

Né à Neuilly-sur-Seine et fils d'un économiste viennois, Raymond Loewy passe son enfance entre Paris (le lycée Chaptal), Nice (la villa Bella-Vista) et Trouville. Il est le témoin des grands bouleversements du siècle. «*Amoureux de douze locomotives à vapeur*», il assiste au premier vol de Santos- Dumont et exploite très vite ses talents de designer . Adolescent, il fait breveter un modèle réduit d'avion, enregistre la marque Ayrel (RL) et, pendant ses vacances, participe à des conférences de la Ligne nationale aérienne.

Sergent pendant la première guerre mondiale, il bricole «*un abri quasiment luxueux*» baptisé «*Studio rue de la Paix*». Démobilisé, il s'embarque pour les Etats-Unis, avec l'espoir d'être engagé par la General Electric Company. C'est à l'automne 1919, avec 40 dollars en poche, qu'il arrive à New-York. «*L'uniforme râpé mais bien coupé et repassé*», le voici aussi ému qu'un Rastignac des temps modernes : «*Je savais que, très vite, j'apprécierais toutes choses américaines. Je me souviens encore de mon tressaillement de joie à la vue du drapeau. Et, après tant d'années, chaque fois que je vois le Stars and Stripes flotter au vent, j'éprouve encore la même émotion. Esthétiquement, c'est un chef-d'oeuvre, c'est un dessin des plus remarquables, viril, gai, brillant, parfait, expression du pays lui-même*».

Parti à la «*chasse aux tout-puissants dollars*», il fait ses débuts comme étalagiste chez Macy's, avant de dessiner des costumes de théâtre (pour Florenz Zigfield) et de travailler comme illustrateur pour *Vogue*, *Harper's Bazaar*. Mais la véritable carrière de Raymond Loewy (il préfère modestement parler de «*croisade industrielle*») commence en 1929, avec sa première vraie commande, le duplicateur Gestetner, exploit artisanal et solitaire, inaugurant une réussite digne de la légende américaine.

La voiture mythique du vingtième siècle

Dès 1935, le *citizen* Loewy, miraculé de la crise économique, travaille pour une douzaine de firmes (la Pensylvania Railroad, Sears Robuck, Greyhound Corporation...). Mais la méfiance à l'égard d'une profession nouvelle – l'esthétique industrielle – règne. Ainsi, après deux ans de visites répétées à Chicago («*à mes propres frais*», précise le designer), Raymond Loewy dessine le réfrigérateur Coldspot pour la somme de 2 500 dollars.

«*J'en dépensai à peu près le double pour exécuter ce travail comme je voulais. Le projet fut accepté, le nouveau réfrigérateur fabriqué et les ventes doublèrent. Pour le modèle suivant, les honoraires furent triplés, les ventes montaient considérablement, mes honoraires furent portés à 25 000 dollars. Les ventes montèrent à 160 000 unités, puis à 275 000, record inouï dans ce domaine*». La légende de Loewy commence, à l'image de la boulimie consumériste et de la prospérité de l'après-guerre.

«*Il n'est point de ligne plus belle que celle de la progression des ventes*», écrivit, dans une lettre au *New York Times*, Raymond Loewy. Il ne tarde pas à ouvrir des bureaux à Chicago (1938), à Londres (1946) et même à South Bend, dans l'Indiana, proches des usines Studebaker, où il redessine l'une des voitures mythiques du vingtième siècle, la *Studebaker champion*.

Objectif de Loewy : réduire le poids des véhicules, les «dégonfler». Ennemi de ce qu'il appelle le style «*flanc à la gélatine*», Raymond Loewy imagine une voiture qui suggère l'idée de vitesse, même à l'arrêt. Les ailes avant intègrent pare-chocs et phares, la surface des vitres est augmentée. En 1952, Studebaker sort la Starliner, dont la calandre chromée, le capot effilé se traduiront par un échec commercial. Puis, en 1962, la Avanti, dernière création de Raymond Loewy pour la compagnie automobile.

Maître à penser du *streamline*, Raymond Loewy considère que la forme suprême est l'œuf, «*un merveilleux exemple d'aérodynamisme appliqué à un objet à progression ralentie. Toute autre forme, cubique par exemple, rendrait la vie des poules fort désagréable*», note-t-il dans son livre . Lapalissade? La méthode de Raymond Loewy c'est peut-être, et avant tout, l'art de communiquer des évidences. L'ancien paquet de Lucky Strike était vert, celui de Raymond Loewy (1940-1942) sera blanc. Avantage : meilleure lisibilité, réduction des coûts.

Son talent d'observateur («*l'esthétique industrielle est faite de 25 % d'inspiration et de 75 % de déplacements*») explique sans doute la multiplicité et l'éclectisme de ses contrats, allant des logos (eau de Javel La Croix, Shell, BP, Newman) aux robinetteries pour évier, aux postes de télévision Westinghouse et aux réfrigérateurs Frigidaire, en passant par les hélicoptères Alouette. Contrairement aux Français, la chance de Raymond Loewy est d'avoir bénéficié d'un enthousiasme industriel lié à l'apparition de nouveaux besoins et à l'âge d'or de la production en série.

Cette façon de voir dans un soutien-gorge...

Reste un solide sens pratique, appliqué sans mépris à tout objet quotidien, du cure-dent à la locomotive, et puis cette façon d'analyser, de voir dans un soutien-gorge «*un problème de construction ou d'encorbellement, familier à ceux qui dessinent des ponts ou calculent des efforts de flexion*» .

Ingénieur missionnaire, Raymond Loewy défend la simplicité plus que la fonction elle-même. «*Il n'y a pas de beauté sans ordre*», a-t-il écrit, formule qui sous-entend des milliers de croquis pour un prototype et justifie sa popularité auprès d'un public dont il comprend très vite les exigences : confort, bien-être, vitesse. Pour recouvrir les sièges d'un autocar, n'est-il pas allé jusqu'à échantillonner la taille moyenne des taches et leur nature? Le «*Frog*» (la grenouille, comme le surnomment ses premiers détracteurs) fera la une du *Time* en 1949.

En 1965, l'atelier de Park Avenue à New-York devient la plus grande agence de design du monde, employant deux cents dessinateurs et un département de maquettes sur 3 000 mètres carrés. Dans les années 60 - 70, Raymond Loewy collabore avec la NASA pour le programme de Skylab, signe l'aménagement intérieur du Concorde pour Air-France. Il meurt en 1986 à Monaco.

Cinq cents concepteurs industriels seraient passés par l'«*organisation Loewy*». Leurs conseils auraient été des plus utiles aux organisateurs de l'exposition du Centre Pompidou, où le visiteur déambule dans une forêt métallique de panneaux, erre dans des coulisses improbables, croule sous les dossiers au lieu de se familiariser avec l'univers de Raymond Loewy, ce grand bourgeois fasciné par l'Amérique, qu'il savait pourtant si bien tourner en dérision. Tout ce que déplorait le maître en arrivant chez Macy's, en 1919, est ici mis en scène sur 800 mètres carrés : «*On se serait cru dans le salon des frères Collyers, ces excentriques qui, n'étant jamais sortis de chez eux pendant quinze ans, furent finalement trouvés morts sous un piano... Mon amour de la simplicité, assaisonné d'une pointe de logique française, me faisait entrevoir une technique différente...*»

LAURENCE BENAIM

► Raymond Loewy, galerie du CCI, Centre-Georges Pompidou, jusqu'au 24 septembre.

(1) Réédité par les éditions Gallimard, coll. Tél. 414 p., 68 F.

MUSIQUES

L'eau vive de Fontfroide

Le « Golgotha » de Frank Martin dans une cité monastique miraculeusement préservée

NARBONNE

de notre envoyé spécial

Les milliers de voitures qui, chaque jour, près de Narbonne, s'engagent sur l'autoroute A 9 ignorent que non loin, au creux d'un vallon, veille une cité monastique qui dominait toute la région au Moyen Age : l'abbaye de Fontfroide, fondée en 1093. On est stupéfait de trouver, derrière les remparts de cyprès, un monastère entièrement conservé, aux pierres rouges et dorées, qui enclôt l'église d'un dépouillement tout cistercien, un cloître admirable, toutes les salles de la vie monastique, des cours élégantes aux décorations du XVII[e] siècle et des jardins à l'italienne en terrasses, traces des époques de décadence.

C'est miracle qu'un tel trésor architectural ait traversé les siècles et les révolutions, sauvé par des moines de Sénanque au XIX[e] siècle, puis, après la loi de séparation en 1905, par des mécènes qui surenchérirent sur l'Institut Rockefeller pour empêcher que le cloître ne fût envoyé, pierre par pierre, aux Etats-Unis. La musique contribue à préserver l'esprit de ce haut lieu, grâce à Nicolas d'Andoque et à l'Association des amis de Fontfroide, qui organisent des concerts depuis 1967 avec Jean-Bernard Pommier. Aujourd'hui, le Festival de Radio-France et de Montpellier donne un large écho aux concerts de Fontfroide (1). L'eau vive de la musique y supplée le torrent à sec.

Abstraction et nudité

Dans la cour Louis XIV, devant un public nombreux installé sur des gradins en tubulures métalliques, le *Golgotha* de Frank Martin y a succédé à la *9[e] Symphonie* de Mahler, dans une interprétation aussi magistrale de Marek Janowski, à la tête de l'Orchestre philharmonique et du grand choeur de Radio-France, avec cinq superbes solistes (Mariette Kemmer, Nathalie Stutzmann, Ian Caley, Jean-Philippe Courtis et Nicolas Christou, porte-parole du Christ) .

La foi brûlante de ce fils de pasteur (dont on célèbre cette année le centenaire) dans ce couvent brûlé de soleil tout le jour, l'abstraction et la nudité de la tradition cistercienne, tout cela se recoupe dans cette vaste méditation, d'un esprit proche des *Passions* de Bach, qui donne la primauté à la transcendance du drame, projette sa lumière sur la seule dimension verticale de l'espoir humain incarné dans le Christ, comme l'a suggéré Rembrandt dans l'eau-forte des *Trois Croix*, point de départ de *Golgotha*.

L'œuvre est simple et directe, prière et contemplation avec le chœur, action dramatique par les solistes sur le récit très sobre que Frank Martin a tiré des Evangiles, avec un orchestre aigu et incisif. Rien que l'essentiel dans la grandeur abrupte de la tragédie, adoucie par la tendresse de Jésus lors de l'institution de l'Eucharistie, et quelques airs de confiance et d'amour tirés des psaumes ou de saint Augustin, jusqu'au chœur final qui s'envole avec une fraîcheur et une allégresse indicibles, après la proclamation solennelle de la résurrection.

La veille, dans la cour Jacques-Cœur de Montpellier, Armin Jordan et l'Ensemble orchestral de Paris (après une interprétation translucide de la *2[e] Symphonie de chambre* de Schœnberg) avaient donné une autre image saisissante du drame du Calvaire dans *les Sept Paroles du Christ* de Haydn, jouées avec une formidable énergie contenue, un lyrisme profondément enraciné, une sorte de grand questionnement de l'âme, correspondant à l'effet recherché par le chanoine de Cadix qui en avait fait la commande. Haydn s'y révèle un grand orateur mystique, une sorte de Bossuet...

JACQUES LONCHAMPT

(1) Avec l'aide de France-Télécom et du conseil général de l'Aude

ARTS

Les alchimistes de la pierre

A Melle, les églises romanes dévoilent leurs secrets grâce à l'art contemporain

MELLE

de notre envoyée spéciale

«*C'est une église, vous êtes sûr?*» Sur le livre d'or de Saint-Savinien, un touriste ne sait plus à quel saint se vouer. De l'art contemporain sous des voutes romanes, cela étonne encore. Les trois édifices romans de Melle, petite ville des Deux-Sèvres tout en rondeur, accueillent cet été de nouveaux paroissiens : les «codes-peintures» de Jean-Paul Albinet à Saint-Savinien, les espaces sonores et lumineux de Christina Kubisch à Saint-Pierre et le MH-Tronic, une boîte à musique dernier cri, à Saint-Hilaire.

L'idée d'Henri-Michel Borderie, directeur artistique de «l'Été roman», est séduisante. L'art contemporain n'est pas un trouble-fête, mais le révélateur de cette architecture sobre, éclaircie par des rénovations récentes. Les codes-barres et les collages publicitaires en forme de vitraux de Jean-Paul Albinet font ressurgir, grâce à un pistolet laser, les stèles ou la moindre petite niche cachée.

Certains, dans la région, ont crié au scandale. «*Où est la provocation?*» rétorque Henri-Michel Borderie. Le directeur artistique de « L'été roman » est plutôt content d'avoir fait ouvrir une église qui servait de hangar presque toute l'année. «*Saint-Savinien a subi le pire des outrages pour un lieu saint. Au XIX[e] siècle, c'était une prison. L'art contemporain ne fait que la valoriser.*»

Dans l'église Saint-Hilaire, seul lieu de culte actif, il a préféré la sagesse d'un recueillement musical en installant le MH-Tronic. 5 F dans cette grosse boîte à musique, et le *Nisi Dominus*, de Vivaldi, la belle voix grave d'Aretha Franklin tombent de la voûte.

Un couple d'amoureux s'est offert un chant de germination des paysans taïwanais, une famille *l'Ave Maria*, de Gounod, manifestement devenu le tube de Saint-Hilaire.

Christina Kubisch s'est arrêtée une semaine à Melle. Le jour, elle a contemplé Saint-Pierre brûlée par le soleil. Le soir, au crépuscule, elle a écouté les cris des martinets autour du petit clocher et les a enregistrés. L'artiste allemande a eu l'idée de plonger l'église dans le noir.

Le sol humide et moite du chœur

Après la lumière crue, il faut s'habituer à la pénombre, se laisser envahir par cette chaleur angoissante, animale, s'asseoir, sur le sol humide et moite du chœur, s'enivrer de l'obscurité qui peu à peu se transforme en lumière laiteuse, du chant lancinant des martinets.

Seules les jointures des pierres des colonnes sont soulignées par des fils phosphorescents, couches sédimentaires ou tranches d'âge. On retrouve à la fois l'architecture des églises de Toscane, rayées de noir et de blanc, et l'atmosphère du *Dark Passage*, de James Turrell, visible au Musée d'art moderne à Paris (1).

Henri-Michel Borderie entend continuer son exploration de Melle. Il songe à l'hôtel Renaissance de Ménoc et à deux magnifiques lavoirs nichés au creux d'un vallon, il imagine les mises en scène possibles, et réfléchit aux prochains artistes qui investiront ces vieilles pierres.

BÉNÉDICTE MATHIEU

► De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 septembre. Tél. : 49-29-11-46. Catalogue des expositions : 35 p., 25 F. « L'été roman » sera clôturé le 16 septembre, à 19 heures, par un concert de carillonneur de cloches orchestré par Anne Gillis.

(1) Collection Panza, Musée d'art moderne de la Ville de Paris. De 10 heures à 17 h 30, le mercredi jusqu'à 20 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 4 novembre.

Le patois de Chaissac

Une rétrospective à L'Isle-sur-la-Sorgue de ce peintre disparu il y a vingt-six ans

« Un peintre «*rustique moderne*», un homme «*en culotte de velours et veste de moleskine*», qui peint «*en patois*», comme il le disait lui-même, chez le marquis de Campredon! En fait, on ne sait lequel est le plus aristocratique, de l'hôtel particulier sis non loin de la Sorgue ou de l'art de Gaston Chaissac, tant ses totems et ses peintures respirent à l'aise dans cette maison noble.

Galeries et collectionneurs privés ayant prêté des tableaux élégamment encadrés, l'impression de raffinement en est accentuée. Le pouvoir de Chaissac est tel que ses matériaux les plus dérisoires – du bois un peu gâté, une gamelle, une porte de gazinière, un seau écrasé, un pot à lait – pour peu qu'il ait, sur eux, tracé des traits, posé des touches de peinture, collé des papiers colorés, acquièrent un indéfinissable crédit poétique.

Vingt-six ans après sa mort et passée l'époque qui privilégiait le pittoresque du personnage – l'épistolier du bocage vendéen interpellant les beaux esprits, le cordonnier de village peignant au gros ripolin sur ce que le hasard et son flair lui mettaient sous la main – voici que l'œuvre parle seule et elle est plus énigmatique que jamais.

Qu'est-ce qui a compté le plus pour la «formation» de Chaissac : sa rencontre avec Otto Freundlich, ses entretiens avec Albert Gleizes à Saint-Rémy, son compagnonnage avec Dubuffet ou son apprentissage de bourrelier peignant des attelles, sa propre curiosité de chroniqueur villageois, son observation constante de la nature?

Devant ses tableaux fortement construits, même quand la composition est stimulée par des empreintes de hasard, et harmonieusement colorés, même dans la violence, on imagine que les contacts avec les maîtres n'ont pu que délivrer en lui un don magique, captif des empêchements de la vie sociale...

Les yeux qui naissent des entrelacs, les figures cernées de noir qui surgissent comme des diables des formes imbriquées – apparition obsédante et parfaitement saugrenue d'une gueule là où on ne l'attendait pas! – la puissance forcenée de l'écriture, la bizarrerie des déformations suggèrent l'appartenance à un folklore. Mais lequel, sinon l'imaginaire de Chaissac qui, comme quelques autres de son espèce, est d'une planète non identifiée.

Totems et objets de récupération

Art d'exilés qui se souviennent peut-être, inventent l'autre monde, celui des origines, d'une enfance...

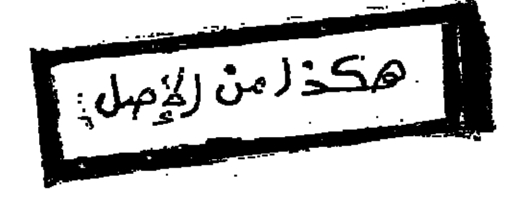
En soixante-quinze pièces, très bien choisies et présentées, l'exposition de L'Isle-sur-la-Sorgue fait le point sur Chaissac. Il y a des totems, des objets de récupération, des peintures, de 1943 aux dernières années, dont l'une annonce franchement *l'Hourloupe* de Dubuffet, de grands collages dont ceux qui assemblent des échantillons de tapisserie, des gouaches de 1948 faites à partir d'empreintes, plus allègres que les autres œuvres, et des dessins.

Ils ont fait dire que Chaissac était un Klee populaire, ce que justifie leur féerique gracilité. Ils rappellent aussi certains travaux d'écriture automatique. Mais, là encore, la notion d'exotisme s'impose. C'est un art qui vient d'ailleurs.

Dans la demeure du marquis provençal, le cordonnier vendéen parle un patois bien étrange. On reconnaît certains mots de notre idiome, de notre usage. Mais ils ne sont là, avec d'autres, que pour mieux nous égarer dans les terres inconnues.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Hôtel Donadeï de Campredon, rue du Docteur-Tallet, L'Isle-sur-la-Sorgue. Jusqu'au 21 octobre.



Moscou entre l'Amérique et les Romanov

Le Monde

SANS VISA

Moscou entre l'Amérique et les Romanov

Si Mikhaïl Gorbatchev, adossé à l'Oural, fait miroiter la « maison commune » européenne, les Moscovites, qu'ils soient moine ou entraîneuse, préfèrent souvent regarder au-delà de l'Atlantique. Quand ils ne rêvent pas de leurs tsars disparus...


XAVIER LAMBOURS/METIS

C'EST la première fois que vous allez en Union soviétique – en « Ursse », comme prononcent ceux qui n'ont pas peur de réduire un pays à un sigle au goût de fer-blanc, – je veux dire en Russie. Vous y arrivez la tête pleine de « transparence » et de « restructuration », nouvelle politique à deux têtes plus connue chez nous sous ses appellations indigènes : glasnost et perestroïka.

Vous êtes de ceux qui, tel de Gaulle, non seulement ont toujours espéré en une seule Europe, de l'Atlantique à l'Asie, mais encore n'ont jamais cessé de croire que le communisme, notamment en comprimant la « Sainte Orthodoxie », fabriquait lui-même, goutte à goutte, le puissant rejet de sa mainmise. La foi finit toujours par ébranler la montagne, surtout quand l'adversaire a perdu une à une ses convictions comme d'autres leurs dents.

Vous débarquez la joie dans l'âme à Moscou. Et vous y êtes accueilli dès l'aérogare de Cheremetievo, au sortir même de l'avion, avant les formalités, par Pepsi-Cola et American Express ! Comme si les Américains avaient voulu d'emblée vous faire la nique ; comme un sonore « oui » russe aux Américains afin que ces pauvres Européens sachent, au débotté, à quoi s'en tenir. Après les Allemagnes de Coca-Kohl que vous venez de survoler, vous voilà donc chez Coca-Gorba !

J'aurais dû m'en douter en feuilletant le petit dossier qu'on nous avait remis avant de quitter Paris, de la part des Komsomols – organisation soviétique de jeunesse – manageurs du voyage : le bloc-notes offert était de la marque Wall Street... Et le *taxieur*, hélé pour une première course, qui vous a éconduit lorsqu'il a su que, n'ayant sur vous que des roubles, vous ne pourriez pas le payer en dollars ! Alors que vous croyant sans doute encore sous Staline, vous le menaciez d'appeler un des miliciens arpentant le trottoir, il a éclaté de rire en vous plantant là sans autre forme de procès... Demain ce sera la discrète entraîneuse, croisée au bar l'Orbite, qui, *ex abrupto*, vous informera de son tarif directement en dollars ; le flic, le serveur, l'étudiant, le gamin du coin de la rue vous proposeront, toujours dans la même monnaie, le samovar prétendument de grand-mère, l'une de ces fameuses montres naïves de l'armée rouge si prisées à Paris, tel insigne ou décoration, etc.

Les pantoufles de saint Serge

Un autre jour, vous irez à Zagorsk, dans les environs de Moscou. Au milieu des bouleaux, assailli de pèlerins (un million par an), le Vatican orthodoxe, doré, ripoliné, astiqué à neuf, est tout frétillant de l'air nouveau : *« Mme Gorbatcheva a planté un arbre dans un de nos couvents de province comme les tsarines ! » « L'Etat doit nous reconnaître et nous rendre Saint-Basile-le-Bienheureux* (1) *! » « Bientôt la messe sera célébrée à l'intérieur du Kremlin, pour la première fois depuis 1917. »* Les moines et les séminaristes russes ont du bagout ! En tout cas, ils ont l'allure de se ficher des indics qui, routine oblige, doivent bien figurer parmi nos sympathiques accompagnateurs.

Coquets, mains et moustaches soignées, cheveux longs (moins soignés), soutanes en beau drap noir à haut collet, les religieux de Zagorsk sont parfois même plus que renversants lorsqu'ils vous apostrophent d'un *« Vous qui êtes français, donnez-nous donc des nouvelles de nos Romanov ! »*. Heureusement, j'avais souvenir de quelques photos du *Figaro-Magazine* sur les grands-ducs russes dans leur exil breton...

Mais nos jeunes interprètes laïques n'étaient pas moins intéressés que les moines par leur ci-devant dynastie, voulaient même en savoir plus, à l'heure où *les Nouvelles de Moscou* tartinent sur la découverte du *« lieu où sont enterrés Nicolas II et sa famille »*, avec reproduction du *« crâne identifié comme étant celui du tsar »*.

Ensuite, pendant qu'on nous fait admirer les pantoufles en cuir de saint Serge de Radonège, un moinillon raconte le destin de cet ermite du quatorzième siècle, *« patron de la Russie éternelle, éducateur des moujiks, médiateur politique, inspirateur du tsar Dimitri IV, le tsar qui repoussa les Mongols, etc. »* L'émotion fait dérailler la voix de l'ensoutané en herbe. Les Russes, *« ces Arabes blonds, ces Orientaux »* (Custine), semblent avoir parfois la même conception « horizontale » de l'Histoire que les mahométans : les batailles, les hommes d'il y a cent ou mille ans qui nous paraissent, à nous, si éloignés, si morts, ne sont pas derrière eux mais *à côté d'eux* et donc constamment mêlés aux événements présents.

Des théologiens laïques se joignent plus loin aux religieux et également des étudiants, toujours plus d'étudiants (il y en a 1 500 à Zagorsk en incluant ceux qui travaillent par correspondance), ardemment désireux de communiquer leurs opinions aux visiteurs étrangers : *« Il est scandaleux que l'Etat soviétique n'ait autorisé que l'ouverture de mille églises en 1989 alors qu'il y en a des dizaines de milliers fermées ! » « Avez-vous remarqué que même des popes ont été élus lors de nos dernières législatives ? » « Un pape slave* [Jean-Paul II], *ce n'est pas un cadeau pour nous, orthodoxes, car il veut récupérer des chrétiens en Ukraine. »* (Cas de catholiques orientaux intégrés de force à l'orthodoxie par Staline.)

Pour finir, un vice-higoumène nous entraîne dans un pavillon recélant le livre d'or du monastère : un registre nécessitant deux hommes pour être déplacé. Défilent les signatures augustes d'Elisabeth de Belgique, du pape Cyrille IV, des coptes d'Egypte, de Hussein de Jordanie et d'une foule d'autres célébrités mondiales. Soudain le prêtre, dans un geste encore plus large, les yeux au ciel, marque un temps et décline emphatiquement, comme s'il annonçait Dieu le Père en personne : *« Et voici maintenant la dédicace de notre ami le président Jimmy Carter des Etats-Unis ! »* Admirez !

Un instant effacée par les cénobites et les tsars, l'Amérique revenait *in fine* rafler toute la mise...

Kitsch kolkhozien

Pour vous changer, quand le soir vous allumez la télévision de votre chambre d'hôtel, vous tombez sur la version soviétique de la... *gymtonic* californienne dont ces braves Russes ne savent sans doute pas encore qu'elle tasse les vertèbres comme *jogging* sur macadam, autre cadeau américain. La Russie est entrée dans la servitude des modes occidentales, mais pas encore dans leurs commodités : j'ai deux télés dans ma chambre, mais pas d'électricité dans la salle de bains et l'électricien mettra trois jours à venir...

Autres programmes de Télé-Moscou : des clips presque aussi osés et tout aussi débiles que chez nous ; des concerts de rock échevelé suivis avec plus d'enthousiasme encore qu'en Occident ; l'androgyne chantant Amanda Lear, bref on est comme chez soi...

Le lendemain matin, en tirant les rideaux de votre baie du Cosmos, gigantesque hôtel de 3 000 lits répartis sur vingt-cinq étages, construit par le promoteur parisien Jean-Claude Aaron (celui de la tour Montparnasse) pour les Olympiades de 1980, face au parc des Réalisations-de-l'Economie-Nationale, le lendemain matin donc, vous vous croyez un instant revenu au « temps béni » où les Soviétiques n'avaient pas besoin d'aller se fournir outre-Atlantique en rêves (et cauchemars) : un couple communiste géant, en furie, surgissant de la brume, vous menace de leurs bons vieux faucille et marteau...

Ce n'est heureusement que la statue *Ouvrier et kolkhozienne*, bloc d'acier de 75 tonnes et 30 mètres de haut ; s'il réchauffa les cœurs de tous les prolétaires visiteurs du pavillon soviétique de l'Exposition technique internationale de Paris en 1937, il n'est plus aujourd'hui qu'un monument kitsch au pied duquel, rigolards, lunettes noires par temps gris et cheveux roses ou verts, se font portraiturer pour *Paris-Match* les rockeurs moscovites...

Dans le métro se déplacent par groupes les soldats en permission, blancs, jaunes ou basanés, de conserve. Des airs de troupes coloniales malgré les uniformes ternes mais magistralement coupés, la taille haute soulignée, de longues fentes anoblissant le dos de banales capotes. Et puis de l'or et du rouge sur les képis.

Empire, empire... Quand celui de Moscou se sera écroulé, comme ceux des Habsbourg ou des Ottomans, sous les applaudissements planétaires, et que les anciens *« peuples allogènes »* s'affronteront, même au sein des nouveaux petits Etats composites offrant tous les inconvénients de l'ancien empire et rien de sa grandeur, à ce moment-là alors on gémira sur feu l'Union soviétique comme on regrette aujourd'hui François-Joseph ou la Sublime Porte...

A cela, on ne peut pas ne pas penser dans les rues de Moscou, devant tous ces visages accolés, du Nord et du Sud, d'Europe et d'Asie, du christianisme et du chamanisme, d'Islam et d'Israël.

Ces rues, je les arpenterai seul pour mon dernier soir ici pendant que les confrères se seront laissé tenter par Valentin Savtchenko, peintre de vingt-quatre ans qui travaille entièrement nu comme ses modèles et fait courir le Tout-Moscou ; puis par un travesti qui se grime à volonté en Elizabeth Taylor ou en Gorbatchev hippie avec vrai rouge à lèvres et faux cils. Madame Arthur sur la Moskova... Eh oui ! Il fallait ces minables extravagances pour sentir le vent de la liberté sur la place Rouge... Comme les serveuses aux seins nus de Budapest, comme les casinos des chrétiens à Beyrouth...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) Edifiée en 1555-1560, la fameuse cathédrale de la place Rouge, avec ses quinze dômes multicolores, a été transformée en musée par le régime communiste.

SANS VISA

JEUX

échecs

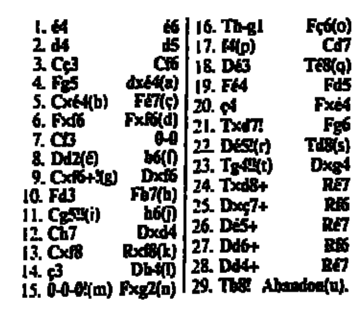
Nº 1396

DÉVIATIONS

(Tournoi de qualification GMA, Moscou, 1990)

Blancs : M. CHANDLER (ANGLETERRE)
Noirs : L. PSACHIS (ISRAËL)

Partie française.



1. é4	é6	16. Th-g1	Fç6(o)
2. d4	d5	17. f4(p)	Cd7
3. Cç3	Cf6	18. Dé3	Té8(q)
4. Fg5	dxé4(a)	19. Fé4	Fd5
5. Cxé4(b)	Fé7(c)	20. ç4	Fxé4
6. Fxf6	Fxf6(d)	21. Txd7!	Fg6
7. Cf3	0-0	22. Dé5!(r)	Td8(s)
8. Dd2(é)	b6(f)	23. Tg4!!(t)	Dxg4
9. Cxf6+!(g)	Dxf6	24. Txd8+	Ré7
10. Fd3	Fb7(h)	25. Dxç7+	Rf6
11. Cg5!(i)	h6(j)	26. Dé5+	Ré7
12. Ch7	Dxd4	27. Dd6+	Rf6
13. Cxf8	Rxf8(k)	28. Dd4+	Ré7
14. ç3	Db4(l)	29. Tb8!	Abandon(u).
15. 0-0-0!(m)	Fxg2(n)		

NOTES

a) Ou bien le système classique 4..., Fé7 ; 5. é5, Cf-d7 ; 6. Fxé7, Dxé7 ; 7. f4 ou bien la variante Mac Cutchéon. 4....Fb4 ; 5.é5, h6 ; 6. Fd2, Fxç3 ; 7. bxç3, Cé4 ; 8. Dg4, g6 ; 9. Fd3, Cxd2 ; 10. Rxd2, ç5 ; 11. Df4 ou bien, comme dans la partie, la variante Burn 4..., dxé4 qui laisse aux Noirs un jeu un peu passif mais assez solide.

b) 5. Fxf6 ne donne rien : 5..., gxf6 ; 6. Cxé4, f5! ; 7. Cg3, ç5!

c) 5...,Cb-d7 est joué de temps en temps par Kortchnoï : 6. Cxf6+Cxf6 ; 7. Cf3, ç5 ; 8. Fb5+, Fd7 ; 9. Fxd7+, Dxd7 ; 10. Dé2, Fé7 ; 11. 0-0-0, 0-0 et rien n'est clair (Timman - Kortchnoï, Lucerne, 1989).

d) 6..., gxf6 semble plus risqué : 7. Cf3, f5 ; 8. Cg3!, ç5 ; 9. Fb5+, Fd7 ; 10. Fxd7+, Dxd7 ; 11. d5!, éxd5 ; 12. Dd3, Cç6 ; 13. 0-0-0, f4 ; 14. Ch5, Dg4 ; 15. Dxd5 avec avantage aux Blancs (Chabalov-Savchenko, Tbilissi, 1989).

é) 8. Dd3 et 8. Fç4 sont également jouables.

f) 8..., Cd7 est aussi à examiner.

g) Une nouveauté ! On poursuit souvent par 9. Fd3, Fb7 ; 10. 0-0, Cd7 ou par 9. 0-0-0, Fb7 ; 10. Df4, Cd7 ; 11. Fd3, Fé7 ; 12. Th. é1.

h) Sur le coup préventif 10..., h6, la réponse 11. Fé4 est forte.

i) Une attaque dangereuse. Non seulement les Blancs récupèrent la case é4 mais ils posent la question du pion h7. Comment le défendre ? 11..., h6 perd la qualité pour un ou deux pions tandis que 11..., g6 donne aux Blancs des perspectives idéales d'offensive sur l'aile-R après 12. 0-0-0 suivi de h4-h5.

j) D'où ce moindre mal.

k) Si 13..., Fxg2 ; 14. Fh7+ et 15. Dxd4. Si 13..., Dxb2 ; 14. Fh7+, Rh8 (et non 14..., Rxf8 ; 15. Dd8 mat) ; 15. 0-0. Si 13..., Dé5+ ; 14. Fé2!

l) Si 14..., Dé5+ ; 15. Fé2!

m) Et non 15. 0-0 à cause de 15..., Fxg2 ; 16. Rxg2, Dg4+ nulle.

n) Deux pions pour la qualité comme compensation.

o) Ou 16..., Ff3 ; 17. Fé2, Fxé2 ; 18. Dxé2, Cç6.

p) Si 17. Tg3, Cd7 ; 18. Td-g1, g5.

q) Si 18..., Cf6 ; 19. Dé5! Cependant, 18..., Td8 semble jouable : 19. Fé4, Fxé4 ; 20. Dxé4, Cç5.

r) La pression augmente : si 22..., Dxh2 ; 23. Txg6, fxg6 ; 24. Dxg7 mat.

s) Une erreur. 22..., Té7 devait être joué même si après 23. Td8+, Té8 ; 24. Txé8+, Rxé8 ; 25. Td1, Dxh2 ; 26. Db5+, ç6! ; 27. Dxç6+, Ré7 ; 28. Dç7+, Rf6 ; 29. Dç5+, Ré7 ; 30. Dd6+, Rf6 ; 31. Dd4+, Rf5 ; 32. b4! les Blancs conservent des chances de gain.

t) Déviation de la D noire.

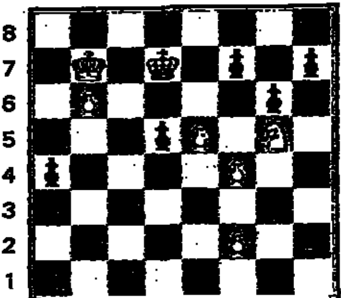
u) Si 29..., é5 ; 30. Tb7+, Ré8 ; 31. Dxé5+, Dé6 ; 32. Db8+, Dç8 ; 33. Dxç8 mat et si 29..., f6 ; 30. Dd8+, Rf7 ; 31. Df8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1395
P. PROKOP (1925)

(Blancs : Rd4, Fa2, Cd7, Pf7. Noirs : Rh7, Dh6, Fd2 et b5, Pg7.) Nulle.

1. Cf8+, Rh8 ; 2. Cg6+!, Dxg6 (Si 2..., Rh7? ; 3. f8=C mat) ; 3. f8=D+, Rh7 ; 4. Fb1!!, Fç3+! (Si 4..., Dxb1 ; 5. Df5+!, Dxf5. Pat.) ; 5. Ré3!, Fd4+! (Si 5..., Dxb1 ; 6. Df5+!) ; 6. Rd2!, Fé3+! (et non 6..., Dxb1 ; 7. Dh8+!, Rh7 ; 8. Dh7+, Rxh7. Pat.) ; 7. Rç3!, Fd2+! (et non 7..., Dxb1 ; 8. Dxg7+, Rxg7. Pat.) ; 8. Rd4! Nulle.

ETUDE Nº 1396
N. BAUTINE
(1926)



BLANCS (6) : Rb7, Cg5, Pb6, é5, f2, f4.
NOIRS (6) : Rd7, Pa4, d5, f7, g6, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

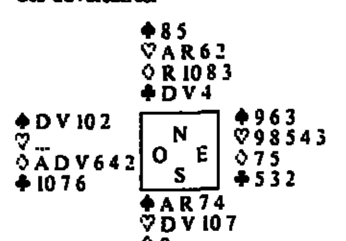
CLAUDE LEMOINE

bridge

Nº 1294

ÉTOUFFEMENT MÉTHODIQUE

Dans un des tournois du Cavendish de New-York, quelques déclarants chutèrent le chelem à Cœur. Mais l'Américain Nail réussit le contrat qui avait été contré par un des adversaires.



♠ 8 5
♡ A R 6 2
♢ R 10 8 3
♣ D V 4

♠ D V 10 2 / ♡ — / ♢ A D V 6 4 2 / ♣ 10 7 6 (Ouest)

♠ 9 6 3 / ♡ 9 8 5 4 3 / ♢ 7 5 / ♣ 5 3 2 (Est)

♠ A R 7 4
♡ D V 10 7
♢ 9
♣ A R 9 8

Ann : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♢	passe	1 ♡
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♡	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♡
contre	passe	passe	passe

Ouest a attaqué l'As de Carreau et la Dame de Carreau sur lesquels Est a fourni le 7 et le 5. *Comment Nail, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR étant donné que le contre permettait de supposer que Ouest (ou Est) avait quatre ou cinq atouts ?

RÉPONSE

Si, grâce au contre, on prévoit une mauvaise répartition des atouts, il faut *mettre le Roi de Carreau* pour éviter de se raccourcir s'il y a cinq atouts dans une main ; ensuite Nail a tiré le 10 de Cœur et Ouest n'a pas fourni ! Dès lors, le plan de jeu était de réaliser le plus de levées possible dans les autres couleurs sans être coupé. Et, pour arriver à douze levées, il était nécessaire que trois Trèfles « passent » ; ensuite la conduite du coup devient automatique : les deux gros honneurs à Pique et les trois Trèfles, puis le reste en double coupe, le déclarant *coupant notamment les deux petits Piques avec l'As et le Roi de Cœur* (au cas où Est aurait eu un Pique de moins et un Carreau de plus) et les Carreaux (en surcoupant deux fois Est)...

A une autre table, la Chinoise Gu Ling a gagné également le chelem après des enchères où Ouest avait bondi à 3 Carreaux, mais le chelem n'avait pas été contré et Ouest avait entamé la Dame de Pique prise par l'As de Sud qui avait tiré la Dame de Cœur et avait joué Carreau pour l'As d'Ouest. La suite du coup avait été la même.

LA DÉFENSE DE ROSS

Cette donne jouée dans le Grand National d'Amérique est un bel exemple de jeu du déclarant et de la défense.

♠ 5
♡ 8 7 6
♢ V 9 8 7 6 5 3
♣ V 6

♠ 10 7 6 / ♡ V 10 9 / ♢ A R D 4 / ♣ 10 9 4 (Ouest)

♠ A R 9 / ♡ A R D 5 3 2 / ♢ 10 2 / ♣ 7 5 (Est)

♠ D V 8 4 3 2
♡ 4
♢ —
♣ A R D 8 3 2

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Caslan	Pender	Letizia	Ross
—	—	passe	1 ♡
2 ♡	3 ♡	passe	4 ♡
4 ♠	contre	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Caslan, en Sud, aurait-il pu gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

En fait, Caslan coupa, puis il monta au mort par le Valet de Trèfle pour jouer le 5 de Pique. *Quelle a été la défense mortelle* de Ross en Est ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Le cue bid à « 2 Cœurs » était le Michael cue bid, une convention très en vogue inventée par Michael Michaels. Elle promettait un bicolore avec au moins cinq Piques et une mineure longue indéterminée.

A l'autre table, l'ouverture et le contrat final furent différents.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Stansby	Rodwell	Martel	Mecks
—	—	3 ♢	contre
4 ♠	contre	passe	passe
5 ♣	contre	passe	passe

Résultat une de chute.

COURRIER DES LECTEURS

« Que signifie l'entame pair-impair ? » demande M. Bouillon. C'est ce que les Anglais appellent la « troisième » ou la « cinquième » meilleure. Cette convention consiste à attaquer la troisième carte avec une couleur de trois ou quatre cartes, et la cinquième carte dans une couleur de cinq ou six cartes. Cette convention est plus difficile à jouer que l'excellente quatrième meilleure, et elle n'a réellement un avantage que dans une couleur déclarée par le camp défensif.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble®

Nº 351

FABIUS LE SOLITAIRE

Six mois après la mise en vigueur de l'*Officiel du Scrabble*, le *7+1* de Michel Pialat voit le jour : c'est un répertoire de tous les tirages permettant de trouver un scrabble soit « sec », c'est-à-dire en 7 lettres, soit avec appui sur une lettre déjà placée sur la grille, c'est-à-dire en 8 lettres. Tout en conservant la fiabilité et la lisibilité des éditions précédentes, le Pialat 1990 offre une longue introduction qui apporte d'intéressants renseignements statistiques et pratiques. On apprend ainsi que l'ODS 1990 offre une possibilité de scrabbles supérieure de 7 % à celle du PLI 1989 et de 14 % à celle du PLI 1988. Viennent ensuite quelques aphrorismes permettant de retenir des anagrammes : « nous HURLAMES nos MALHEURS au GUINÉEN marié à l'INGÉNUE ». Autre procédé mnémotechnique : regrouper, sous la forme d'un mot, les lettres d'appui permettant à tel mot de 7 lettres de se transformer en scrabble de 8 lettres. Exemple : CAFTÉES « scrabble » sur FUIT : AFFECTES, CAFTEUSE, FACÉTIES, FACETTES. Autre exemple : SOUPENT scrabble sur DOCTRINALES. A vous de trouver les 11 solutions, qui ne vous seront offertes qu'en fin d'article. On trouve enfin la liste des 1 112 *solitaires*, c'est-à-dire des mots de 7 lettres qui ne peuvent se transformer en mots de 8. Ainsi, si vous avez trouvé ABUSIFS (« Fabius » + S) sans pouvoir le placer « sec », renoncez au Scrabble.

MICHEL CHARLEMAGNE

★ Larousse, 110 F.

★ SOUPENT sur DOCTRINALES : DÉPUTONS – ÉTOUPONS – PONCTUES – POUTSENT – PORTUNES, SUPERONS, RÉPUTONS – PIEUTONS, POINTUES, TOUPINES – PÉTUNONS – ÉPOUSANT – OPULENTS – SOUPENTE, ÉPOUSENT – POUSSENT.

Scrabble club Luxembourg, mai 1990
Tournois au Centre culturel de Beggen, le mercredi à 20 h 15

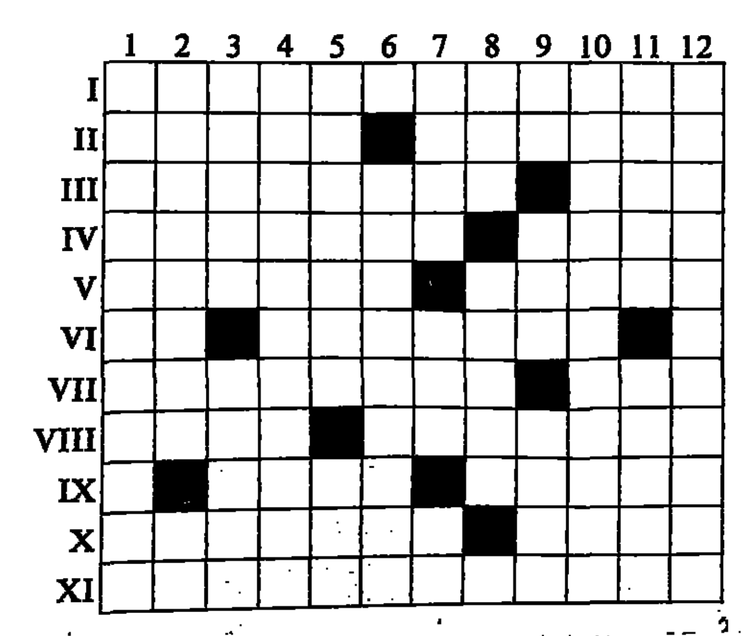
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	DILNORS			
2	TAECLOE	LINDORS (a)	H 6	68
3	LAG?LSE	ECOLATRE	11 B	70
4	IDEENAE	(P) AGELLES (b)	B 8	74
5	UORETIB	DELAINEE	6 F	65
6	NEFSOHR	ESTOURBI (2)	15 A	149
7	R+QUNOTA	FOEHNS	N 1	40
8	OWTEM?A	ROQUANT	14 H	112
9	OM+EADIL	WAT(T)EE	3 I	48
10	IPSEJHE	MODELAI	C 2	71
11	IH+EUMMF	JEEPS	A 4	72
12	IHMM+GUE	FEU	2 J	30
13	IMGU+VAC	HEM	5 J	26
14	GUV+TKIN	MICA	D 1	31
15	GUVIN+TA	KOT	I 13	33
16	YUBZXER	NAVIGUAT	L 8	78
17	UBX+ISUA	LYREZ (d)	13 B	46
18	UUB+RSIP	MAXIS	1 D	45
19	UUBR+NVR	PIFS	1 L	44
20	BURRN	VU	4 H	20
		REBU	G 5	18
			TOTAL	1140

(a) Sept de carreau, au nain jaune. (b) Poisson (daurade). (c) Seul scrabble qui passe ; BIROUTE, sec, est implaçable. (d) Pleurnichez (québ.).

mots croisés

Nº 623



HORIZONTALEMENT

I. Moins déprimé, d'année en année. – II. On raconte qu'il était très beau. Tiennent le haut de la scène. – III. Ne connaissent pas la ligne droite. Fait son cinéma. – IV. Relevée. Vous tiennent bien, en un sens. – V. Promesse. Fit changer. – VI. Possessif. Ça a une fin, pourtant. – VII. Va tout consumer. Au bout de l'échelle. – VIII. Drôle d'étai ! Il vous a permis de vivre. – IX. Vous pouvez les garder en y prenant soin. Dit n'importe quoi. – X. Quels aigles ! Rivière. XI. Conduisirent à satiété.

VERTICALEMENT

1. Souvent amiable. – 2. Pour le gratin. Dieu. – 3. Ne reconnaissait rien. La tête en bas depuis Noël ? – 4. On est heureux de les rencontrer. – 5. Peut être n'importe où mais pas n'importe comment. C'est ainsi. – 6. Prennes un deuxième souffle. – 7. Prise. Portugaise autrefois. Note. – 8. Article. Prennent peu de place. – 9. Pronom. Met en paix. Ce que voulait Thomas. – 10. Bienvenue dans l'extrême sécheresse. – 11. Fit courir. Voisine de Londres. – 12. Tirèrent.

SOLUTION DU Nº 622

Horizontalement

I. Accroissement. – II. Reliure. Sanie. – III. Crépir. Nectar. – IV. Hé. Erige. Haïr. – V. Imbroglio. Ise. – VI. Vol. Nuisibles. – VII. Inertes. Sel. – VIII. Site. ESE. Leur. – IX. Tatar. Arçonne. – X. Electrisantes.

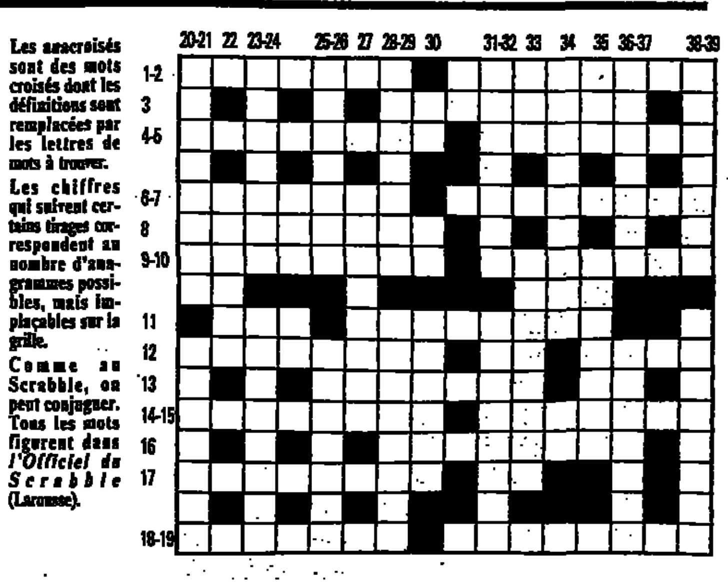
Verticalement

1. Archiviste. – 2. Cérémonial. – 3. Clé. Blette. – 4. Riper. Réac. – 5. Ouiront. Rt. – 6. Irrigué. – 7. Se. Glissai. – 8. Neis. Ers. – 9. ESE. Ois. Ça. – 10. Mach. Belon. – 11. Entaillent. – 12. Niaise. Une. – 13. Terrestre.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

Nº 625



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Horizontalement

1. AEIMNRX. – 2. AAGNORSU. – 3. AIOSSTTU (+ 1). – 4. AEINORSV (+ 6). – 5. EEIRRST (+ 3). – 6. AEIINRS (+ 6). – 7. CEIMOPRS. – 8. ADEIRRSV (+ 1). – 9. AEEINORR. – 10. ACEINST (+ 2). – 11. EIILLNRY. – 12. AEENPQTU. – 13. EENSSTU. – 14. AEIMRSTU (+ 6). – 15. ABDEINT. – 16. AEIIRRTZ (+ 1). – 17. ACEIORTU (+ 3). – 18. AEELNPR. – 19. EIMNRTUU.

Verticalement

20. ADEEMNRV. – 21. AEEMPRS (+ 3). – 22. EIINOR. – 23. ABINRRU (+ 1). – 24. CEOOOPST. – 25. EII-NORS (+ 2). – 26. AELMNOR (+ 1). – 27. AADEIQRU. – 28. AAIINRT (+ 3). – 29. AIILNSTU (+ 2). – 30. AEILST (+ 5). – 31. ENORSSU (+ 1). – 32. ADIINORR (+ 1). – 33. ACEHIRST (+ 2). – 34. AEHIOPRT+E. – 35. AEEIMNS (+ 5). – 36. AEEINRT (+ 7). – 37. ACENNOZ. – 38. EEMSSTY. – 39. EEFINRST (+ 2).

SOLUTION DU Nº 624

1. CONSOLEE. – 2. ILLUTEE, enduite de boue. – 3. ANAPHASE. – 4. ROCHIERS (CIRRHOSE). – 5. OGIVAUX. – 6. APHONIES. – 7. LYNCHER. – 8. EMERAUDE. – 9. LEPISME (EMPILES, EMPLIES). – 10. LABIALE. – 11. GRAVAT. – 12. APPRETEE. – 13. AIRURE, extrémité d'une veine de métal (RUERAI). – 14. PRELEGS. – 15. ESTONIEN (TISONNEE). – 16. IODASSE. – 17. OASIENS. – 18. RESSENS. – 19. COLONEL. – 20. EGRAPPER. – 21. ORIGAMI. – 22. EMPLATRE (EMPERLAT). – 23. SAUVERA. – 24. AVEULIES. – 25. BARRETTE (BRETTERA, REBATTRE). – 26. ULULAIT. – 27. EPOXYDE. – 28. NEPALAIS (APLANIES, PENALISA). – 29. INEPTIE (PIETINE). – 30. ISOPHASE. – 31. PARSIS (PRISAS). – 32. ARRETOIR. – 33. HORDEACE, relatif à l'orge. – 34. ETONNANT (TENONNAT, TONNANTE, ANNOTENT, ENTONNAT). – 35. TREILLIS. – 36. ECUISSE (SCIEUSE). – 37. REECOUTE (ECOURTEE, ECROUTEE). – 38. EUSSIONS. – 39. VINEUX.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

SANS VISA

LA TABLE

Tables vivaroises

Hôtel du Midi à Lamastre

Longtemps l'on a dit « Chez Barattero ». Ce chef illustre donna en effet son nom à sa maison, typiquement provinciale, du cœur ardéchois et, plus tard, la chère Mme Barattero perpétua son souvenir. Aujourd'hui, c'est le fief de Bernard Perrier, qui, en cuisine, maintient la tradition du pain d'écrevisses, de la poularde de Bresse en vessie, du pigeon rôti au jus d'ail et du navarin de homard au Beaumes de Venise. Avec une superbe carte des vins du pays et des Côtes-du-Rhône. Nombreux menus de 140 F à 325 F et carte (compter 350/400 F).

► *HOTEL DU MIDI,*
place de Seignobos,
07270 Lamastre.
Tél. : 75-06-41-50.
AE-DC-CB.
Chiens acceptés.

Schaeffer à Serrières

Petite auberge mais franche cuisine avec les tomates farcies d'escargots, les aubergines du pays, de bonnes viandes toutes simples et les fromageons de chèvre du pays. Beaux desserts et cave honnête. Menus de 100 F à 250 F et carte. Terrasse. 12 chambres climatisées.

► *SCHAEFFER,*
quai J.-Roche,
07340 Serrières.
Tél. : 75-34-00-07.
Fermé lundi soir et mardi.
Carte bleue. Chiens acceptés.

Runel à Vals-les-Bains

Les villes d'eaux se doivent d'avoir au moins une halte gourmande qui console du régime. Ici, c'est le restaurant de Maurice Runel (fils du Runel qui s'illustra à Montpellier durant des années). Dans un décor boisé clair et tendre, sur la terrasse, il fait bon découvrir les aubergines frites au coulis de tomates, les jeunes poireaux en mille-feuilles de saumon fumé, la galette de pigeon et les truffes blanches du pays, avant de succulents desserts. Menus de 60 F à 210 F et carte (compter 250/300 F).

► *RUNEL,*
43, rue Jean-Jaurès,
07600 Vals-les-Bains.
Tél. : 75-37-48-57.
Fermé dimanche soir et lundi.
Carte bleue. Chiens acceptés.

Marc et Christine à Annonay

Marc Juliat (en cuisine) et Christine, charmante hôtesse, dans un cadre qui, derrière une façade banale, se révèle agréable, font merveille. Elève de Bocuse, cet enfant du pays virevolte de la potée ardéchoise au caneton grillé, des mignons de porc à la sauge à la pastilla d'épaule d'agneau avant le soufflé aux marrons d'Ardèche inoubliable du dessert. Bonne cave de vins régionaux. Au « Patio » annexe, on retrouvera pour une centaine de francs d'autres spécialités régionales plus rustiques.

Au restaurant, menus de 135 F à 235 F.

► *MARC ET CHRISTINE*
29, avenue Marc-Seguin,
07100 Annonay.
Tél. : 75-33-46-97.
Fermé dimanche soir et lundi.
Carte bleue. Chiens acceptés.

Ollier à Cornas

Cornas, c'est le haut lieu des vins vivarois. Renseignez-vous sur place et visitez quelques chais avant (ou après) un repas au « bistrot » du village. C'est tout simple, mais rudement bon et d'une rusticité oubliée. Pas de carte, mais trois menus et même quatre, car l'un est de semaine (80 F) et l'autre de fête (150 F). Entre, vous vous régalerez pour 110 F ou 135 F des charcuteries du pays, d'une brandade, d'un salmis de pintade au vin de Cornas.

► *OLLIER,*
av. du Colonel-Rousset,
07130 Cornas.
Tél. : 75-40-32-17.
Fermé du 9 au 30 août.
Carte bleue. Chiens acceptés.

Un grand cuisinier retrouvé

La Bourgogne, avenue Bosquet ! Ce fut une des meilleures adresses régionalistes de Paris et, lorsque Christian Julien prit sa retraite, une véritable peine pour les vrais gourmets. Mais, à la retraite, on peut s'ennuyer, et c'est ce qui arriva à notre ami. Il vient de prendre en main la direction (et les fourneaux) d'un merveilleux relais sarthois, tout neuf (avec une quinzaine de chambres pour cet automne) au bord d'un étang. C'est le *Relais des étangs de Guibert*. A la carte, vous retrouverez le potage Billy By, le merveilleux foie gras de canard et ses toasts aux noix, la terrine de lapin aux pruneaux, le steak bourguignon à la moelle, le coquelet aux écrevisses, les desserts en farandole (de la Tatin au baba Stanislas). Une belle carte des vins, une retrouvaille aussi, le célèbre « bourribout » que le cher Henry Monier « enchaîna » au canard en communion d'avec l'académie Rabelais. Un menu forestier à 110 F, un menu gastronomique à 230 F et la carte (comptez 300 F).

► *RELAIS DES ÉTANGS DE GUIBERT*
72600 Neufchâtel-en-Saosnois.
Tél. : 43-97-15-38.
Au cœur d'activités touristiques : promenades, pêche, bateau, cheval, etc.
Fermé le lundi.
Visa, Eurocard, Master Card.

L. R.

Lectures de vacances

VACANCES ! C'est moins l'occasion de se reposer que de pratiquer une activité autre que celle du quotidien. C'est pourquoi beaucoup d'hommes s'amusent à cuisiner (de plus en plus, dirai-je, à en croire le courrier). Cuisiner alors, lorsque cela devient un « hobby », c'est à la fois s'amuser et s'instruire. Voici quelques ouvrages à manger des yeux, entre les passages au « piano » ou au barbecue :

D'abord voyager, avec *la Cuisine de Louisiane* (par Jacqueline Denuzière et Ch. Henri Brandt, un chef de là-bas, éditions Denoël). Vous y apprendrez que la fameuse Vichyssoise est née en 1910 à New-York et que (ne pas confondre comme trop de chefs le font) les œufs Bénédictine n'ont rien à voir avec les œufs Benedict, nés aux Etats-Unis.

Voyager, encore, avec *la Passion des fruits exotiques* (par Monique Guillaume et Yvonne de Blaunac, éditions Flammarion), qui vous permettra d'offrir à la famille des physalis en robe blanche et un carambole cocktail. Voyager, enfin, mais en France, avec *Saveurs de France* (par J.-L. Delpal, éditions Nathan), musique des terroirs et harmonie des mets en un merveilleux voyage au pays gourmand. Passons à l'histoire de la cuisine avec *la Grande et la Petite Histoire des cuisiniers* (de Maguelonne Toussaint-Samat et M. Lair, éditions Robert Laffont), de Tantale à Raymond Oliver. Passionnant. Ou encore *le Moyen Age à table* (de Bruno Laurioux, éditions Adam Birot), confirmant mon avis de toujours, à savoir que ce fut une grande époque de raffinement et d'imagination que Catherine de Médicis et ses cuisiniers vinrent saboter. Enfin, *les Liturgies de la table* (de Léo Moulin, éditions Albin Michel), une histoire culturelle du manger et du boire par l'auteur de *l'Europe à table*.

Restent les ouvrages de recettes. Ils sont trop, penserez-vous. C'est vrai ! Notez pourtant *la Grande Cuisine en Périgord* (par Catherine Favalelli, éditions Solar), *la Grande Cuisine des brasseries des frères Blanc* (par Christian Saint-Roch, éditions Taillandier), *les Recettes secrètes de Patrick Lenôtre* (chez Albin Michel), avec la bonne idée de proposer, selon semaines et saisons, cinquante-deux menus, les conseils d'achat et les vins en accord. *L'Ambroisie, place des Vosges* (de Bernard Pacaud, éditions Robert Laffont), et *52 Semaines de cuisine* (par Céline Vence et Jacques Charette, éditions nº 1).

Et comme, paraît-il, les messieurs s'intéressent plus au vin que les dames, abordons le chapitre boissons avec *Mes hommes du vin* (par Fiona Beeston, une femme et une Anglaise, qui mieux est ! De quoi rougir, messieurs - chez Plon), une *Encyclopédie mondiale du vin* (de Tom Stevenson, éditions Flammarion), et, enfin, *le Porto* (de Chantal Lecouty, éditions Laffont). Voilà !

Bonne lecture, messieurs, et... à vos casseroles, vite !

LA REYNIÈRE

ESCALES

Les bastides du roi d'Angleterre

Elles sont très bien conservées, ces bastides du Sud-Ouest et conformes à leurs origines : la place centrale est encadrée de « couverts » voûtés pour les échoppes, avec une halle au milieu ou sur un côté, les rues se coupent à angle droit et alternent – une rue principale pour les charrettes, une rue traversière pour les piétons – les maisons sont identiques – 8 mètres en façade, 20 mètres en profondeur – séparées par un étroit couloir, l'« androne », qui faisait office de coupe-feu. En retrait l'église à une nef, construite sous l'influence des cisterciens. Sobre.

Tout est significatif dans une bastide. Les maisons de la place centrale de Monpazier, par exemple, se touchent avec délicatesse aux quatre angles de la place, formant voûte à la hauteur qui convenait pour que passe un cavalier assis sur sa monture... Bâties sur le même modèle, elles diffèrent en fonction des caractéristiques locales et du matériau utilisé : pierre, brique cuite ou crue, colombages. Villages ou gros bourgs, les bastides furent fondées au Moyen Age, entre 1220 et 1370, par les puissances locales : le roi d'Angleterre, le seigneur ou l'abbaye. Ceux-ci s'unissaient par contrat de « paréage » pour les doter et en tirer des bénéfices. Certains ne voient-ils pas dans la bastide *« un espace fiscalisé qui prend parfois des allures de damier »* ? Ce dernier est en effet très pratique pour asseoir l'assiette de l'impôt.

C'est l'avis de Gilles Bernard, auteur d'une excellente monographie, *les Bastides du Sud-Ouest* (40 pages, 39 F) parue chez Diagram (68, rue du Caillou-Gris, 31019 Toulouse Cedex, tél. : 61-22-82-82) où l'on trouve l'essentiel, savamment illustré, avec carte d'implantation des bastides, graphique historique et index alphabétique. Ouvrage à compléter par *les Bastides de Lomagne*, première plaquette d'une série qui en comportera douze.

Pour comprendre le charme des bastides, il faut aller les voir. Des forfaits sont proposés par les offices départementaux du tourisme : du Périgord (une semaine, 3120 F ; trois jours, 1 470 F ; réservations à Loisirs-Accueil, tél. : 53-53-44-35) ; de Midi-Pyrénées (un week-end en Gascogne, 250 F/personne et par nuit, réservations à Loisirs-Accueil, tél. : 61-31-95-15) et de la région Aquitaine (Loisirs-Accueil Gironde, tél. : 56-52-61-40).

La Route de la soie

Tout le monde ne peut pas être Alexandra David-Neel. Pourtant, il est possible de partager sinon sa façon de voyager solitaire, du moins quelques-unes de ses émotions. L'Association française des amis de l'Orient (19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 47-23-64-85) a préparé la voie. Plus précisément une très longue Route de la soie qui, de Pékin à Islamabad, contourne les déserts de Gobi et du Taklamakan, traversant le Pamir et le Karakorum.

Visites habituelles à Pékin, excursion aux tombeaux de l'Est, nécropoles des empereurs mandchous des Qing et l'on s'envole vers Lanzhou et les grottes de Binglingsi, haut lieu de l'art et de la méditation bouddhiques. Train de nuit pour Tianshui, le monastère taoïste de Yutianhuang et le sanctuaire rupestre de Maijishan. En avion, on gagne l'oasis de Dunhuang, au seuil des déserts de Gobi et de Taklamakan.

Le soir, promenade au lac du Croissant de lune à travers les dunes des Sables chantants. Le sanctuaire bouddhique de Mogao retiendra les voyageurs. Les étapes suivantes seront Turfan et les villes mortes de Jiaohe et de Gaochang, Urümqi et son quartier ouïghour, Kuqa.

Pour atteindre cette dernière, l'autocar longe le désert de Taklamakan dont le nom signifie « impasse » en langue ouïghoure. De Kashgar on s'envole pour Kashi, point de rencontre des mondes chinois, indien, iranien et centre-asiatique, aux confins de la Chine. De Kashi à Taxgorgan, la piste ancienne passe au pied des monts Pamirs. Après le passage de la frontière Chine-Pakistan, on continue vers Hunza, Gilgit, Islamabad. Du 13 septembre au 6 octobre, 29 850 F, tout compris.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 3 AOUT

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Semaine théâtre et cinéma : Jeanne Doré (1916), de Louis Mercanton, 16 h ; la Ménagerie de verre (1987), de Paul Newman, 19 h ; Drôle de couple (1968, v.o. s.t.f.), de Gene Saks, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Café, cafés : la Parisienne : Publicités RFP, Eve et les Magasins (1965) de Maurice Delbez, Edouard et Caroline (1950) de Jacques Becker, 14 h 30 ; les Métiers de Paris (1989) de la Vidéothèque de Paris ; le Patron (1930) de Pierre Boyer, 16 h 30 ; Un grand patron (1951) d'Yves Ciampi, 19 h 30 ; Café, cafés : les Cafés de Paris (1966) de Guy Gilles, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 18 h 30 ; Montparnasse 1919 -1989 : la Fureur de vivre des années vingt (1963) de Jean-Marie Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ALWAYS (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BEST OF THE BEST (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLACK RAINBOW (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CONTRE-ENQUÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASET (Fr.-Alg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DÉLIT D'INNOCENCE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOUBLE JEU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR (Austr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AIME A TE TUER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MANIAC COP 2 (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA NURSE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES P'TITS VÉLOS (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RÊVES (Jap., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

SIDEWALK STORIES (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

UN ANGE DE TROP (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

VOYAGEURS SANS PERMIS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

COUPÉ DE VILLE. Film américain de Joe Roth, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY-BABY. Film américain de John Waters, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ECHEC ET MORT. (*) Film américain de Bruce Malmuth, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

FULL CONTACT. Film américain de Sheldon Lettich, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES GRANDES REPRISES

ANNA KARÉNINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ATALANTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

FANTASIA (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LUDWIG (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.). Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

OTELLO (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PAT GARRETT ET BILLY THE KID (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ! (*) (Esp., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THEATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

KEN ALLEN. Sunset (40-26-46-60), mer, jeu, ven, sam, 20 h (1).

PLAIT DIT ALLAIS. Sentier des Halles (42-36-37-27), dim, lun 20 h 30 (1).

THÉÂTRES

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Pas d'âge pour l'amour : 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). La France, ta fierté fout l'camp : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 30. Bajazet : 20 h 45.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Patrick Adler limite les dégâts : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 30. La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). One-man-show André Lamy : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Fontaine-fables : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. Viol au-dessus d'un nid de poètes : 20 h. La Vie à deux : 21 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 21 h.

PARC DU PRÉ-CATELAN (JARDIN SHAKESPEARE) (42-72-00-33). Les Fourberies de Scapin Festival Molière : 20 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Une année à hannetons : 21 h.

THÉATRE DE PARIS (48-78-52-22). Au secours... tout va mieux! : 20 h 45.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). La Provocation ou le Procès de Ceausescu : 20 h. Mata-Hari : 21 h 15.

THÉATRE GRÉVIN (42-33-43-00). Tranches de vie conjugale : 21 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Silence de la mer : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 AOUT

« L'Hôtel de Sully », 10 h 30, 62, rue Saint-Antoine.

« La Chambre de commerce dans le cadre XIXe siècle de l'hôtel Potocki », 15 h, 27, avenue de Friedland.

« La vie quotidienne au Moyen-Age à l'hôtel de Sully », 15 h, 6, place Paul-Painlevé (Monuments historiques).

« Grande Arche et quartier de La Défense », 10 h 30 et 14 h 30, RER Défense, sortie L (M. Pohyer).

« Le Louvre, des fortifications de Philippe-Auguste à l'intérieur de la Pyramide », 11 h et 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (C. Merle).

« Exposition le Guerchin au Louvre », 11 h, porte Jaujard, pavillon de Flore (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis », 11 h, métro : Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h, devant l'entrée du Musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais-Royal, de Richelieu à Philippe-Egalité, et les passages du XIXe siècle », 14 h 45, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Connaissance de Paris).

« L'Opéra Garnier », 15 h, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Le Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (P.-Y. Jaslet).

« De Jules Vallès aux deux murs des Fédérés : souvenirs de la Commune au Père-Lachaise », 14 h 30, métro : Père-Lachaise, sortie escalator (V. de Langlade).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 h, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Promenade poétique et littéraire autour du canal Saint-Martin », 15 h, sortie métro Jacques-Bonsergent (Paris et son histoire).

DIMANCHE 5 AOUT

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30 et 14 h 30, métro : Pont-Marie (M. Pohyer).

« Beaux hôtels du Marais (Lamoignon, Carnavalet, Sully) et place des Vosges », 11 h et 14 h 30, métro Saint-Paul (C. Merle).

« Louvre médiéval et appartements royaux », 11 h, sortie métro Louvre.

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 h, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 h ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 h et 15 h, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Circuit insolite dans le Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Montmartre, cités d'artistes et jardins secrets », 15 h, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« De la foire Saint-Germain à l'hôtel de Sourdéac : le quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Mabillon, sortie rue Montfaucon.

« Exposition : le patrimoine roumain », 15 h, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, et les riches heures de l'île de la Cité », 15 h, devant le portail droit de Notre-Dame (Connaissance de Paris).

« Les salons d'apparat du ministère de l'éducation nationale, ancien hôtel de Rochechouart », 15 h, 110, rue de Grenelle (I. Hauller).

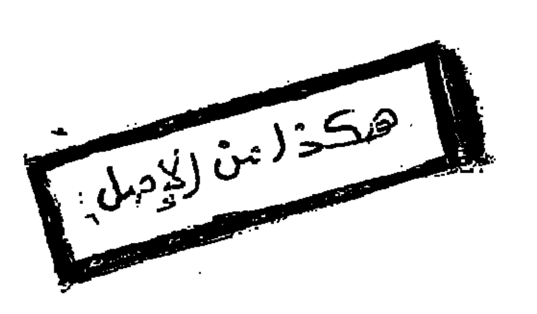
« Ancienne cour des miracle et rue Montorgueil », 15 h, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

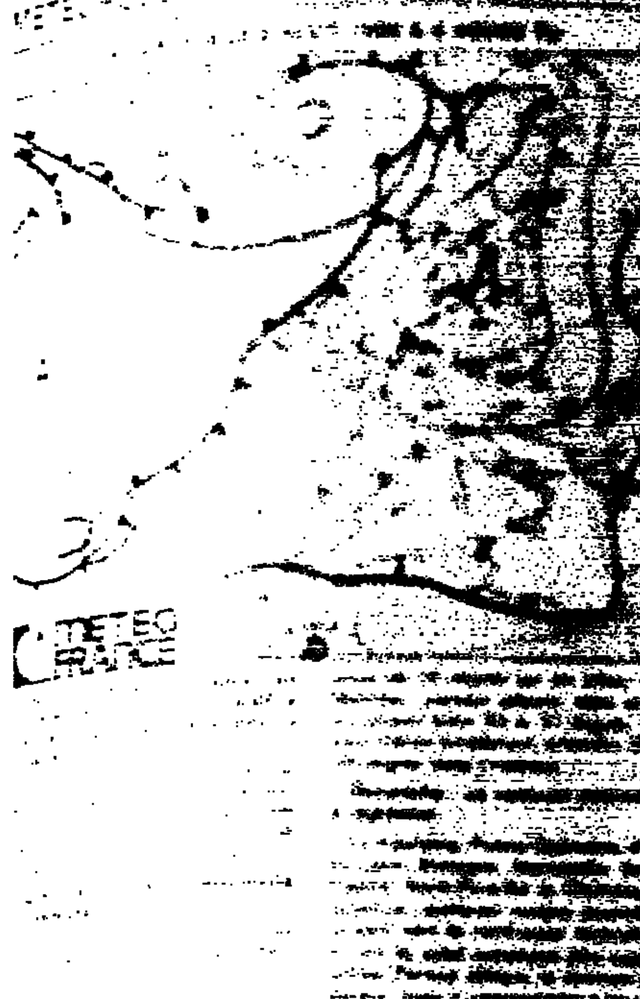
« L'île de la Cité, berceau du vieux Paris », 15 h, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 5 AOUT

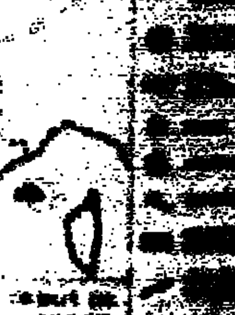
1, rue des Prouvaires, 15 h : « Aspects sur les prédictions de Marie-Julie Jahenny et sur le retour du lys », par Jean-Noël (qui fera des mancies au public) ; « Les prophéties du voyant « Zaccharie » et leur actualité », par Natya.

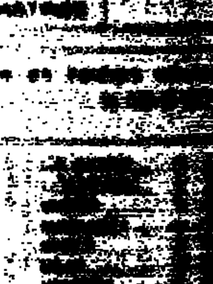


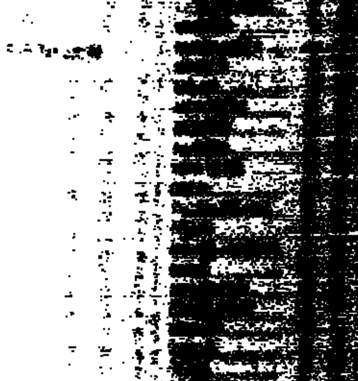


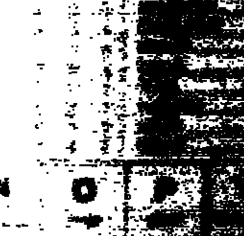














AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AOUT 1990 A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 août à 0 heure et le dimanche 5 août à 24 heures.

Un anticyclone bien alimenté en air très chaud s'est installé sur toute l'Europe, apportant une canicule d'une ampleur inhabituelle, qui sévira partout en France durant tout le week-end.

Samedi : la canicule exceptionnelle et généralisée.

Quelques nuages bas tempéreront un peu les ardeurs du soleil près des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Sur le relief des Pyrénées, du Massif central, des Alpes et de la Corse, quelques cumulus de beau temps se développeront temporairement dans l'après-midi.

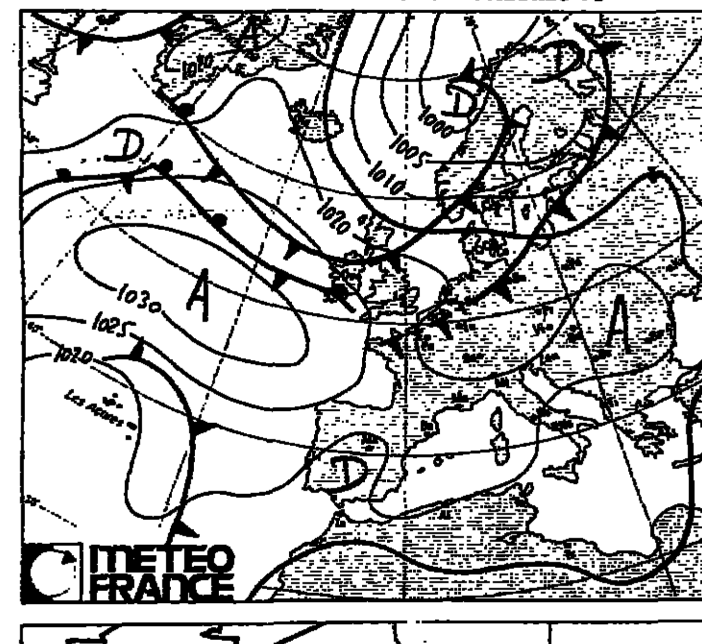
Les températures minimales seront comprises entre 18 et 23 degrés sur la majeure partie du pays, et entre 22 et 25 degrés sur les régions méditerranéennes ; les maximales seront voisines de 28 degrés sur les côtes de la Manche ; partout ailleurs, elles seront comprises entre 33 et 37 degrés, pouvant même localement atteindre 38 ou 39 degrés dans l'intérieur.

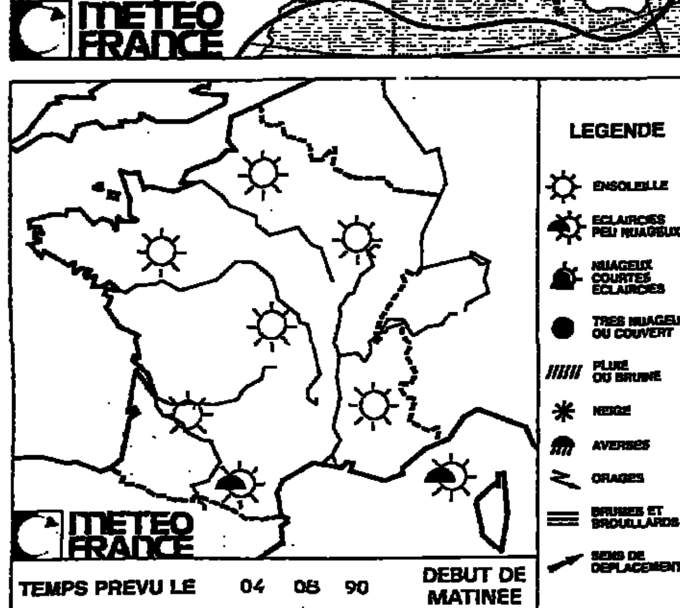
Dimanche : La canicule commence à régresser.

En Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays-de-Loire, Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Nord-Picardie et Champagne-Ardenne, quelques nuages associés à un petit vent de nord-ouest rendront les rayons du soleil nettement plus supportables. Partout ailleurs, la canicule persistera, mais il commencera à faire un petit peu moins chaud.

Les températures minimales resteront sans changement, pendant que les maximales accuseront une baisse sensible, de 4 à 6 degrés sur le Nord et le Nord-Ouest, légère ailleurs, entre 1 et 3 degrés. Un vent d'ouest ou nord-ouest s'établira sur la moitié nord ainsi que sur le Sud-Ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-8-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-8-90 à 6 heures TU et le 03-8-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	28	20	D
BIARRITZ	35	22	C
BORDEAUX	36	20	D
BOURGES	33	20	D
BREST	34	21	D
CAEN	34	17	D
CHERBOURG	31	19	D
CLERMONT-FER.	34	19	D
DIJON	33	20	D
GRENOBLE-St-M-H	33	16	D
LILLE	33	17	D
LIMOGES	35	21	D
LYON	33	19	D
MARSEILLE-MAR.	33	22	D
NANCY	32	15	D
NANTES	36	21	D
NICE	31	24	D
PARIS-MONTS.	34	22	D
PAU	34	20	C
PERPIGNAN	31	19	D
RENNES	35	19	D
ST-ETIENNE	34	17	D
STRASBOURG	34	15	D
TOURS	35	19	D
TOULOUSE	35	18	D
POINTE-A-PITRE	32	25	D

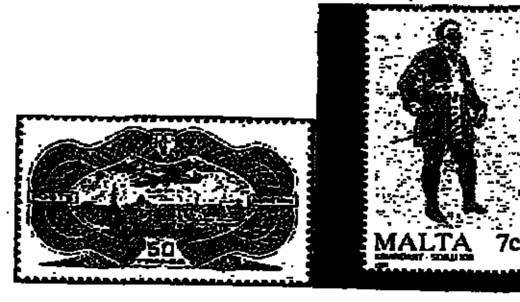
ÉTRANGER			
ALGER	32	20	D
AMSTERDAM	30	17	D
ATHENES	35	28	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	31	21	D
BELGRADE	32	14	D
BERLIN	28	16	D
BRUXELLES	33	18	D
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	27	14	B
DAKAR	29	25	D
DELHI	31	27	D
DJERBA	31	23	N
GENEVE	31	17	D
HONGKONG	30	29	A
ISTANBUL	29	21	D
JERUSALEM	30	20	D
LISBONNE	30	15	D
LONDRES	34	18	D
LOS ANGELES	23	18	N
LUXEMBOURG	32	20	D
MADRID	36	20	N
MARRAKECH	44	26	D
MEXICO	23	14	C
MILAN	32	23	N
MONTRÉAL	29	16	D
MOSCOU	23	13	D
NAIROBI	22	12	C
NEW-YORK	30	19	D
OSLO	26	16	C
PALMA-DE-MAJ.	35	21	B
PÉKIN	27	21	D
RIO-DE-JANEIRO	30	15	C
ROME	32	21	N
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	26	14	X
SYDNEY	15	11	A
TOKYO	32	25	C
TUNIS	32	20	D
VARSOVIE	24	10	D
VENISE	33	21	D
VIENNE	29	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Déjouer les contrefaçons







Le 50 F burelé. Un timbre de Malte, papier filigrané croix-de-Malte. Qelques exemples de motifs de filigranes.

Les timbres-poste méritent d'être observés par transparence, en lumière rasante ou encore sous les rayons ultraviolets : au-delà de la qualité des papiers choisis pour imprimer les timbres, les administrations postales n'ont de cesse de tenter de décourager les faussaires.

Comme pour les billets de banque, des filigranes apparaissent par transparence, imprimés directement dans la pâte du papier. Les premiers filigranes, une petite couronne, sont nés en 1840 en Angleterre avec les premiers timbres, le penny black et le two pence blue. En France, seules quelques vignettes, imprimées par hasard sur des papiers dits de fabricants, en comportent (le 10 c Semeuse rose, avec la marque Papeteries Aussedat). Si les filigranes ne sont pas visibles par transparence, on peut utiliser soit de la benzine, soit un appareil spécial, le filigranoscope.

Une absence, une disposition inhabituelle du filigrane, c'est la fortune. Ainsi, une série de timbres de Pitcairn, émis en 1981 pour le mariage du prince de Galles et de lady Diana, vaut près de 15 000 F avec filigrane inversé au lieu de la quinzaine de francs pour la version normale. Et les exemples de ce type abondent.

D'autres pays ont choisi les surimpressions fluorescentes visibles aux ultraviolets : Banco de El Salvador pour le Salvador, armoiries pour les îles Cook, un sigle pour l'Indonésie... A noter également parfois la présence d'un fil de soie (Bavière, Suisse), l'utilisation du burelage, fond de lignes sur lequel se détache le motif du timbre (France, Danemark, etc.). Enfin, évitez de décoller de leur support, en les trempant, des timbres imprimés avec des encres « fugitives », qui s'effacent ou se brouillent...

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20

En filigrane

• **Maison France-Brésil.** – Le Brésil a émis le 14 juillet un timbre-poste *Maison France-Brésil Rio de Janeiro* à partir de la maquette réalisée par Cécile Guillaume qui a servi pour le timbre mis en vente à la même date en France. Le timbre brésilien, d'une valeur de 50 cruzeiros, imprimé en offset, a été tiré à 1 325 000 exemplaires (Division centrale de philatélie, Edificio sede-ECT-SBN, Conjunto 3, Bloco A, 9e Andar, 70002 Brasilia DF, Brésil).

• **Répertoire international des négociants en timbres.** – *L'International Stamp Dealers' Directory* vient de paraître. Au sommaire de ce répertoire de 180 pages, les adresses des principaux marchands de timbres du monde entier et leurs spécialités ; les coordonnées de tous les services philatéliques, de l'Afghanistan au Zimbabwe ; un glossaire multilingue des principaux termes philatéliques (*International Stamp Dealers' Directory*, 9,50 livres sterling, port compris, auprès de *Philatelic Exporter*, PO Box 21, Radlett, Hertfordshire WD7 8XA, Angleterre).

• **Manifestations.** – Le club philatélique de Die (Drôme) organise le mardi 7 août, de 15 heures à 19 heures, une journée de « prise de contact » des collectionneurs de timbres à la MJC de Die, chemin de Fontgiraude.

La cinquante-deuxième Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Cassagne-Mazères-sur-Salat (Haute-Garonne), organisée du 5 au 12 août, sera accompagnée le 5 par l'ouverture d'un bureau de poste temporaire (souvenirs philatéliques, 15 F plus port, auprès de R. Castres, route d'Aspret, 31800 Labarthe-Rivière).

En Belgique, un bureau de poste automobile doté d'un cachet spécial fonctionnera les 18 et 19 août à Villers-la-Ville sur le grand parking des « ruines » (fête de Saint-Bernard) et le 25 août à Temploux, rue Saint-Fargeau (brocante annuelle). Les philatélistes peuvent obtenir par correspondance cette oblitération en s'adressant à la Régie des postes, administration générale, division 1.1.4.2, 1000 Bruxelles, Belgique, avant le 7 septembre.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 4 août

Rambouillet, 21 heures: bijoux, argenterie, tapis, tableaux, meubles.

PLUS LOIN

Avignon, mobilier de jardin XIXe ; **Cosne-sur-Loire**, mobilier courant, objets de vitrine, grès de Joseph Talbot ; **Loubresac** (46) trois cents postes de TSF des années 20 aux années 60.

Dimanche 5 août

Provins : armes anciennes, civiles et réglementaires ; **Rambouillet**, 10h30 : porcelaines, ivoires, objets d'art.

PLUS LOIN

Gien : tableaux, meubles et objets d'art, faïencerie de Gien ; **Sens** : meubles, objets d'art, tapis ; **Coutances**, 20h30 : atelier Pierre Commarmond (1897-1983) ; **Cherbourg** : meubles époque et style, bijoux, argenterie ; **Les Andelys** : mobilier ancien, linge brodé, bijoux.

FOIRES ET SALONS

Saint-Vallier (06) ; **Allanches** (15) ; **Touques** (14).

CARNET DU Monde

Naissances

– Valérie LAINE
et
Christian BAYSSE
sont heureux de faire part de la naissance de

Adrien,

le 21 juillet 1990.

36, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

Décès

– Mme Jean Aubert,
M. et Mme Jacques Alizard
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Gaussot
et leurs enfants,
M. et Mme François Guillon
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont l'énorme chagrin de faire part du décès de

M. Gérard AUBERT,
ingénieur ESME,
ingénieur docteur,
faculté Dauphine
licencié en théologie,

pieusement endormi dans la paix du Seigneur, le 31 juillet 1990, à l'âge de cinquante-deux ans.

Le service religieux sera célébré le mardi 7 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, sa paroisse.

Pas de fleurs, des prières en union avec son père

Jean Aubert.

– Orléans.

Annie Blanc,
son épouse,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe BLANC,
ingénieur TPE,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

survenu dans sa quarante-huitième année, à la suite d'une implacable maladie.

Les obsèques auront lieu le samedi 4 août 1990, à 10 heures, en l'église de Fleury-les-Aubrais (Loiret), Orléans.

– Marie-Christine Bonnefoy,
Julien et Olivier,
Françoise et Dominique Larget,
Anne-Laure, Isabelle, Claire,
Mme Monique Rius,
M. et Mme Léon Barré,
M. et Mme Jacques Donzeau
et leurs enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BONNEFOY,

survenu accidentellement à Jacksonville (Floride), le 27 juillet 1990, à l'âge de quarante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, samedi 4 août, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Tours, à 14 h 30.

92, rue Giraudeau,
37000 Tours.
125, boulevard Kœning,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Roger et Lucienne Boutin-Brouste,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne BROUSTE,
née Mahieux,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec Palmes,
rescapée du camp de Ravensbrück
(42 086),
officier de l'instruction publique,

survenu le 1er août 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 août, à 8 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Valmondois (Val-d'Oise).

11, rue des Filmins,
92330 Sceaux.

– Mme Lucie Simon,
M. et Mme Alexandre Rescond,
ses grands-parents,
M. et Mme Pierre-François Simon,
ses parents,
Valérie Simon,
Eric Simon,
sa sœur, son frère,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne SIMON,

survenu accidentellement, le 26 juillet 1990, dans sa vingtième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue du Pas-de-Vau,
77770 Chartrettes.
62, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

– Nous apprenons le décès de

M. Michel ARNAUD,
général de corps d'armée,
grand officier de la Légion d'honneur
et compagnon de la Libération,

survenu à Fréjus (Var), le 1er août 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans.

[Né le 27 novembre 1915 à Bourg-en-Bresse (Ain), breveté d'études militaires supérieures et ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, Michel Arnaud commence sa carrière au 41e régiment de mitrailleurs d'infanterie coloniale de Sarralbe. Durant la guerre d'Indochine, en 1950, il est commandant du 2e bataillon thaï au Tonkin. Délégué militaire de la France au Tchad en 1969, Michel Arnaud accède au grade de général de corps d'armée en 1974. Il était à la retraite depuis 1976.]

– Jean et François Lemarchand
font part du décès de leur mère,

Mme Maurice FRISSON,
née Aure-Marie Mittaine,

âgée de quatre-vingt-seize ans, survenu à Rouen, le 1er août 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 6 août, à 16 heures, en l'église de Dampierre-sur-Linotte (Haute-Saône).

7, rue Louis-Auber,
76000 Rouen.

– Pierre GRANGER

est mort le 27 juillet 1990, à la Nouvelle-Chalottière, dans sa soixante-quinzième année.

Il a été inhumé le 30 juillet, à Saint-Quentin-lès-Trôo (Loir-et-Cher).

Une eucharistie sera célébrée le samedi 22 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 1, rue Gerbert, Paris-15e.

Partagez la peine de

Mme Pierre Granger, née Denise Tourrilhes,
Anne Granger,
Delphine, Dorothée et Pierre de Tregomain,
Chantal et Francis Hours,
Olivier, Xavier, Magali et Véronique Hours,
Benoît Granger et Dominique Remy,
Maud, Jeanne et Clément Granger Remy,
Elisabeth Granger,
Yves Granger et Christine Patte Granger,
Léo et Gaspard Granger,
François Granger et Carmelina de Pablo,
Erwan et Pierre Granger,
Marie Granger,
Antoine Le Fevre Granger,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Granger, Tourrilhes et Dubost,
ses frères et sœurs.

200, rue de Javel,
75015 Paris.

– M. Daniel Réville,
Le professeur et Mme Philippe Réville,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Tarenne,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henry Réville
et leur fille,
M. et Mme François Mieg,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-François de Andria
et leurs enfants,
M. Pierre-François Réville †,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Laure Louise Charlette RÉVILLE,
née Métin,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Dammarie-les-Lys, le mardi 31 juillet 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale au temple de l'Oratoire du Louvre, le vendredi 3 août, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

215, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Mme François Bruno,
M. et Mme Alain Sauvat-Renoult,
M. Jean-François Sauvat,
M. René Sauvat,
Les familles parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SAUVAT,

survenu, le 2 août 1990, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 4 août, à 10 h 15, en la paroisse du Revest (Var), suivies de l'inhumation au cimetière du Revest.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

– Les amis de

Claude-Pierre BLANCHE

auront une pensée pour lui le jour anniversaire de sa mort le 4 août.

Une messe sera dite ce jour-là à son intention.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 3 août

TF 1

20.30 Jeux : Intervilles.
Alès-Vic-Fezensac.
22.30 ▶ Documentaire :
Histoires naturelles.
23.30 Série : Merci Sylvestre.
L'homme de ménage, de Serge Korber.
0.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Variétés :
Oh là là ! Les nanas de l'été.
Emission d'André Halimi.
21.35 Série : Héritage oblige.
Une mémoire de porcelaine, de Maurice Frydland.
22.30 Journal et Météo.
22.45 Cinéma :
Le diable probablement. ■■
Film français de Robert Bresson (1977). Avec Antoine Monnier, Tina Irissari, Henn de Maublanc.

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa.
21.30 Journal et Météo.
21.55 Téléfilm : Les filles d'Adam.
D'Eric Le Hung.
23.10 Cinéma d'animation :
De l'autre côté.
Films de François Bruel, Frédéric Vitali, Henri Heidsiedck, José Xavier.
23.45 Musique :
Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm :
Un choix difficile pour le sergent Wilson.
22.05 Spectacle : Le monde du cirque.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma :
Le temple d'or. ■
Film américain de Jack Lee Thompson (1986).
0.40 Sport : Boxe.

LA 5

20.35 Série :
Sur les lieux du crime.
L'ange du mal, de Paul Wendkos.
22.20 Série :
L'inspecteur Derrick.
23.25 Dans l'ombre du stade (rediff.).
0.00 Journal de minuit.
0.10 Dans l'ombre du stade (suite).

M 6

20.35 Téléfilm : Opération fox fire.
De Correy Allen.
22.10 Série : Clair de lune.
23.00 Série : Les années coup de cœur.
23.30 Magazine : Avec ou sans rock.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Capital.
0.25 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Daniya.
22.00 Court métrage :
Le coupeur d'eau.
De Philippe Taberly.
22.30 Documentaire :
Musique en temps réel.
D'Olivier Mille.
23.00 Concert : Répons, de Pierre Boulez.

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.05 Les Rencontres de Pétrarque. Faut-il désespérer de l'internationalisme ?
22.20 Le bestiaire enchanté et sans oubli. L'aoûtat.
22.40 Musique : Nocturne. Quatuor nº 12 en fa majeur op. 96, de Dvorak ; Quatuor nº 2, de Janacek, par le Quatuor Emerson ; sol. : Eugène Drucker, Philip Setzer (violons) ; Lawrence Dutton (alto) ; David Finckel (violoncelle).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Mémoires croisées. Le Festival d'Aix-en-Provence, hier et aujourd'hui.
21.30 Concert (donné le 27 juillet lors du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Intégrales, de Varèse ; Le mandarin merveilleux, de Bartok ; Le soleil des eaux, Le visage nuptial, de Boulez, par l'Orchestre national de France et les BBC Singers, dir. Pierre Boulez ; sol. : Phyllis Bryn Julson (soprano), Elisabeth Laurence (mezzo- soprano).
0.00 Nuits chaudes. Voyage d'un rêveur éveillé : de Tanger à Alger.

Samedi 4 août

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
13.45 La Une est à vous.
13.55 Série : Juliette en toutes lettres.
14.25 La Une est à vous (suite).
15.45 Tiercé à Deauville.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.40 Magazine :
Trente millions d'amis.
18.10 Série : Paire d'as.
19.05 Série : Marc et Sophie.
19.30 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.35 Variétés :
Le grand cocotier.
Emission présentée par Stéphane Collaro.
22.15 Série : Columbo.
23.30 Magazine :
Formule sport.
0.25 Journal et Météo.
0.45 Série : Intrigues.
1.10 Feuilleton : Le souffle de la guerre (6ᵉ épisode).
2.40 Téléfilm : Nous sommes terroristes (1ʳᵉ partie).
3.35 Documentaire :
Histoires naturelles.

A 2

13.20 Magazine :
Envoyé spécial.
14.25 Série : Larry et Balki.
14.50 Magazine : Sports été.
17.25 Série : Un duo explosif.
17.50 Magazine : Villa de star.
19.00 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Jeu : Les clés de Fort Boyard.
De Jacques Antoine.
21.45 Série : Les brigades du Tigre.
22.35 Documentaire : Derniers Far-West (rediff.).
23.30 Journal et Météo.
23.45 Variétés : Les concerts imaginaires.
Avec Little Richard, Queen, Rod Stewart, Roxy Music, Marvin Gaye, Aretha Franklin, Terence Trent d'Arby, Whites Nake, Tina Turner, Crowded House, UB 40, The Pogues, Paul Young, Melissa Etheridge, The Water Boys.

FR 3

14.00 Magazine : Racines.
— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —
15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire : Les filles du vaudou.
De Jean-Paul Colleyn et Catherine de Clippel.
16.00 Documentaire :
Jean Painlevé au fil de ses films.
16.30 Court métrage :
Les oursins.
17.00 Danse portraits : John Neumeier au travail.
D'André S. Labarthe.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Le 19-20 de l'information.
— *De 20.00 à 0.15 La SEPT* —
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
De Louisette Neil.
21.00 ▶ Opéra : Wozzeck.
Opéra en trois actes d'Alban Berg, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Claudio Abbado.
22.45 Journal et Météo.
23.00 Débat. Dialogue. Thème : « Les écrivains et le pouvoir », avec Alain Finkielkraut et Mario Vargas Llosa.
0.00 Cinéma d'animation : Les possibilités du dialogue.
0.15 Variétés : Johnny Clegg et Savuka en concert.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : L'année du championnat.
De Jason Miller, avec Robert Mitchum, Bruce Dern.
15.25 Téléfilm : Mort d'un fils.
De Ross Devenish, avec Lynn Redgrave, Malcolm Storry.
17.00 Sport :
Les Goodwill Games.
18.05 Cabou cadin.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.00 Documentaire : James Brown.
De Philippe Manœuvre.
Interview du chanteur, actuellement en prison.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Le monstre évadé de l'espace.
De Richard Colla, avec Joe Cortese, Maryam d'Abo, George Dzundza.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Documentaire :
Jacques le dauphin.
0.00 Cinéma :
Les amies de papa.
Film français classé X de Gérard Kikoïne (1982). Avec Marilyn Jess, Jessie Saint-James, Dominique Saint-Clair.
1.05 Sport :
Les Goodwill Games.

LA 5

13.30 Téléfilm : Miss Marple, la dernière énigme.
15.20 Les héritiers (rediff.).
16.50 Un juge, un flic (rediff.).
17.45 Série : Rintintin junior.
18.10 Série : Riptide.
19.00 Journal images.
19.10 Divertissement :
Les mordus de la vidéo.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm :
Mauvais calcul.
De Peter Adam, avec Götz George, Eberhard Felk.
22.15 Magazine : Désir.
23.15 Humour : Alex Métayer.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

13.45 Série : Roseanne.
14.10 Série : Les aventures de papa-poule.
15.05 Série : Laramie.
15.55 Documentaire :
Chasseurs d'images.
16.10 Magazine : Adventure.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations :
M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.30 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Le boulanger de Suresnes.
De Jean-Jacques Goron, avec Jean-Marc Thibault, Catherine Rouvel.
22.15 Téléfilm :
Péché d'innocence.
D'Arthur Allan Seidelman, avec Bill Bixby, Dermot Mulroney.
23.50 Six minutes d'informations.
0.00 Les privés de la nuit.
0.50 Musique : Rap line.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (1).
15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire : Les filles du vaudou.
16.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (8).
16.30 Court métrage :
Les oursins.
17.00 Danse portraits : John Neumeier au travail.
18.00 Magazine : Mégamix.
19.00 Documentaire : Opéra et musique, la grande aventure du Festival d'Aix (4).
De Pierre Jourdan.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Louisette Neil.
21.00 ▶ Opéra : Wozzeck.
Opéra en trois actes d'Alban Berg.
22.45 Soir 3.
23.00 Débat : Dialogue.
0.00 Cinéma d'animation : Les possibilités du dialogue.

FRANCE-CULTURE

21.00 Agora. Avec Marcel Detienne (L'écriture d'Orphée).
21.30 Cuny/Claudel/Bataille. Première rencontre : Georges Bataille.
22.35 Musique : Nocturne. Chine demain.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Snegourotchka : mélodie du Conte d'automne, de Tchaïkovski ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur op. 83, de Brahms ; Shéhérazade op. 35, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, dir. Vassili Sinaïski ; sol. : Nelson Freire (piano).
23.08 Le monde de la nuit.

Dimanche 5 août

TF 1

5.55 Série : Intrigues.
6.20 Série : Côté cœur.
6.48 Météo (et à 7.43).
6.50 Série : Mésaventures.
7.15 Série : Passions.
7.40 Faisons la route ensemble (et à 13.18, 22.15).
7.45 Jardinez avec Nicolas.
8.00 Le Disney club.
10.05 Club Dorothée.
10.55 Magazine : Les animaux de mon cœur.
11.23 Météo des plages.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et journal.
13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.00 Série : Marie Pervenche.
16.20 Tiercé à Deauville.
16.25 Série : Côte Ouest.
17.15 Dessins animés : Disney parade.
18.25 Magazine : Téléfoot.
19.20 Divertissement : Vidéo gags.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Bleu comme l'enfer. ■
Film français d'Yves Boisset (1985). Avec Lambert Wilson, Tcheky Karyo, Myriam Roussel.
22.20 Magazine :
Ciné dimanche.
22.30 ▶ Cinéma :
Les cent cavaliers. ■
Film germano-italo-espagnol de Vittorio Cottafavi (1964). Avec Mark Damon, Antonella Lualdi.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Musique : Les rencontres internationales de piano de la côte basque. Récital Mikhaïl Rudy.
1.25 Téléfilm : Nous sommes terroristes (2ᵉ partie).
2.20 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

8.00 Oscar et Daphné.
8.40 Knock-Knock.
8.47 Jardinages.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
9.30 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée à la paroisse Saint-Eloi, à Dunkerque.
12.05 Jeu : Bonne question, merci de l'avoir posée.
12.30 Jeu : Les mariés de l'A 2.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Série : Détective gentleman.
14.15 Documentaire :
La planète des animaux.
15.10 Série : Coupable ou non coupable.
16.35 Documentaire :
La planète de l'aventure.
17.35 Club sandwich.
18.40 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le Lyonnais.
Le massacre de la Saint-Thomas, de Joannick Desclercs, avec Kader Boukhanef, Pierre Santini.
22.05 Feuilleton : Nord et Sud (6ᵉ épisode).
23.40 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Musiques au cœur de l'été.

FR 3

9.00 Samdynamite.
11.30 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Magazine : Estivales.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine :
Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Pare-chocs.
18.00 Amuse 3.
Molierissimo ; Les tortues.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Quarante ans d'insolence à la télévision.
Emission de Jacques Mailhot.
21.50 Journal et Météo.

22.15 Magazine : Le divan.
D'Henry Chapier.
Invité : Stéphane Freiss.
22.35 Cinéma : Mollenard. ■■
Film français de Robert Siodmak (1937). Avec Harry Baur, Albert Préjean, Gabrielle Dorziat.
0.20 Musique :
Carnet de notes.

CANAL PLUS

7.00 Cabou cadin.
8.20 Documentaire : Mana Kini, de l'autre côté du fleuve.
De Patrick Deshayes et Barbara Keifenheim.
9.10 Cinéma :
Morts en eau trouble. ■
Film américain de Matthew Chapman (1986). Avec Eric Roberts, Beverly d'Angelo, Dennis Lipscomb.
10.45 Cinéma : Le temple d'or. ■
Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Chuck Norris, Lou Gossett, Melody Anderson.
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Série : Allô ! Allô !
13.05 Documentaire : Sur la piste de l'animal le plus secret.
12. Australie.
13.35 Dessins animés :
Décode pas Bunny.
15.05 Série : Deux solistes en duo.
16.10 Documentaire : Métiers de chiens.
De Barbara Jampel.
16.54 Surprises spéciales.
Phenomena, d'Eric Siemes.
17.00 Sport :
Les Goodwill Games.
17.20 Magazine : Mag max.
18.00 Cinéma :
Un été d'orages. ■
Film français de Charlotte Brandstrom (1989). Avec Judith Godreche, Stanislas Carré de Malberg, Murray Head.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.35 Flash d'informations.
19.40 Les superstars du catch.
20.30 Cinéma : Un monde à part. ■■
Film britannique de Chris Menges (1988). Avec Barbara Hershey, Jodhi May, Linda Mvusi.
22.15 Flash d'informations.
22.20 Snooker.
Norwich Union 1990 du 1ᵉʳ juin à Bruxelles.
23.20 Cinéma :
Toi, le venin. ■■
Film français de Robert Hossein (1959). Avec Marina Vlady, Robert Hossein, Odile Versois.
0.50 Sport :
Les Goodwill Games.

LA 5

6.30 Le journal permanent.
8.00 Dessins animés.
11.10 Série : Shérif fais-moi peur.
12.05 Série : Wonder woman.
13.00 Journal.
13.30 Série : Rintintin junior.
14.00 Sport : Moto.
Grand Prix de Grande-Bretagne, en direct.
14.45 Divertissement :
Les mordus de la vidéo.
15.30 Sport : Moto (suite).
16.20 Série : Madame le juge.
18.05 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm :
Sea, sex and surf.
De James Ingrassia, avec Richard Steinmetz, Richard Steele.
22.10 Magazine : Ciné Cinq.
22.20 Drôle de cinoche.
22.30 Cinéma :
La vie de château. ■■
Film français de Jean-Paul Rappeneau (1965). Avec Philippe Noiret, Catherine Deneuve, Pierre Brasseur.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Spécial Tour de France à la voile.
0.15 Téléfilm : L'or et la fleur.
De B. Zacharias et Henri Viard.
2.10 Rediffusions.

M 6

6.00 Musique : Boulevard des clips (et à 0.45).
7.45 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Dessins animés : Graffi'6.
11.00 Série : Les espions.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.15 Dessins animés : Graffi'6.
12.40 La météo des plages (et à 19.25, 22.15).
12.45 Série : Les routes du paradis.
13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Roseanne.
14.20 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio (dernier épisode).
15.10 Série : Laramie.
15.55 Documentaire :
Chasseurs d'images.
Mygale.
16.10 Magazine : Adventure.
16.20 Série : Section 4.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Marquée à vie.
De Paul Wendkos, avec Blanche Baker, Ciff de Young.
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.30 Téléfilm : Mortelle lune de miel.
De Joseph Mehri, avec Jim Williams, Jean Levine.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Les privés de la nuit.
Séries : Peter Gun ; Mister Lucky.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (2).
15.00 Feuilleton : L'or du diable (3ᵉ épisode).
De Jean-Louis Fournier.
16.00 Série : C'est notre univers (au pays de Galles). De Meleri Mair.
16.30 Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.
17.00 Documentaire : Propaganda,
l'image et son pouvoir (5).
18.00 Téléfilm : Daniya (2ᵉ partie).
De Carlos Mira Franco.
19.00 Court métrage : Le coupeur d'eau. De Philippe Tabarly.
19.30 Documentaire : Musique en temps réel. D'Olivier Mille.
20.00 Concert : Répons. De Pierre Boulez.
21.00 Téléfilm : Notturno, Schubert (3. Voyage d'hiver).
22.40 Court-métrage : La chambre de Simon. De François Shaye.
23.00 Documentaire : Le temps des cathédrales (6).

FRANCE-CULTURE

19.30 Le bon plaisir de... Henri Alekan.
22.35 Musique : Nocturne. La Roque-d'Anthéron, dixième Festival international de piano. Œuvres de Chopin, Moussorgski, Tchaïkovski ; sol. : Nikita Magaloff (piano).
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 La vie de château. Concert.
23.05 Library of Congress.

Audience TV du 2 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	38,7	Santa-Barbara 14,8	McGyver 6,9	Actual. rég. 12,7	Top 50 0,9	Enfer devoir 2,0	Chacun... 1,3
19 h 45	38,1	Roue fortune 16,3	McGyver 9,0	19-20 infos 7,9	Top 50 1,4	Journal 1,4	Dis donc... 2,0
20 h 16	46,4	Journal 20,0	Journal 10,1	La classe 8,0	Scrupules 1,5	Journal 2,7	Mme est servie 4,0
20 h 55	47,8	Orages d'été 17,4	Jeux sans... 12,0	Rapport... 8,0	Enfant hiver 0,4	Au-dessus... 7,9	Vérité cachée 3,8
22 h 08	46,7	Orages d'été 18,3	Madonna 8,4	Rapport... 9,1	M.A.L. 0,6	Au-dessus... 8,6	Vérité cachée 3,1
22 h 44	27,3	Série noire 7,6	Madonna 10,2	Météo 2,4	M.A.L. 0,8	2 flics Miami 4,5	Taxi mauve 2,3

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

BILLET

La RFA et son grand marché intérieur

Les formidables excédents commerciaux accumulés par la RFA sont-ils en train de fondre ? La question se pose depuis que le grand voisin d'outre-Rhin s'est lancé dans la gigantesque tâche d'approvisionner, de moderniser et pour tout dire de reconstruire complètement l'industrie et les infrastructures de la RDA qui fait maintenant partie de son territoire, économiquement et financièrement parlant.

La RFA tout entière – ou presque – tendue vers ses territoires retrouvés de l'Est, exporte moins à l'étranger mais importe plus, pour accélérer la cadence d'usines qui tournent déjà à plein rendement, pour accroître les investissements et accumuler les stocks de biens intermédiaires indispensables. Ainsi la production manufacturière s'emballe littéralement avec une croissance de 6,7 % en mai-juin 1990 par rapport à la même période de 1989.

Au cours du premier semestre de cette année, l'excédent commercial de la RFA a tout de même atteint 64,7 milliards de DM (217 milliards de F). Mais pour considérable qu'il soit, ce chiffre est déjà en baisse sensible par rapport au premier semestre de l'année dernière, période pendant laquelle il avait atteint 70,1 milliards de DM (235 milliards de F). La baisse d'une année sur l'autre atteint presque 8 %. Elle s'explique par un net freinage des exportations qui n'augmentent que de 2 % alors même que les achats à l'étranger croissent de 4,7 % pendant la même période. Encore faut-il bien voir que la progression des importations en volume est beaucoup plus forte que ne le laissent apparaître les chiffres en valeur, car les prix des produits importés par la RFA ont beaucoup diminué (– 5,4 % en juin par rapport à juin 1989) du fait de l'appréciation du DM par rapport au dollar.

La réduction en cours des excédents commerciaux ouest-allemands entraîne bien sûr une diminution des surplus extérieurs de la balance des paiements courants, diminution qui atteint 18 % d'une année sur l'autre (47,8 milliards de DM contre 58 milliards de DM).

Voila donc la RFA, pays longtemps vieillissant et suréquilibré, excessivement rigoriste, engagé dans une grande aventure. Une aventure qui va la rajeunir, la dynamiser et probablement un peu la déséquilibrer, pendant un temps du moins. Pour le plus grand bien de l'Europe.

AL. V.

Records d'affluence après plusieurs années de stagnation

Le tourisme autrichien bénéficie de l'union monétaire allemande et de l'ouverture à l'Est

Le tourisme autrichien se prépare à de nouveaux records : il profite d'une véritable ruée de touristes de l'Est dès cette année à la suite de l'union économique et monétaire allemande et de l'ouverture des frontières.

VIENNE

de notre correspondante

M. Wolfgang Schuessel, ministre autrichien de l'économie, s'attend à 16 millions de nuitées par an de visiteurs de l'Est en Autriche dans les prochaines années contre 1,3 million en 1989. Pour les Allemands de l'Est, l'Autriche est d'ores et déjà la destination la plus recherchée après la RFA.

Selon un sondage, 5,8 % des Allemands de l'Est qui envisageaient de se rendre à l'étranger cet été choisissaient l'Autriche (74,3 % devant passer leurs vacances en RFA) et les experts s'attendent à environ 1,5 million de touristes est-allemands par an en plus des 10 millions d'Allemands de l'Ouest qui viennent chaque année en Autriche.

Derrière les Allemands de l'Est, ce sont notamment les Hongrois qui envahissent l'Autriche, notamment sa région orientale limitrophe et Vienne, la capitale, où ils ont dépensé en 1989 quelque 10 milliards de schillings (5 milliards de francs) pour acheter ce qui est trop cher ou introuvable chez eux. Les visiteurs de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Bulgarie, de Roumanie et aussi d'URSS sont, eux aussi, de plus en plus nombreux (+ 255 % en 1989 !). Les 1,3 million de nuitées de visiteurs de l'Est représentent cependant 1,4 % seulement des nuitées d'étrangers en Autriche. A titre comparatif, avant la seconde guerre mondiale 37 % des touristes étrangers venaient de l'Est.

Pour ne pas compromettre la stratégie du tourisme autrichien qui consiste à donner du pays une image de qualité, une campagne de promotion a été lancée pour canaliser les touristes est-européens vers la saison morte et les régions les moins fréquentées.

Un passeport de l'amitié

En effet, l'Office de tourisme autrichien à Francfort reçoit quelque 6 000 demandes de renseignements par mois d'Allemands de l'Est qui s'intéressent essentiellement aux prix des campings, des chambres chez l'habitant et des petites pensions bon marché. Pour accueillir les touristes de l'Est moins nantis, plusieurs provinces ont publié des listes d'hôtels et pensions à bas prix ou créé un système de bons d'hôtel vendus par des agences de voyages en RDA.

« Surtout ne pas négliger les touristes est-européens » est la devise de M. Klaus Lukas, directeur de la publicité touristique autrichienne : *« c'est notre clientèle des prochaines dix années »*. M. Lukas s'attend à une hausse de 8 à 10 % des touristes de toute l'Allemagne pour cet été et à une hausse de 10 % des recettes en devises d'origine touristique.

Les premiers fruits de la libéralisation à l'Est ont été cueillis en 1988 et 1989, lorsque le tourisme est redevenu – après plusieurs années de stagnation – la poule aux oeufs d'or de l'économie autrichienne : 164 milliards de schillings de chiffre d'affaires soit une hausse de 12 % après une hausse de 12,5 % en 1988 et 23 millions de touristes (l'Autriche compte 7,5 millions d'habitants) dont 17,5 millions d'étrangers. En 1989 les recettes touristiques en devises, de l'ordre de 123,3 milliards de schillings (+ 7 % par rapport à 1988) ont épongé le déficit de la balance extérieure (85,9 milliards) et équilibré la balance des opérations courantes. Première industrie exportatrice du pays, le tourisme, qui fait vivre 400 000 personnes (sur une population active de 3 millions) apporte le tiers des rentrées en devises et 8 % du PIB.

Cette réussite extraordinaire a été essentiellement due à la fuite massive des touristes de la côte adriatique touchée par la « marée jaune » due aux algues l'été dernier – un phénomène qui risque de se reproduire – et à la ruée des touristes de l'Est sur l'Autriche. Les principaux clients sont les Allemands (60 % du total : dans les statistiques allemandes, en 1989, l'Autriche a battu pour la première fois l'Italie comme destination préférentielle des touristes), suivis par les Néerlandais (10 %), les Belges (5 %), les Francais (3 %), les Suisses (3 %) et les Américains (2 %).

L'eau des années 30

L'Autriche, qui tiendrait actuellement 10 % du marché touristique européen, est créditée d'un brillant avenir – les experts prévoient une croissance de 8 % d'ici l'an 2000 – à condition de réussir à protéger son « patrimoine naturel » : ses régions alpines, ses lacs et forêts relativement intacts, devenus un pôle d'attraction pour des touristes las des côtes surpeuplées et polluées de la Méditerranée et de l'Adriatique.

Pour mettre en valeur ces atouts naturels l'Autriche a engagé des efforts financiers considérables pour l'assainissement des lacs et la création de parcs nationaux . *« La qualité de l'eau des lacs autrichiens est celle des années 30 »* prétend M. Erich Polzer, limnologue en Carinthie, une des régions touristiques les plus fréquentées de l'Autriche.

De nombreuses critiques mettent cependant en garde contre les dangers de ce nouveau « boom » touristique pour l'équilibre écologique de certaines régions particulièrement sensibles comme les Alpes, littéralement envahies par les touristes. *« La protection de la nature nous coûtera des milliards »*, estime le ministre de l'économie, mais vu le poids économique du tourisme en Autriche, les investissements, notamment pour un *« tourisme en douceur »* (voies pour les cyclistes, parcs nationaux, offres spéciales hors saison pour les *« panthères grises »* et les jeunes), ne seront guère contestés.

Aux attraits du paysage s'ajoute un tourisme culturel florissant qui a fait augmenter de 9 % les nuitées et de 15 % le chiffre d'affaires de l'hôtellerie rien qu'à Vienne : la capitale autrichienne occupe le quatrième rang derrière Londres, Paris et Rome parmi les villes européennes les plus fréquentées par les touristes et la dixième place parmi les villes de congrès.

Ce « boom » n'est qu'à ses débuts. Le bureau de tourisme autrichien à New-York envisage d'organiser des voyages dans *« les anciens pays de la monarchie des Habsbourg »* pour profiter de l'intérêt que présente la région danubienne pour les émigrés de ces pays : plus de 50 millions d'Américains seraient en effet originaires des pays du Danube.

WALTRAUD BARYLI

Un syndicaliste et un inspecteur du travail publient un livre sur Billancourt

L'autopsie d'un symbole

Billancourt : au moment où Renault s'apprête à fermer l'usine de tous les mythes, la fameuse « forteresse ouvrière », il fallait que des voix s'élèvent de l'intérieur pour proclamer la réalité corrosive qui s'attaque à une légende, la mort d'un symbole devenu depuis trop longtemps mensonger. C'est maintenant fait avec le livre (1) que viennent de publier un syndicaliste et un ancien inspecteur du travail, tous deux impliqués dans cette longue agonie.

A la tête de la section CFDT pendant une dizaine d'années, Daniel Labbé a vécu la fin orgueilleuse de la CGT, murée dans ses refus. Frédéric Perin, quant à lui, a pris la décision, explosive en son temps, d'accepter le licenciement des « dix », pitoyables héros d'une bataille déjà perdue. Cela les autorise à prononcer, ensemble, un réquisitoire implacable qui reprend les règles de l'autopsie pour disséquer un « système » condamné par le temps, où direction et syndicat puissant se partagaient le pouvoir. Cela les amène, au-delà, à porter un jugement sévère et désespéré sur les politiques sociales ou sur l'avenir du syndicalisme dont ils admettent la déconfiture, historiquement explicable.

De bout en bout d'une grande qualité d'analyse clinique, le livre (intitulé *Que reste-t-il de Billancourt ?*), pourrait ne valoir que par une quinzaine de pages, situées dans sa dernière partie. Quinze pages à la tonalité morbide dans lesquelles, à partir de l'expérience de Billancourt, les deux auteurs dressent le constat d'échec d'un syndicalisme *« de militants, sans adhérents, sans base »*. Composé d'ouvriers professionnels de l'industrie ou de salariés de la fonction publique, il *« parle (...) au nom de la classe ouvrière, une entité qui n'existe plus »*, ne répond plus aux besoins, notamment sur le terrain de l'emploi.

Profession : délégué

« Que reste-t-il aux syndicats ? Des droits et de l'argent », répondent crûment Daniel Labbé et Frédéric Perin, prêts à fustiger *« la confrérie des délégués »* qui se protègent eux-mêmes, s'évanouissent dans leurs reponsabilités contractuelles ou institutionnelles, *« sans rapport avec leur force actuelle »*. Ayant perdu leur légitimité professionnelle, ils exercent un métier de représentation, *« comme des députés »*. A la limite, prétendent-ils, les syndicats n'ont plus besoin d'adhérents et disposeraient quand même de moyens financiers, sans les cotisations. *« Un clan déterminé et sans principes pourrait très bien faire tourner la boutique »*, écrivent-ils, amers.

Dissidents tolérés, cantonnés et désespérés dans leur solitude, les militants sont pris dans l'engrenage de la marginalisation. Leurs organisations ne structurent plus le monde de l'entreprise mais conservent *« une sorte de fonction protestataire indispensable quand les conflits sont refoulés »*. Et, pourtant, notent-ils, pour espérer encore, *« l'idéologie a déserté les rapports sociaux sans que les conflits d'intérêts aient disparu »*. Il faudrait une adaptation.

L'exemple de Billancourt montre comment on en est arrivé là. Sur les principes fondateurs d'une entreprise nationale est venu se greffer le rêve productiviste d'après-guerre, célébré de concert par les dirigeants de la Régie, la CGT ou le PCF. De fait, un accord de gestion commune s'est réalisé autour de l'acceptation du taylorisme qui privait les salariés de toute autonomie, privation qui était toutefois socialement compensée. Tandis que la direction s'occupait du travail, les syndicats – la CGT en l'occurrence – se renforçaient en disposant du reste, de tout le reste, poursuivant à l'extérieur une même action d'assistance. *« Le jour, le producteur était passif et discipliné »*, hors de l'usine il se transformait en consommateur, également passif, des innombrables services du comité d'établissement CGT qui employait jusqu'à 600 personnes.

Exorciser le mythe

Le syndicat et le parti dans sa foulée tiraient leur puissance de l'uniformisation des intérêts et de la gestion collective des hommes. Ils bénéficiaient de facilités exorbitantes, avec neuf permanences dispersées sur le site, des délégués qui ne travaillaient plus, sauf dans le département 70, aussi appelé *« le petit Kremlin »*, et qui ne respectaient plus les heures de délégation. Les permanents du PCF, *« ses élus, ses députés, circulaient librement dans les ateliers et les bureaux »*, organisaient des réunions ou des assemblées, affichaient *l'Humanité* où ils l'entendaient.

Longtemps profitable, ce « système » où chacun était d'accord pour gérer une vitrine sociale sans prendre en compte l'évolution de l'environnement économique a fini par se détériorer et craquer, en 1984, avec l'annonce de 12,5 milliards de déficit. A compter de cette date, et progressivement ensuite, la direction de la Régie va rompre l'équilibre implicite pour sauver l'entreprise. Encombrée par le symbole de Billancourt, elle va aussi tout faire pour exorciser le mythe, en même temps qu'elle développera une politique de restructuration plus aveugle que bien d'autres groupes.

Les spectateurs et les justiciers

Les premières vagues de départ, seront dramatiques. *« Nous étions dans la vitrine sociale de la France, et la meilleure usine à fabriquer des grèves*, notent les auteurs. *Nous voilà dans une usine qui licencie plus mal que partout ailleurs, avec mépris et imprévoyance. »* Mais la CGT est également dans le collimateur : *« La modernisation et le redéploiement ne peuvent plus être négociés avec le vieux partenaire puisqu'ils impliquent sa mort. »*

En face, le syndicat ne modifiera pas son attitude, jusqu'à la fin, car il a lui aussi besoin de sombrer *« dans un combat franc, simple, tragique »*. Sans souci des réalités du marché, la CGT poursuit son rêve productiviste, passe sous silence les licenciements et se bloque. Elle rejette toutes les solutions de sortie, dénonce les plans successifs et, victime d'*« autisme »*, fait preuve d'*« obstination aveugle »*. Adepte du tout ou rien, elle entraîne les salariés vers une issue fatale, sans autre alternative que le chômage. Pis, elle en vient à défendre les murs, les machines, plutôt que les hommes.

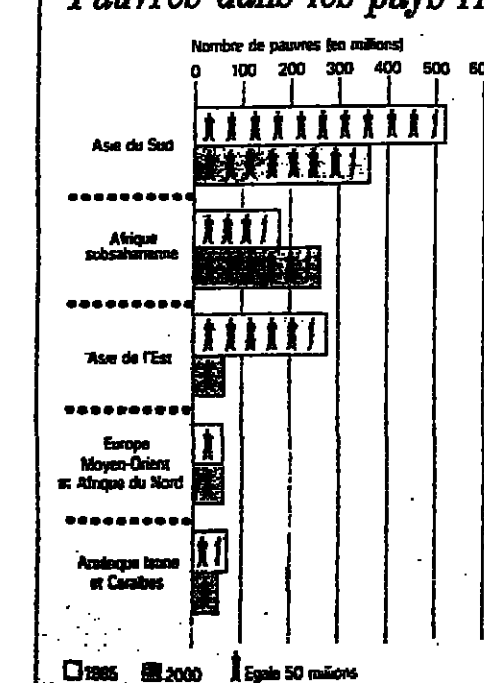
Alors que des milliers d'ouvriers, souvent immigrés, perdent leur emploi, la CGT tient un rôle étrange où le syndicat *« sera à la fois le général et ses troupes »*, comme s'il revenait à quelques-uns d'occuper une fonction protestataire d'autant plus violente que les salariés, eux, travaillent de plus en plus. La dichotomie devient totale entre des spectateurs, rarement grévistes (7 sur 9 000 en juillet 1989), et l'apparition de *« justiciers qui agissent pour le compte des autres »* dans des actions à caractère surtout médiatique. Le stade ultime sera atteint avec l'affaire des « dix », qui *« pendant trois ans (...) auront épuisé l'énergie de ce qui reste de l'appareil communiste »*.

« L'entreprise nationalisée était un grand théâtre social, ce n'est plus qu'un grand cirque », constatent Daniel Labbé et Frédéric Perin. Mais le drame est noué. Voulue exemplaire, la fermeture de Billancourt, vieille gloire de la classe ouvrière, sonne le glas de toute une époque et de ses illusions. Sous les prochaines ruines de l'île Seguin gît le cadavre d'un syndicalisme. Le symbole est retourné.

ALAIN LEBAUBE.

(1) *Que reste-t-il de Billancourt ?* par Daniel Labbé et Frédéric Perin. Editions Hachette. 348 pages, 138 francs.

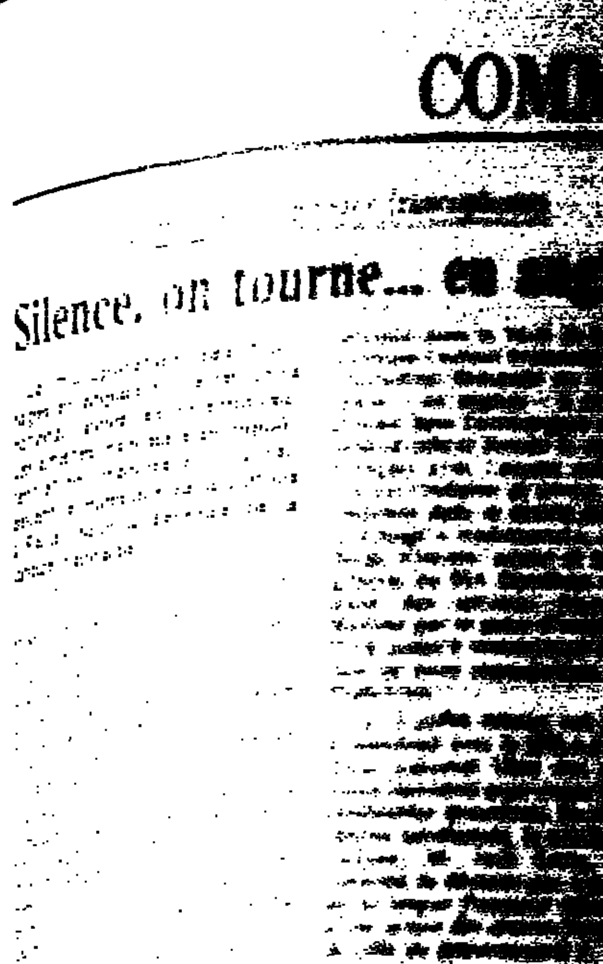
Pauvres dans les pays riches, riches dans les pays pauvres



D'ici à la fin du siècle, l'Afrique au sud du Sahara comptera, d'après les projections de la Banque mondiale, plus de 30 % des pauvres du monde en développement contre 16 % en 1985. Alors que la pauvreté diminuerait notamment en Asie, mais aussi en Amérique latine (– 400 millions au total), elle augmenterait dans cette région (+ 100 millions).

Cependant, dans tous ces pays en développement, la richesse voisine avec la pauvreté. Il en est ainsi en Turquie, en Inde, au Mexique et au Nigéria qui feront l'objet d'enquêtes publiées dans les prochains numéros de *Champs Economiques* : les vieilles familles d'Istanbul, les nouveaux maharajahs, les privilégiés de Monterrey et de Lagos.

En regard, du fait de la crise, une nouvelle pauvreté est apparue dans les pays riches, alors même que la croissance retrouvée creuse les inégalités. Des reportages paraîtront ainsi sur l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la France, ainsi d'ailleurs que sur le Japon et les Etats-Unis : les femmes seules en RFA, les clochards de Londres, les marginaux de Rome, les paumés de Paris.



INDUSTRIE

Holding de transport et de tourisme, filiale de la SNCF

La SCETA cherche de nouveaux partenaires financiers

Avec 18 milliards de francs de chiffre d'affaires et 25 000 salariés, le groupe SCETA se place au cinquième rang européen des sociétés de transport. Rassemblant, entre autres, Calberson, Frantour et France-Express, ce transporteur très diversifié intéresserait les investisseurs privés.

Une SNCF peut en cacher une autre. Derrière la société nationale, dont les TGV, les trains de voyageurs et de marchandises et les rames de banlieue produisent 46,4 milliards de francs de recettes, se trouve la compagnie de transport et de tourisme SCETA, que la SNCF contrôle à 85 % et qui réalise 18 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Le grand public ignore en général cette holding qui fédère 280 sociétés de transport et de tourisme et qui emploie 25 000 personnes. Les syndicalistes cheminots ne l'aiment guère et ils dénoncent ou bien la privatisation insidieuse ou bien le gaspillage d'énergie et de capitaux qu'elle dissimule, selon eux. Le secteur privé, lui aussi, l'apprécie médiocrement et la qualifie parfois de « faux nez » de la SNCF.

Le groupe SCETA est impressionnant. Peut-être moins par les bénéfices qui durent depuis quarante-cinq ans et qui ont atteint, en 1989, 360 millions de francs net que par sa place de cinquième entreprise européenne du secteur et sa présence forte dans quatre domaines.

Pour le transport des marchandises diverses (12 milliards de francs de chiffre d'affaires et 175 millions de francs de bénéfices), la SCETA s'est spécialisée dans le transport par route et elle opère sous la marque Calberson (filiale à 51 %), Bourgey-Montreuil (56 %), SCETA Marchandises (100 %), France Express (71 %), Hermann Ludwig (85 %) ou Zust Ambrosetti (45 %).

Mais elle est aussi groupeur, commissionnaire et logisticien, et elle se charge d'acheminer le fret par fer, par air ou par mer. Viennent ensuite les transports spécialisés (4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 105 millions de francs de bénéfices). Il s'agit là plus souvent de transports ferroviaires ou paraferroviaires qui utilisent des matériels spécifiques comme les caisses mobiles et les conteneurs de CNC (filiale à 65 %) ou de Novatrans (40 %), les wagons de céréales de CTC (38 %) ou de voitures de Zust Ambrosetti. C'est dans ce secteur que la SCETA travaille le plus avec la SNCF.

Une complémentarité délicate

Le troisième pôle d'activité de la SCETA est le voyage au sens large (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires et 50 millions de francs de bénéfices). Elle dispose de forts atouts dans le tourisme grâce à Frantour (filiale à 55 %), qui est à la fois voyagiste, distributeur de voyages, hôtelier et restaurateur. Elle se développe rapidement dans le transport interurbain de voyageurs grâce à Cariane (70 %), forte de 1 200 autocars, qui s'est récemment associée aux groupes Transcet et Verney pour exploiter des liaisons par autoroute (*le Monde* du 4 juillet). Enfin, la SCETA dispose de filiales dans des services complémentaires à ses trois principaux métiers (300 millions de francs de chiffre d'affaires et 30 millions de bénéfices). On y retrouve aussi bien France Location (filiale à 60 %), quatrième loueur français de poids lourds, que SEGI (95 %), société spécialisée dans le financement immobilier et SCETA Immobilier (100 %), outil destiné à permettre à la SNCF de ne plus subir les projets urbains des collectivités locales et des promoteurs, et qui se charge par exemple de créer des centres commerciaux dans les gares.

Malgré sa taille, le groupe SCETA a eu du mal à s'affirmer. Nombre de cheminots ne supportaient l'existence de cette holding de droit privé qu'à la condition qu'elle soit à la botte de la maison mère et qu'elle soit dirigée par l'un d'entre eux. Certains estiment toujours que la SNCF devrait gérer directement ses hôtels, ses wagons spécialisés ou ses entrepôts et ils ne comprennent pas que la suppression de ce sas entre le monde du privé et l'administration du chemin de fer conduirait à des déconvenues.

Par exemple, les agents de la SNCF ne sont pas toujours des gestionnaires très rigoureux. Brassant des milliards de francs, ils ont un peu tendance à juger avec indulgence des dérapages de quelques centaines de millions de francs, ce qui est mortel dans les métiers du transport et du tourisme où la marge bénéficiaire est inférieure à 1 % du chiffre d'affaires.

Les dirigeants des PME qui composent la SCETA ont eu depuis toujours l'obsession du compte d'exploitation. De même Zust Ambrosetti, premier transporteur italien, ne se serait jamais allié avec la SNCF, trop grosse et trop rigide pour lui, alors qu'il a accepté l'entrée de la SCETA dans son capital. La SNCF, confinée sur le territoire national et limitée au rail, ne peut se passer de sa filiale qui recourt à tous les modes de transports et qui saute les frontières sans difficulté, que ce soit pour acheminer des marchandises ou pour amener des voyageurs à destination.

Longtemps la SNCF a renâclé à l'idée de donner à sa holding l'indépendance nécessaire à sa crédibilité. Les alliances avec la route, ennemi juré du chemin de fer, faisaient grincer bien des dents de cheminots. Ces atermoiements semblent appartenir au passé. M. Jacques Fournier, président de la SNCF, a pris la présidence de la SCETA pour signifier l'importance qu'il lui accorde, ainsi que sa complémentarité avec la maison mère.

M. Alain Bréau, directeur général, a reçu le feu vert pour faire de la SCETA, à l'intérieur comme à l'extérieur, un véritable groupe où le contrôle de gestion permet de vérifier tous les trois mois la bonne santé des filiales tout en préservant l'autonomie de celles-ci.

La stratégie de la SCETA est simple. Elle consiste à acquérir dans chaque branche une place prépondérante et à travailler en complément de la SNCF, comme le montre le développement de Cariane. *« En 1986 nous avons constaté que cette entreprise était en bonne santé, mais qu'elle ne pouvait aligner que 300 cars,* explique M. Bréau. *Nous étions de la taille d'une entreprise familiale. Ou bien nous passions la main ou bien nous nous donnions les moyens de figurer parmi les cinq premiers autocaristes français. Nous avons donc acquis cette entreprise : notre flotte compte 1 200 autocars : nous nous classons derrière Via GTI, Transcet et la CGEA. Tout en respectant nos spécificités d'autocaristes interurbains, nous allons travailler à la complémentarité du rail et de la route, et nous sommes les mieux placés pour y parvenir »*.

Le développement de la SCETA se fera en priorité dans le transport international. M. Jacques Fournier, son président, se félicite que de 1985 à 1989 la part du chiffre d'affaires consolidé des activités à l'étranger soit passée de 20 % à 45 %. Il entend également que le secteur voyages soit privilégié afin de dépasser la taille critique. L'objectif est que ce secteur représente en 1992 au moins 20 % des résultats du groupe, contre 10 % en 1985. L'accord de coopération passé l'an dernier avec les voyagistes Sotair, filiale d'Air France, et FRAM ainsi que le développement accéléré de Cariane montrent la voie à suivre.

Vers le second marché

M. Fournier ne cache pas sa satisfaction d'un chiffre d'affaires qui a progressé de 10 à 18 milliards de francs en quatre ans et d'un bénéfice de 360 millions de francs, pourtant en léger recul par rapport aux 368 millions de francs réalisés en 1988. *« Ce sont des chiffres très honorables dans une période où les autres transporteurs ont vu leurs résultats se dégrader »,* conclut le président.

Même en bonne santé financière puisque ses capitaux propres s'élèvent à 3,3 milliards de francs, le groupe SCETA ne pourra croître en s'appuyant seulement sur la SNCF. Développer Frantour de façon interne ou se lancer dans une valorisation du patrimoine immobilier de la SNCF exigera beaucoup de fonds que la maison mère, lancée dans l'extension de son réseau TGV, ne pourra fournir. Aussi est-il sérieusement envisagé de faire entrer des capitaux privés dans le groupe.

Déjà sur le marché hors cote, la SCETA irait chercher de nouveaux actionnaires sur le second marché, mais la SNCF conserverait dans tous les cas les deux tiers du capital. Si l'on en croit les démarches des gestionnaires des fonds américains de pension et des caisses d'épargne britanniques, la SCETA, « l'autre SNCF », n'éprouverait pas trop de mal à séduire les investisseurs privés qui en attendent monts et merveilles, c'est-à-dire la sécurité du monde ferroviaire et les profits de PME dynamiques.

ALAIN FAUJAS

Confrontée à la baisse des commandes militaires

Pratt and Whitney devrait supprimer 4 000 emplois

Le motoriste américain Pratt and Whitney a annoncé, le jeudi 2 août, la suppression de 4 000 emplois d'ici 1993 sur un effectif total de 45 000 personnes.

Filiale de United Technologies, dont elle représente environ un tiers des 20 milliards de dollars (114 milliards de francs) de chiffre d'affaires, Pratt and Whitney fabrique notamment des réacteurs d'avion. La baisse de son activité, qui dépend pour 35 % des commandes du Pentagone, est directement liée à la contraction attendue du budget américain de la défense.

Ce plan de réduction des effectifs, qui se fera surtout par des départs volontaires et en retraite, sera le second en deux ans. Pratt and Whitney avait en effet déjà supprimé 2 650 emplois en 1988 et 1989 pour alléger les charges de l'entreprise et améliorer sa compétitivité. – *(AFP.)*

TRANSPORTS

Nommant une mission d'étude

M. Delebarre veut modifier le tracé du TGV-Méditerranée

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, après avoir pris connaissance du rapport d'étape de la SNCF sur le projet de tracé du TGV-Méditerranée, a décidé d'écarter certains tracés à l'étude et a nommé une mission chargée de *« faire toutes les suggestions utiles pour la bonne insertion de la ligne nouvelle et notamment de proposer le tracé le plus favorable là où les options subsistent »*.

Le responsable de cette mission, M. Max Querrien, conseiller d'Etat et ancien directeur de l'architecture, devra remettre un premier rapport sur la prolongation du TGV Sud-Est vers Marseille et la Côte d'Azur en octobre, après une concertation et un dialogue aussi larges que possible avec tous les milieux intéressés. Fin novembre, il devra remettre un second rapport sur le prolongement du TGV Sud-Est vers Montpellier et la frontière espagnole.

Cette mission d'experts devra *« faire de nouvelles propositions, améliorant ou combinant les deux tracés afin d'en diminuer les inconvénients »*, a précisé le ministre.

De Valence à Montélimar, *« la variante empruntant la vallée du Rhône, qui traversait des zones fortement urbanisées, ne pouvait être retenue, de même que celle se détachant du tracé est à Chabeuil »*. Entre Montélimar et Orange, le tracé est, qui avait été initialement étudié par la SNCF, a été également écarté *« en raison des conséquences qu'il comportait pour l'environnement, tant dans la Drôme que, plus au sud, dans le Vaucluse »*, a déclaré M. Delebarre à l'AFP.

Engagé dans le projet de la centrale de Daya Bay

Le président de Framatome a été reçu par le premier ministre chinois

Un mois après la patron d'Electricité de France, en visite officielle à la fin juin en Chine, ce fut au tour du président de Framatome, M. Jean-Claude Lény, d'être reçu jeudi 2 août par le premier ministre chinois, M. Li Peng.

Le premier ministre chinois, qui fut de 1980 à 1983 vice-ministre puis ministre de l'énergie, a évoqué avec M. Lény l'avancement des travaux de la centrale nucléaire de Daya Bay, au sud du pays, ainsi que les perspectives de coopération entre la France et la Chine, selon des informations recueillies en Chine auprès du constructeur français de chaudières nucléaires. Framatome est en effet chargé de l'îlot nucléaire de Daya Bay, EDF en étant le concepteur et l'exploitant. Mais certains retards ont été constatés dans les travaux de construction de la centrale, dont la première tranche devrait être mise en service à l'été 1992.

M. Lény a également fait savoir à ces hôtes que Framatome était prêt à répondre aux offres qui lui seraient présentées pour la deuxième phase de la centrale nucléaire de Qinshan, située dans la province du Zhejiang (est). Le 19 juin, EDF a signé un *« accord de coopération générale à long terme »* avec la Chine (*le Monde* du 21 juin).

SOCIAL

□ **Salomon : 269 suppressions d'emplois.** – La direction de la société Salomon a confirmé, jeudi 2 août à Annecy (Haute-Savoie), la suppression de 269 emplois à partir du 15 septembre (*le Monde* du 25 juillet). Lors d'une réunion du comité d'entreprise, la direction du fabricant d'équipements de ski et de golf a annoncé que 229 personnes, dont 73 cadres et 156 employés, techniciens et agents de maîtrise, seront licenciées, tandis que l'on dénombre 40 départs volontaires. Conformément à l'accord signé le 25 juillet entre la direction et les syndicats, les partants recevront 700 francs par année de présence et une prime de départ de 50 000 francs.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 3 août 1990 :

UN DÉCRET

– N° 90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

UN ARRETÉ

– Du 11 juillet 1990 portant interdiction de proposer, de donner ou de vendre à des mineurs la revue intitulée *Sexy-Mag'*, éditée par la société Edi. Presse.

COMMUNICATION

La grogne des acteurs francophones

Silence, on tourne... en anglais

La multiplication des tournages en anglais sur le territoire national ravive les polémiques. Les artistes français s'en inquiètent et ont manifesté il y a peu devant le ministère de la culture à Paris, pour la défense de la langue française.

« Il n'y a pas de quoi s'alarmer. Tourner en anglais n'est qu'une mode dont on reviendra pour retrouver le charme des œuvres du terroir, bien françaises », se justifie la responsable d'une agence de casting qui recrute actuellement des acteurs pour le tournage en anglais de *Warburg*, film adapté d'un roman de Jacques Attali.

Attendre que mode se passe ? Les comédiens français ont sans doute plus à gagner à se mettre sérieusement à l'anglais s'ils veulent continuer de tourner. Plus qu'une mode en effet, ce choix de la langue du tournage influe directement sur les possibilités d'exportation des programmes audiovisuels. Tous les producteurs savent que les œuvres tournées en français n'ont guère de chance d'accéder au marché international, notamment anglo-saxon. L'économie a des lois que la culture ne connaît pas...

Une Indienne dans sa réserve

Des comédiens s'en accommodent et considèrent même que jouer dans une langue autre que leur langue maternelle constitue un excellent exercice. C'est le cas d'Alain Doutey, qui déclare *« adorer tourner en anglais »*. Ne vient-il pas de jouer aux côtés de Jean Martin et Robin Renucci dans le feuilleton *la Dame de Berlin*, adapté d'un roman de Franck et Vautrin, produit par TF1 avec des partenaires européens ? Que ces acteurs s'expriment plus ou moins bien en anglais n'est pas choquant dans ce cas puisqu'ils interprètent le rôle de « Français à l'étranger ».

Mais l'artifice n'est pas toujours au rendez-vous. Ainsi, dans *Sauf votre respect*, un film français produit par Sergio Gobbi, l'action se déroule dans le Midi de la France. Lorsque l'acteur britannique David Carradine demande un renseignement – en anglais – à une vieille femme dans l'arrière-pays niçois, on entend celle-ci donner la réplique en français avec l'accent méridional. *« C'est l'indigène de service, telle une Indienne dans sa réserve prononçant le* « hugh » *traditionnel »*, s'insurge Serge Vincent, acteur et secrétaire général du SIA (Syndicat indépendant des artistes interprètes). Révolté par ce genre d'incohérences, il va jusqu'à revendiquer la cessation de toute coproduction avec les Etats-Unis.

Le 12 juillet dernier, son syndicat a manifesté avec le SNLA-FO (Syndicat national libre des artistes-Force ouvrière) pour exiger la fin de semblables absurdités. Ils n'ont pas obtenu satisfaction, le ministre de la culture, M. Jack Lang, s'étant contenté de déclarer que *« la défense de la langue française relevait plus d'une action des artistes français que de celle du gouvernement »*.

Afin de limiter les débordements de ce genre, le CNC (Centre national de la cinématographie) envisage de mettre en place, en septembre 1991, une réglementation plus stricte pour le cinéma. Celle-ci prévoirait une réduction de 20 à 80 % sur les subventions versées par le compte de soutien aux longs métrages tournés en anglais et produits par la France ou par ses partenaires européens. La « nationalité » française ne serait plus accordée qu'aux films tournés en français, quitte à réviser les actuels quotas de diffusion imposés aux chaînes de télévision. Pour la fiction purement télévisuelle (téléfilms, séries, feuilletons...), les règles seraient moins précises : le CNC se contenterait d'exiger une double version anglais-français. Un projet coûteux pour les producteurs et qui n'éviterait pas aux acteurs de pratiquer la langue anglaise...

Pour l'heure, on exige l'anglais courant sur des tournages peu courants... Il ne reste plus aux acteurs qu'à revenir sur les bancs de l'école. Faute de quoi, ils devront se satisfaire des tournages de « sitcoms » franco-françaises.

Nouvelle procédure de référé contre un journal

Le plus jeune maire de France porte plainte contre un hebdomadaire d'Havas

Le fils du président de la République, M. Jean-Christophe Mitterrand, et M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, en faisant condamner par référés *l'Evénement du jeudi* puis *France-Soir* et *le Parisien* (*le Monde* du 27 juillet), semblent faire des émules.

C'est ainsi que M. Philippe Schmit, maire socialiste de Longjumeau (Essonne), a traîné l'hebdomadaire régional *le Républicain de l'Essonne* devant le tribunal des référés d'Evry.

Celui-ci a rendu, mercredi 1er août, une ordonnance selon laquelle il estime que l'hebdomadaire appartenant au groupe Havas a *« porté atteinte à l'honneur et à la considération »* du premier magistrat de la ville et l'avait *« injurié »*. Il a cependant débouté M. Schmit de sa demande de 30 000 francs de dommages et intérêts et réduit la longueur de la publication judiciaire qu'il exigeait dans le journal.

Dans un « billet d'humeur » paru dans son édition du 26 juillet, *le Républicain* avait critiqué la conception de la liberté de la presse du plus jeune maire de France (vingt-sept ans) rapporté les noms d'oiseau dont des socialistes l'avaient affublé. Ce billet survenait juste après que le maire de Longjumeau, membre du courant la Nouvelle Ecole socialiste (NES, animée par Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon), eut adressé une lettre à 195 autres édiles du département dans laquelle il indiquait *« qu'il arrive qu'un journal local se transforme en en véritable instrument de propagande »* et qu'il fallait *« faire poids sur la direction »* du *Républicain*, pour *« qu'il s'ouvre au pluralisme »*.

Le jeune maire estimait alorsn'avoir pas bénéficié de la part de l'hebdomadaire, diffusé à 35 500 exemplaires dans l'Essonne et le Val-de-Marne, de l'objectivité souhaitable dans le compte-rendu d'un référendum local. Dans une autre lettre, M. Schmit avait aussi mis en cause l'entretien du barriste Pierre-André Wiltzer programmé par la télévision câblée Télessonne, et avait déploré à cette occasion *« qu'un nouvel organe de communication devienne l'outil des droites dans l'Essonne, alors même qu'ils ont déjà le monopole de l'information écrite dans le département »*.

Le jeune maire de Longjumeau, tout en admettant que le choix d'aller devant le tribunal des référés *« est gênant pour la presse »*, estime que *« les us et coutumes du journalisme ne sont pas respectés par* le Républicain, *qui fait preuve d'une certaine dérive »*. Les journalistes et la direction de l'hebdomadaire récusent ces accusations. *« Philippe Schmit n'aurait pas porté plainte si c'était* le Canard enchaîné *qui avait écrit ce que nous avons publié »*, font-ils remarquer.

Y.- M. L.

□ **Les rédactions du groupe Prisma-Presse protestent contre la mise à pied d'un journaliste délégué du personnel.** – La majorité des journalistes des magazines du groupe Prisma-Presse, a signé une pétition dans laquelle ils font part de leur *« indignation devant le procédé utilisé pour licencier »* une journaliste, déléguée du personnel. Celle-ci n'avait pas caché son souhait de quitter l'hebdomadaire *Voici* et a demandé l'application de la clause de conscience, en raison de la nouvelle orientation du magazine (*le Monde* daté 22 – 23 juillet). La direction a engagé contre elle une procédure de licenciement pour *« faute grave »* et l'accuse d'avoir falsifié des notes de frais. Le Syndicat national des journalistes indique que ces notes (350 francs en un an...) concernent un simple regroupement de frais. L'inspection du travail a été saisie.

□ **Young and Rubicam se renforce en Espagne.** – L'agence Young and Rubicam-Espagne, neuvième agence publicitaire de la péninsule ibérique, vient d'acheter Vinizius, l'une des agences de publicité les plus créatives de Barcelone, ce qui va lui permettre de renforcer la position du groupe en Espagne. La croissance de Young and Rubicam-Espagne a été de 70 % en 1989 par rapport à l'année précédente. Le groupe publicitaire américain Young and Rubicam, l'un des plus importants au monde, est implanté dans quarante-sept pays, dont la Hongrie et l'URSS.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r M-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Regie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

ABONNEMENTS PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

021 MON 01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MARCHÉS FINANCIERS

Numéro un européen de son secteur

Allianz achète le quinzième assureur américain

Le groupe allemand Allianz, numéro un européen de l'assurance, fait un pas décisif aux Etats-Unis : il a racheté la quinzième compagnie américaine, Fireman's Fund Insurance (FFI), filiale du groupe Fund American Co, pour 3,3 milliards de dollars (environ 16 milliards de francs). FFI gère des fonds d'un volume de 7,7 milliards de dollars. Cette compagnie américaine, spécialisée dans les risques logements. emploie dix mille cinq cents personnes sur tout le territoire des Etats-Unis. Cette opération d'envergure confirme la stratégie expansionniste du groupe Allianz, qui possède déjà Allianz of America, une filiale aux Etats-Unis.

Ce géant européen, qui devient par cette opération le premier assureur étranger aux Etats-Unis, est aussi présent dans trente-cinq pays. Le groupe bavarois détient entre autres le contrôle de RAS, un assureur privé italien (10 % du marché) et Cornhill en Grande-Bretagne. En France, Allianz contrôle les assurances de la Compagnie de navigation mixte (Rhin-et-Moselle).

Cerus vend 1 % de la SGB à la Deutsche Bank

La Deutsche Bank, la première banque européenne, a annoncé, dans un communiqué publié vendredi 3 août, qu'elle avait acheté à Cerus BV, l'une des sociétés du groupe de M. Carlo De Benedetti, 1 % du capital de la Société générale de Belgique, soit 640 596 parts de réserve ordinaires.

Depuis la bataille qui avait opposée, en 1988, Cerus et Suez autour du capital du groupe de la Générale de Belgique, M. De Benedetti détient 15,4 % des actions de la SGB. *« L'Ingeniere »* avait fait connaître son intention de vendre sa participation. Cette vente de 1 % du capital – à un prix non révélé mais légèrement supérieur au cours de Bourse – à la filiale belge de la Deutsche Bank, la DB Belgium Finance SA, apparaît comme une première étape du processus de sortie de Cerus de la SGB. M. Davignon, l'un des dirigeants de la Générale de Belgique, avait confirmé, il y a quelques jours, l'intention de M. De Benedetti de se retirer du groupe *« avant la fin de cette année »*.

Licenciement de 4 000 salariés à la Midland Bank

La Midland Bank, quatrième banque de dépôts britannique, a annoncé jeudi 2 août un plan de restructuration comprenant la suppression de 4 000 emplois (1 000 dès cette année et 3 000 en 1991). Cette décision intervient après l'annonce du faible bénéfice imposable (36 millions de livres) enregistré au premier semestre, mais est aussi lié aux 531 millions de pertes de livres pour la même période de 1989.

Ce résultat nettement inférieur aux prévisions s'explique en grande partie par le triplement des provisions (234 millions de livres contre 90 millions au premier semestre 1989) pour prêts non performants et par le gonflement des prêts défaillants à l'intérieur même du Royaume-Uni.

La mauvaise santé de la Midland contraindrait celle-ci à ne prendre qu'une part minoritaire dans le cadre de sa fusion, actuellement en négociation, avec la Hongkong et Shanghaï Bank, estiment les spécialistes.

Admissions aux grandes écoles

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS

(par ordre alphabétique)

Thibaut Adam, Nathalie Adjedj, Véronique Alin, Xavier Alvarez-Roman, Bruno Alves, Sophie Andrieu, Thierry Ane, Thomas Aragnetti, Gwenola Artur, Pierre Bansse, Chrystelle Barranger, Cécile Barthelemy, Christophe Marc Bataille, Arnaud Baynast de Septfonta, Michèle Beaudran, Virginie Beck, Philippe Beer (de), Katia Belhocine, Stéphane Bellon, Mohamed Ben Youssef, Siham Bendjelloun, Nicolas Bequaert, Sonia Bergia, Jean-Marc Bernad, Katelle Berthelot, Samuel Bertrand, Dominique Bery, Catherine Blanc, Olivier Blayac, Antoine Boissieu (de), Karine Bonnetete, Philippe Bordet, Sophie Bornstein, Pierre Boscq, Thierry Bouchereau, Eric Bouchet, Bénédicte Bourcier, Delphine Boyon, Philippe Briffault, Bénédicte Brion, Séverin Brizay, Eric Broet, Emmanuelle Broussaud, Cyril Buzut, Nathalie Cahlik, Julien Campagne, Maylis Carcabal, Hélène Caron, Hadrien Carre, Bruno Carrier, Séverine Cayet, Karine Cevoz-Goyat, Constance Chalchat, Vincent Chamley, Anne Chanier, Marie-Pierre Chanlot, Olivier Chanut, Marianne Charlas, Jean-Baptiste Charlet, Claire Chassagnard, Frédérique Chassard, Renaud Chastagnaret, Olivier Chaudet, Sylvie Cherrier, Laurent Chevallier, Olivier Colleau, Didier Cordier, Livia Corla, Anne Corneloup, Matthieu Crepey.

Julien Damon, Thomas Darbois, Romain Darcos, Anne Daunois, Laurent David, Pierre David, Virginie Denis, Laurence Desverchere, Anne Deweer, Manzanza Dokolo, Jean-François Doue, Sophie Drevot, Florence Dugelay, Florian Dumas, Dimitri Dumestre, Laurence Durand la Villejugu, Sandra Dussoo, Gilles Duterque, Renaud Epstein, Véronique Faure, Matthieu Faury, Nicolas-Lucien Favre, Mathias Fegyveres, Sadia Fevrier, David Flahault, Hervé Flammier, Eric Fournel, Anne Francois, Nathalie Gagey, Benoît Gandon, Florence Janine Garrigue, Thierry Gee, Alexis Gemini (de), Delphine Genermont, Virginie Ghesquiere, Nicolas Giauque, Marc Gigon, Guillaume Gilliet, Jérôme Girszyn, Robert Glaesener, Markus Golser, Jean-Christophe Goudard, Delphine Gourdenne, Jean-Etienne Gourgues, Armelle Gretry (de), Vincent Grimaud, Isabelle Grousseau, Xavier Gudefin, Anne-Laure Gueit, Véronique Guerin, Nathalie Guette, Pierre Guimard, Raphael Hamoudi, Cyrille Harfouche, Isabelle Hen, Philippe Hermann, Valérie Françoise Huet, Jean-Marc Humbert, Stéphanie Illouz.

Yann Jacqueson, Olivier Jacquier, Emery Jacquillat, Philippe Jaton, Cedric Javary, Anne Jeannin, Lucien Jocteur Monrozier, Marion Joncheres, Stéphen Jourdain, Christine Jouret, Lucie Juhel, Jérôme Julia, David Kahn, Maan Kantar, May Kassis, Heidrun Kempf, Hélène Keraudren, David Krist, Joëlle La Taille (de), Alix Lacave, Muriel Lafont, Pierre Lafourcade, Florence Lagoguez, Franck Laguens, Claire Laprevotte, Cécile Larvor, Gaëlle Lauby, Anne Laurens, Christine Laurens, Catherine Laurin, Clément Lavallard, Gwenael Le Coustumer, Fabienne Le Dren, Gwenaelle Le Sager, Véronique Leclair, Valérie Lecoanet, Vanessa Lefranc, Caroline Lejeune, Arnaud Lemant, Kanika Long, Pierre Louyot, Claude Ludlow, David Luspot, Bénédicte Maillant, Olivier Maiza, Xavier Marce, Marie-France Marchal, Luis Marini-Portugal, Thibault Martin du Tyrac (de), Nathalie Maugey, Patrick Merlo, Michaël Merolli, Gaëlle Michelier, Christine Minelle, Juliette Monney, Florence Montel, François Montenay, Arnaud Morin, Jérôme Morisseau, Hubert Moullart de Torcy, Damien Mourey.

Yasuko Nakamura, Sylvia Naumann, Quang-Tuan Nguyen, Nathalie Nikpay-Aslie, Irène Nouailhac, Daniel Pacthod, Géraldine Paqueron, Julien Pauchet, Marlène Pelage, Constantin Pellissier, Virginie Pellissier, Alexis Perakis, Xavier Pernee, Mélanie Perrin, Valérie Perthue, Cyrille Petit, Emmanuelle Peyraud, Véronique Piat, Stéphanie Pirault, Jacques Quilghini, Panneer Ramasamy, Guillaume Rambourg, Frédéric Remongin, Alice Renaud, Sophie Rey, Sophie Reynal, Véronique Robin, Delphine Robitaillie, Philippe Roca, Robin Rousseau, Isabelle Roux, Laurence Runult, Christelle Saby, Simone Sampieri, Thierry Sancier, Steeve Sarfati, Eva Sas, Anne-Lise Scaillierez, Stéphane Schiller, Danielle Schmaltz, Eddy Schmitt, Rebecca Scholl, François-Xavier Schultz, Sujiro Seam, Karim Siala, Didier Suc, Ari Dan Szwebel, Franck Tarena, Laurent Teillet, Juan-Maria Tejero, Muriel Tek, Jean-Benoît Terrasse, Christophe Texier, Julien Theves, Olivier Thoral, Jean-Michel Tourte, Tuan Tran, Quynh-anh Trinh-Xuan, Roland Tripard, Eric Vallat, Sabine Van Compernol, Philippe Van Mastrigt, Aurélia Vartanian, Frédéric Ventre, Vincent Verjus, Paul Vernhes, Laurence Vernon, Nicholas Vincent, Hélène Viort, Virginie Wagner, Eric Weisman.

NEW-YORK, 3 août ⬇

Recul sensible

Baisse sensible, mais pas de panique jeudi à Wall Street après l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement devait progressivement s'accentuer au cours de la journée. L'indice Dow Jones des industrielles a perdu en cours de séance jusqu'à 66 points. Mais sur des rachats, l'écart allait en partie se combler et à la cloture, le thermomètre du marché s'établissait à 2 864,60 en repli de 34,65 points (– 1,2 %). Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 2 011 valeurs traitées, 1 201 ont baissé, 458 ont monté et 352 n'ont pas varié.

Quelques heures avant l'ouverture de la grande bourse new-yorkaise, les spécialistes internationaux avaient craint le pire. Beaucoup d'entre eux avaient dit s'attendre à un *mini krach*. Le marché américain a donc conservé son sang froid. Le phénomène est d'autant plus manifeste que les courants d'affaires ont singulièrement augmenté avec 253,09 millions de titres échangés contre 176,80 millions la veille. C'est le plus important volume de transactions enregistré depuis près de dix mois.

En fait la seule vraie inquiétude fut qu'une hausse durable des prix des pétroles ne favorise une reprise de l'inflation aux Etats-Unis. Comme sur les autres places, les valeurs pétrolières ont tenu le haut du pavé. Les aurifères également ont été recherchées. Dans l'immédiat, autour du « Big Board » les investisseurs ont les yeux tournés vers le front des taux d'intérêt où, bien sûr des tensions ont été enregistrées.

VALEURS	Cours du 1er août	Cours du 2 août
Alcoa	67 3/4	67 3/4
ATT	38 3/4	36 3/4
Boeing	53 3/4	53 1/2
Chase Manhattan Bank	18 7/8	17 7/8
Du Pont de Nemours	41 1/8	41 1/4
Eastman Kodak	42 1/2	42 1/4
Exxon	52	53 1/8
Ford	41 1/4	40
General Electric	71 7/8	70 5/8
General Motors	45 1/4	43 3/4
Goodyear	28 3/8	26 5/8
IBM	111 5/8	109 7/8
ITT	58	56 5/8
Mobil Oil	65 3/8	67
Pfizer	75	74 1/4
Schlumberger	68 1/2	68 3/8
Texaco	64	65 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	135 7/8	130 5/8
Union Carbide	19 1/8	18 1/2
USX	34 1/8	34 1/2
Westinghouse	35 1/4	34 1/2
Xerox Corp.	47	45 5/8

LONDRES, 2 août ⬇

Net repli

Le London Stock Exchange a, comme les autres places internationales, fortement baissé jeudi en relation avec l'invasion du Koweït par l'Irak et les craintes d'une extension du conflit. L'indice Footsie des cents grandes valeurs a cédé 34,5 points pour s'inscrire à 2304,5 points avec une perte de 1,5 %.

La plupart des compartiments se sont alourdis, à l'exception des valeurs pétrolières, qui se sont envolées avec la vive hausse du brut, telles Shell, BP, Enterprise Oil et Lasmo.

British Aerospace s'est aussi amélioré après l'annonce de la vente, en début de semaine, de dix avions de chasse au sultanat d'Oman.

En revanche, les titres du secteur bancaire se sont nettement repliés. Les résultats très décevants de la Midland Bank ont fortement pesés sur les cours de l'établissement bancaire. Même la Lloyds, jusqu'à présent épargnée, à la suite des prévisions à la hausse de son bénéfice par la maison de courtage Kleinwort Benson, s'est nettement dépréciée. Notons encore les baisses des magasins, des chimiques, des alimentaires et des valeurs industrielles.

PARIS, 3 août ⬇

La baisse se ralentit

L'émotion causée par l'agression irakienne contre le Koweït était encore vive vendredi à la Bourse de Paris. Cependant, le mouvement de baisse, encore très sensible dans la matinée (-1,20 %), a tendu à se ralentir un peu. En début d'après-midi, l'indice CAC 40, qui avait un court instant réussi à réduire son écart à 0,63 %, n'enregistrait plus qu'un retard de 0,90 %. Plus tard dans la journée, il naviguait à environ 1 % en dessous de son niveau précédent.

Quoi qu'il en soit, le bilan de la semaine est encore saignant avec un repli moyen des cours de 3,3 %, ce qui, en l'espace de quinze jours, porte la baisse des valeurs françaises à 6,5 %.

Quel que soit le score du marché à la veille du week-end, les milieux boursiers ont néanmoins eu l'air un peu rassurés par la relative résistance de Wall Street. La décision prise par de nombreux pays, à commencer par la France et l'Allemagne fédérale, de geler les avoirs koweïtiens pour éviter une main mise de Bagdad a contribué également à détendre un peu l'atmosphère. Reste que la menace d'expansion et d'hégémonie irakienne dans le Golfe persique continue d'inquiéter sourdement. Pour éviter d'être pris à contrepied pendant le week-end, qui s'annonce torride, d'assez nombreux opérateurs ont jugé bon de rajuster une fois encore leurs positions, quitte à se racheter ensuite si le danger venait à s'éloigner. Preuve que le calme revient un peu sous les colonnes : ni les valeurs pétrolières ni les valeurs d'armement, qui la veille étaient en pointe, n'ont cette fois bougé. En outre, l'activité du marché s'est ralentie. Il est à noter que la veille, le volume d'affaires sur le RM (réglement mensuel) avait atteint 3,16 milliards de francs environ, ce qui correspond à une séance ordinaire en période normale.

Une défaillance des services informatiques de la Bourse de Paris nous met dans l'impossibilité de publier les cours de l'après-midi en date du 3 août. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

TOKYO, 3 août ⬇

Forte baisse

Première à réagir jeudi à l'invasion du Koweït par l'Irak, la Bourse de Tokyo a encore baissé vendredi dans un marché très nerveux, cherchant à évaluer les conséquences de ces événements sur l'économie japonaise. L'indice Nikkei a perdu 2,41 %, finissant sous la barre des 30 000 points pour la première fois depuis trois mois, à 29 515,76, après avoir cédé 729,42 points.

Le volume des échanges atteignait à mi-séance 220 millions d'actions, vendredi matin, contre 180 millions jeudi en fin de matinée et 400 millions sur l'ensemble de la journée.

Les boursiers sont préoccupés à court terme par une hausse des cours du pétrole brut qui ne manquerait pas de relancer l'inflation au Japon et de pousser les taux d'intérêt vers le haut. De plus, les banques japonaises seraient prêtes, selon un quotidien nippon, à relever d'un quart de point leur taux de base.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 3 août
Akai	960	945
Bridgestone	1 460	1 390
Canon	1 730	1 680
Fuji Bank	2 370	2 380
Honda Motors	1 640	1 580
Matsushita Electric	1 980	1 900
Mitsubishi Heavy	910	871
Sony Corp.	8 460	8 280
Toyota Motors	2 170.	2 080

FAITS ET RÉSULTATS

□ **AKZO : 18,3 % de bénéfices en moins.** – Le géant néerlandais de la chimie, le groupe AKZO, n'a pas réussi, en termes de résultats, à faire mieux que ses grands concurrents internationaux. Pour le premier semestre son *bénéfice net* a chuté de 18,3 % à 407 millions de florins, pour un chiffre d'affaires en baisse de 4 % à 8,9 *milliards* de florins. Après un premier trimestre relativement bon, le suivant a franchement été détestable avec une baisse de 24 % des profits et de 10 % des ventes. Selon la direction du groupe, le mal vient surtout de la division chimique dont les résultats ont diminué de moitié au cours du deuxième trimestre (81 millions de florins contre 175 millions). Sans s'engager sur des chiffres, elle prévoit pour l'exercice entier, et malgré une amélioration prévisible pour le second semestre, des résultats inférieurs à ceux de 1989.

□ **La COB donne son agrément à 116 sociétés de gestion de portefeuille.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) vient de donner son agrément à 116 sociétés de gestion de portefeuille. 61 sociétés de gestion ont obtenu un agrément général, ces sociétés étant autorisées à exercer leurs activités sur tous les marchés, d'actions, d'obligations à terme et conditionnels (Monep, Matif, etc.). 5 sociétés ont obtenu un agrément limité à la gestion de comptes investis en OPCVM. Enfin 50 sociétés ont obtenu un agrément limité aux opérations sur les marchés de valeurs mobilières. Elles ne sont donc pas autorisées à opérer sur les marchés à terme et conditionnels. La COB, qui a reçu depuis la loi du 2 août 1989 réglementant l'activité des remisiers et gestionnaires de portefeuille environ 200 dossiers, devrait prochainement donner son agrément à 20 autres sociétés de gestion.

□ **Reprise de la cotation de Pathé-Cinéma le 6 août.** – La cotation des actions de Pathé-Cinéma reprendra le lundi 6 août sur le marché officiel au comptant de la Bourse de Paris. Pour le compte de Chargeurs, la banque Rothschild et Cie s'est engagée du 6 au 27 août à se porter acquéreur en Bourse, au prix unitaire de 1 112 francs, des actions Pathé-Cinéma qui seraient présentées à la vente. Le groupe de Jérôme Seydoux SA a acquis le 1er août 52,36 % du capital de Pathé (539 547 actions) auprès du groupe Rivaud au prix unitaire de 958 francs, cours coté sur le marché le 1er août. Il a également signé une promesse de vente avec la société de Giancarlo Parretti, Pathé France Holding, pour le rachat de 479 671 titres (46,55 %) au prix unitaire de 1 112 francs.

□ **McDonald's s'installe en RDA.** – McDonald's, leader de la restauration rapide, a annoncé l'ouverture en décembre 1990 de son premier établissement en Allemagne de l'Est, à Plauen, dans le sud. McDonald's compte ouvrir en 1991 une dizaine de restaurants dans des grandes villes de l'actuelle RDA, notamment à Berlin-Est, Leipzig, Dresde, Halle et Schwerin, en franchise, comme 60 % des McDo de RFA. Avec 325 restaurants et un chiffre d'affaires de 1 milliard de deutschemarks (environ 3,35 milliards de francs) en 1989, McDonald est la première firme de restauration en RFA : celle-ci constitue le troisième marché du groupe. Celui-ci a ouvert un restaurant en URSS, deux en Yougoslavie, deux en Hongrie, où quatre autres sont en projet.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	429	429 80	IN2	288	280
Asystel	105	....	I.P.B.M.	135	135
B.A.C.	214	....	Loca Investis.	328	328
Bque Tarneaud	178 50	178 50	Locamic	121	124
B.I.C.M.	840	859	Matra Comm.	174	168 80
Boiron (Ly)	395	383 50	Métall. Minière	205	....
Boisset (Lyon)	252	251	Molex	225	....
Câbles de Lyon	3426	3426	Navale-Delmas	1172	1180
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1237	....	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	505	506	Om. Gest. Fin.	615	616
Cardif	582	566	Presbourg	94 50	....
C.E.E.	375	....	Présence Assur.	550	....
C.E.G.E.P.	276	275	Publ. Filipacchi	804	814
C.F.P.I.	277	275	Razel	690	673
Ciments d'Origny	710	711	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	320	..
C.N.I.M.	1184	1160	St-H. Matignon	252	253
Codetour	287	....	S.C.G.P.M.	632	632
Comareg	350 10	350	Segin (Li)	317	311
Conforama	1113	1113	Select Invest (Ly)	106	....
Creeks	373	370	Serbo	520	....
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	213 20	218
Dauphin	700	700	Sopra	212	210
Demachy Worms Cie	575	575	Supra	195	....
Desquenne et Giral	283 50	289	TF1	290	290
Devanlay	1133	1120	Thermador H. (Ly)	292	....
Deville	470	....	Unilog	195 10	192
Dollsos	170	173	Union Fin. de Fr.	475	470
Editions Belfond	280	260	Viel et Cie	165	170 50
Elysée Invest.	15 15	14 95	Y. St-Laurent Groupe	1040	1030
Europ. Propulsion	409 20	409 20			
Finacor	198	....			
Garonor	865	865			
GFF (group.fon.f.)	449	459			
Grand Livre	463 10	460			
Gravograph	240 50	....			
Guintoli	1145	1159			
I.C.C.	258	....			
IDIA	345 50	....			
Idianova	153 10	....			
I.M.S.	1247	1215			

Marché des options négociables le 2 août 1990

Nombre de contrats : 39 347

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	640	–	–	49	–
CGE	600	25	46	13	25
Elf-Aquitaine	720	30,50	52	18	27
Eurotunnel SA-PLC	50	4,50	7,65	2	3
Euro Disneyland SC	110	–	–	–	14
Havas	600	–	–	20	–
Lafarge-Coppée	480	8	21	42	44
Michelin	100	2,80	5,60	9,50	12
Midi	1 100	–	–	22	–
Paribas	600	23	–	12	–
Pernod-Ricard	1 250	–	–	118	–
Peugeot SA	720	8	26	63	70
Rhône-Poulenc CI	440	5	–	45	37
Saint-Gobain	520	15	30	20	26
Source Perrier	1 500	32	–	58	–
Société générale	520	16,10	35	22	–
Suez Financière	440	4	12	43	–
Thomson-CSF	100	13,90	16,50	1,30	4

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 août 1990

Nombre de contrats : 118 468.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	101,96	102,08	102
Précédent	102,96	103,10	103,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,64	1,34	0,60	1,22

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,3365 F ⬇

Après avoir très vivement progressé, jeudi, suite à l'annonce de l'invasion du Koweït par l'Iran, le dollar a entamé un mouvement de repli et s'échangeait, vendredi 3 août à Paris, à 5,3365 francs contre 5,4270 francs jeudi à la cotation officielle. La publication, dans l'après-midi, des statistiques américaines du chômage en juillet pourrait modifier la tendance.

FRANCFORT	2 août	3 août
Dollar (en DM)	1,6059	1,5940
TOKYO	2 août	3 août
Dollar (en yens)	148,90	149,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 août)	9 9/11-9 11/16 %
New-York (2 août)	8 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	1er août	2 août
Valeurs françaises	94,10	92,30
Valeurs étrangères	93,70	94,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	525,88	525,11
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 960,07	1 918,45

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	1er août	2 août
Industrielles	2 899,26	2 864,60

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	1er août	2 août
Industrielles	1 852,80	1 811,40
Mines d'or	187,30	200,30
Fonds d'Etat	79,84	79,54

TOKYO

	2 août	3 août
Nikkei Dow Jones	30 245,18	29 515,76
Indice général	2 215,43	2 174,67

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,3400	5,3420	+ 79	+ 87	+ 163	+ 183	+ 495	+ 545
$ can.	4,6354	4,6412	– 172	– 121	– 302	– 242	– 677	– 574
Yen (100)	3,5733	3,5764	+ 65	+ 82	+ 121	+ 151	+ 353	+ 404
DM	3,3501	3,3534	+ 29	+ 53	+ 66	+ 100	+ 194	+ 259
Florin	2,9667	2,9694	+ 31	+ 43	+ 64	+ 85	+ 180	+ 225
FB (100)	16,2855	16,3015	+ 17	+ 116	+ 100	+ 259	+ 513	+ 888
FS	3,9352	3,9395	+ 12	+ 38	+ 42	+ 77	+ 135	+ 212
L (1 000)	4,5768	4,5825	– 75	– 39	– 132	– 78	– 358	– 271
£	9,8790	9,8880	– 431	– 390	– 861	– 792	– 2275	– 2132

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
Yen	7 1/4	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16
DM	8 3/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
Florin	8 3/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16
F.B. (100)	9 3/4	10	9 5/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2	9 3/16	9 7/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 5/6	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
L (1000)	11	12	11 1/8	11 5/8	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8
£	14 13/16	15 1/16	15	15 1/8	15	15 1/8	14 7/8	15
F franç.	9 13/16	10 1/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 AOUT

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3670	C.N.E 3%	3720	3800	3800	+2 15
1103	B.N.P. T.P.	1001	1002	1002	+0 10
1190	C.C.F. T.P.	1185	....	....	....
1122	Cr.Lyon. T.P.	1126	....	....	....
1920	Renault T.P.	1878	1875	1875	-0 06
2030	Rhone Poul. T.P.	2001	....	....	....
1135	Saint Gobain T.P.	1140	1140	1140	....
1230	Thomson T.P.	1101	1129	1129	+2 54
985	ACCOR	968	964	962	-0 62
785	Air Liquide	762	756	753	-1 18
1700	Als. Superm.	1680	....	....	....
520	A.L.S.P.I.	502	500	500	-0 40
2340	Arjom. Prioux	2200	2250	2211	+0 50
1080	AGF Sté Centrale	1029	1010	1010	-1 85
1050	Aux. Entrepr.	1038	1030	1035	-0 29
385	Avenir H. Média	337	332	332	-1 48
245	Axa Midi Ass.	239 50	231	230	-3 97
280	Bafip	278	270	270	-2 88
285	Bail-Equipem.	264	261 10	262	-0 76
930	Bail Investiss.	920	925	925	+0 54
585	Bancaire	521	520	519	-0 38
780	Bazar H.-V.	760	....	....	....
900	Beghin-Say	857	853	850	-0 82
1250	Berger (M.)	1276	....	....	....
650	Bic	635	635	635	....
890	B.I.P.	889	...	....	....
580	BIS	540	524	524	-2 96
430	B N P (CI)	411	400	400	-2 68
1080	Bollore Tech.	1051	1042	1045	-0 57
3340	Bongrain	3325	3295	3270	-1 65
1050	Bon-Marché	990	990	972	-1 82
615	Bouygues	591	595	596	+0 68
140	BP France	148	150	149 50	+0 34
880	B.S.N.	851	845	840	-1 29
980	Canal Plus	935	940	940	+0 53
495	Cap Gem.S.	459 50	455	450	-2 07
3700	Carrefour	3515	3470	3470	-1 28
145	Casino	138	137	136 30	-1 23
110	Casino ADP	105 50	105	105	-0 47
1120	Castorama D.I.	1035	1040	1050	+1 45
230	C.C.F.	221	217	217	-1 81
117	CCMC Ly.	118	....	...	....
480	C.D.M.E.	480	480	480	...
530	C.E.G.I.D.	487	489	489	+0 41
255	Cerabati (Ny)	250	250	250	...
670	C.E.P. Comm.	626	619	619	-1 12
350	Cerus	334	330	329	-1 50
560	Cetelem	527	522	522	-0 95
510	C.F.A.O.	500	491	491	-1 80
470	CF Im.	470	469	469	-0 21
645	C.G.E.	609	606	602	-1 15
400	CGI Info	344	348	348	+1 16
1200	C.G.I.P.	1140	1102	1102	-3 33
570	CGP	629	593	593	-5 72
930	Chargeurs S.A.	896	870	872	-2 68
735	C.I.C.A (M)	760	....	....	....
1740	Ciments franc.	1690	1665	1665	-1 48
620	Club Mediter.	572	566	566	-1 05
185	CMB Packa.	174 20	174	175 40	+0 69
119	Codetal	123	124 90	124 90	+1 54
335	Colimeg	336 90	336 40	336 40	-0 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
795	Colas	720	720	715	-0 69
345	Cpt. Entrep.	296	290	285	-3 72
1130	Compt Mod.	1131	1140	1140	+0 80
290	Concept S.A.	298	292	292	-2 01
420	CPR (Paris Réé.)	409 50	412	410	+0 12
1280	Créd. Foncier	1228	1191	1195	-2 69
805	Cr Lyon.(CI)	779	781	788	+1 16
1490	Credit Nat.	1400	1385	1385	-1 07
295	CSEE	290	310	310	+6 90
3010	Damart	2915	....	....	....
510	Dassault Aviation	520	....	....	....
270	Dassault Electr.	272	274	273	+0 37
1850	De Dietrich	1730	1686	1686	-2 54
210	Dév.R.N.C.(Li)	203	203	203	....
285	Dév.R.Sud-Est	286	285	284	-0 70
515	D.M.C.	485	495	495	....
3790	Docks France	3700	3570	3570	-3 51
755	Dumez	729	717	719	-1 37
2640	Eaux (Gle)	2500	2479	2469	-1 24
520	Ecco	521	518	518	-0 58
1040	Electro-Financ.	979	986	978	-0 10
700	Elf Aquitaine	726	726	724	-0 28
500	- (Certific.)	525	529	530	+0 95
1180	Epeda B.-F.	1030	1030	1030	....
2660	Essilor	518	518	517	-0 19
1230	Essil.Int.(DP)	233	233	233	....
725	Esso	732	749	740	+1 09
2030	Eurafrance	1850	1820	1800	-2 70
2000	Eurocom	1950	1950	1950	....
97	Eurodisneyland	95	95 20	94 60	-0 42
4150	Euromarché	3900	3810	3810	-2 31
1260	Europe 1	1245	1245	1245	....
53	Eurotunnel	52 30	52	52	-0 57
1700	Exor	1685	1685	1680	-0 30
1680	Facom	1570	1560	1560	-0 64
176	Finextel	179 20	178	178	-0 67
360	Fives Lille	344	350	350	+1 74
2290	Fromager. Bel	2230	2350	2352	+5 47
2000	Gal.Lafayette	2050	2090	2105	+2 68
2180	G.A.N.	2075	2041	2041	-1 64
495	Gascogne (B)	450 50	....	....	....
1540	Gaz et Eaux	1587	....	....	....
1240	Geophysique	1360	1380	1370	+0 74
590	Gerland Ly.	593	591	590	-0 51
850	Groupe Cité	801	....	....	....
1740	GTM-Entrep.	1810	1800	1800	-0 55
1020	Guyenne-Gas.	1034	1021	1021	-1 26
310	Hachette	280	279	277	-1 07
615	Havas	591	585	587	-0 68
630	Hénin (La)	609	605	605	-0 66
1120	Hutchinson	1075	....	....	....
355	Imétal	317	318 10	316 10	-0 28
116	Immob. Phénix	110 30	110 20	110 20	-0 09
128	Ingénico	116 90	117	117	+0 09
3710	Inst. Mérieux	3750	3725	3725	-0 67
460	Isnetbail	460	460 10	460 10	+0 02
1400	Intertechnique	1295	1265	1265	-2 32
1040	J. Lefebvre	980	1000	1000	+2 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1060	Labinal	1070	1085	1085	+1 40
2800	Lab. Bellon	2650	2650	2650	...
485	Lafarge	443 90	442	438 50	-1 22
1360	Lebon	1278	....	....	....
4500	Legrand	4445	4445	4445	..
2600	Legrand (DP)	2342	....	....	....
765	Legris Industries	739	....	....	....
800	Locabail Imm.	819	....	....	....
480	Locafrance	494	478	478	-3 24
790	Locindus	780	781	781	+0 13
445	Luchaire	443	448 10	448 10	+1 15
4630	L.V.M.H.	4412	4360	4360	-1 18
620	Lyonn. Eaux	571	578	573	+0 35
335	Majorette Ly.	336	....	....	....
400	Mar. Wendel	387 40	385	385	-0 62
350	Matra	323	326 90	321	-0 62
6250	Merlin-Gerin	5900	5900	5850	-0 85
148	Metaleurop	134 80	131 20	135	+0 15
197	Métrologie In.	189	185	185	-2 12
98	Michelin	91 40	91	89 90	-1 64
1230	Midi (Cie)	1145	1127	1127	-1 57
130	Midl. Bk Sa *	124 60	....	....	....
355	Min. Salsig (Ma)	393	393	393	....
160	MMB	143	146	146	+2 10
103	Moulinex	96	95	95	-1 04
1580	Navig. Mixte	1538	1500	1500	-2 47
187	Nord-Est	176 10	174 80	174 80	-0 74
540	Nordon (Ny)	498	485	485	-2 61
695	Nouv Galeries	670	690	690	+2 98
750	Occid. (Gle)	720	723	719	-0 14
1840	Omn. f. Paris	1750	1750	1750	....
360	Oliper	354	351	351	-0 85
545	Oréal	526	518	515	-2 09
635	Paribas	602	600	598	-0 66
1580	Pechelbronn	1530	1520	1520	-0 65
159	Pechiney Int.	148	146	145	-2 03
320	Pechiney (CIP)	325	322	322	-0 92
600	Penhoat	580	580	580	....
1130	Pernod Ricard	1140	1130	1132	-0 70
730	Peugeot	652	651	652	....
505	Pinault	490	490	485	-1 02
420	Ploraso-Omn.	396	395	396	-0 25
810	Poliet	572	565	565	-1 22
1100	Prétabail-Sic.	1119	1100	1100	-1 70
725	Primagaz	730	724	724	-0 82
680	Printemps	605	605	605	....
2100	Promodes	1959	1999	1999	+2 04
595	Radiotechn.	550	553	550	....
220	Raff. D.Total	238	240	240	+0 84
3020	Redoute (La)	3000	3000	3000	...
385	Rémy et Associés	389 90	388 90	388 90	-0 26
485	R. Poulenc CIP	395 50	389 90	388	-1 90
350	Robur Financ.	349	....	....	....
68	Rochette(La)	63 35	63 10	64	+1 03
2310	Roussel Uclaf	2309	2260	2260	-2 12
4450	R. Impé.Ly *	4300	4300	4300	....
198	Sade (Ny)	205	201	201	-1 95
1700	Sagem	1700	1690	1690	-0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
555	Saint Gobain	508	503	504	-0 79
1500	Saint Louis	1392	1390	1370	-1 58
1560	Salomon Ly.	1459	1495	1495	+2 47
495	Salvepar (Ny)	479	...	...	...
1000	Sanofi	947	936	935	-1 27
1770	S.A.T.	1782	....	....	....
335	Saut. Chât.	309	307	306 10	-0 94
1630	Saupiquet (Ns)	1500	....	..	.
1020	Schneider	975	952	950	-2 56
23	SCOA	22 70	22 60	22 50	-0 88
1300	S.E.B.	1250	1250	1250	...
480	Sefimeg	488	477	489	+0 20
715	Sextant A.	675	683	683	+1 19
1550	S.F.I.M.	1520	1545	1545	+1 64
265	S.G.E.	252	252	252	...
550	Simco	561	565	565	+0 71
960	Sk. Rossignol	1000	999	999	-0 10
1040	Sligos	1065	1040	1040	-2 35
565	Société Géné.	507	509	503	-0 79
126	Sodecco(B)	130	...	....	....
161	Sodero(Ns)	158 80	....	....	....
600	Sodexho	556	551	551	-0 90
100	Sogenal(Ny)	97	95	95	-2 06
495	Sogerap	518	518	511	-1 35
1700	Sorn-Allib.	1720	1710	1710	-0 58
1470	Source Perrier	1452	1485	1450	-0 14
685	Sovac	680	679	679	-0 15
860	SPEP	621	620	620	-0 16
755	Spie-Batignol.	690	674	674	-2 32
1320	Strafor	1285	....	....	....
430	Suez	400	398 10	396 10	-0 98
610	Synthelabo	586	567	567	-3 24
104	Thomson	111 20	112	110 20	-0 90
715	Total	730	729	727	-0 41
118	- (certif)	128	128	128	....
400	Truffaut Fin.	390	390	388	-0 51
605	U.A.P.	560	555	555	-0 89
405	U.F.B Locab.	386	390	390	+1 04
1200	U.I.C.	1132	1132	1180	+4 24
635	U.I.F.	605	600	600	-0 83
900	U.I.S.	880	880	880	....
850	Unibail	835	825	825	-1 20
255	U.C.B.	243	231 20	231 20	-4 86
560	Valéo	516	520	515	...
320	Vallourec	318 50	315	314	-1 41
420	Via Banque	415	420	420	+0 24
1450	Zodiac	1370	1361	1361	-0 66
1230	Elf Gabon	1440	1445	1430	-0 69
143	Amax	147 90	...	....	....
167	Amer. Express	152 50	.	...	....
205	A.T.T.	198	....	...	....
160	Anglo Amer.C.	172	...	....	...
420	Amgold	470	....	.. .	....
295	Banco Santander	275	....	.. .	....
940	B.A.S.F.	902	....	....	....
985	Bayer	933	....	....	..
83	Buffelsfont.	91 80	....	...	. .
111	Chase Manh.	102 50	....	. . .	. .

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
127	De Beers	134	....	...	
2760	Deutsche Bank	2677	....	....	..
1560	Dresdner Bank	1474	.. .	.	.
63	Driefontein	68 90	..	. .	...
220	Du Pont-Nem.	216	....	..	.
215	Eastman Kodak	222	....	....	.
15	East Rand	20	....	....	..
68	Echo Bay	76	. .	. .	.
240	Electrolux	237	...	...	...
1220	Ericsson	1183	. . .	....	....
265	Exxon Corp.	290	....	....	....
240	Ford Motor	218	....	. .	.
46	Freegold	51 80	....	....	. .
15	Gencor	16 25	....	. .	.
405	Gén. Elect.	380	....	....	
270	Gén. Motors	241	. .	....	. .
545	Gén. Belgique	528	....	....	. .
67	Gd. Métropol.	65	....	....	.
81	Guinness	78 60	.. .	....	. .
24	Hanson PLC	22 60	..	. .	.
37	Harmony Gold	42	. .	....	. .
245	Hewlett Packard	228	.. .	....	....
53	Hitachi	47 50	.. .	....	. .
930	Hoechst	889	....	....	..
99	Homestake	113	....	....	....
114	Imp. Chemical	101	....	...	. .
645	I.B.M.	595	....	....	....
315	I.T.T.	308 50	....	....	....
148	Ito Yokado	139 60	....	....	....
77	Matsushita	70 60	....	....	..
18 50	Maxwell	17 90	....	....	. .
195	Mc Donald's	168	...	....	. .
490	Merck	478	....	....	. .
490	Minnesota M.	484	....	....	. .
355	Mobil corp.	365	....	....	. .
200	Morgan J.P.	200 50	....	. .	. .
33700	Nestlé	33400	. .	. .	. .
1080	Norsk Hydro	1090	....	....	...
173	Norsk Hydro	200 50	....	....	. .
105	OFSIL	116	..	....	.
1930	Pétrofina	1960	....	....	. .
275	Philip Morris	255 20	....	....	....
86	Philips	79 95	....	....	..
90	Placer Dome	94 50	....	....	. .
290	Quilmès	286	....	....	....
25	Randfontein	28 90	...	....	....
440	Royal Dutch	460	....	....	....
56	R.T.Z.	56	....	....	. .
8	Saat.& Saatchi	7 40	....	....	.
45	St Helena	53	....	....	.
350	Schlumberger	388	. .	....	.
48	Shell transp.	49 40	....	. .	. .
2580	Siemens	2441	....	. .	...
320	Sony	300	....	....	...
87	Sumitomo Bank	73	....	.	.
265	T.D.K.	246	....	. .	..
52	Telefonica	48	....	....	....
38	Toshiba	36	....	....	....
490	Unilever	467	...	....	. .
330	Unic. Techn.	311	.. .	....	...
395	Vaal Reefs	439	....	....	.
330	Volvo	318	...	....	...
176	West. Deep	195	...	...	....
255	Xerox Corp.	249	....	...	. .
109	Yamanouchi	102	..	...	. .
1 82	Zambia Cop.	1 71	..	...	...

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	....	1 73
Emp.Etat 9,8% 78	....	8 59
10,80% 79/94	....	9 65
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp.Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	....	6 52
Emp.Etat 13,4% 83	109 65	8 26
Emp.Etat 12,2% 84	....	9 93
Emp.Etat 11% 85	105 90	4 91
10,26% mars 86	101 80	4 04
OAT 10% 5/2000	101 40	1 86
OAT 9,8% 12/1997	101 22	5 32
OAT 9,8% 1/1998	100 35	4 96
PTT 11,2% 85	103 80	6 93
CFF 10,30% 86	..	4 95
CNB Bques 5000F	....	0 87
CNB Paribas 5000F	....	0 87
CNB Suez 5000F	....	0 87
CNE 11,5% 85	102 40	1 73
CNI 1/82 5000F	....	0 87
CNT 9 % 86	...	2 61
CRH 10,90% déc.85	103 50	5 80
CHARB FCE 3% 100	....	...
CNCA	1153 40	....
Cetes	....	...
CGE 6 pour. 89/99	577	....
Drouot Ass 8% 86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex-fin.)	1528	1520
Applications Hydr.	1520	1521
Arbel	855	...
Amrep	320	....
Bains C.Monaco	1216	1200
B.Hypoth.Europ.	360	350
B.N.P. Intercont.	285	280
Beghin-Say (C.I)	895	....
Bénédictine	4090	....
Blanzy Ouest	3534	....
B.T.P.	98	98 10
Cambodge	920	940
Carbone Lorraine	1050	1040
Case Poclain	25 25	24 20o
C.E.G.F (Frigor.)	492	498
Centenaire Blanzy	600	596
Cerabati	108	....
Champex Ny	140	....
CIC (CIP)	225	219
C.I.M.	830	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	....
Clause	618	567 o
Cofradel	1220	...
Cogifi	414 50	417

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comiphos	673	690
Cie Industrielle	7020	7230
Cpt Lyon Alemand	806	824
Concorde	1000	...
Constr.Mét.Prov.	48	....
Crédit Gén.Ind.	412	....
Cr Universel (Cie)	701	701
Crédital	130	....
Darblay	725	....
Degremont	1640	1610
Delalande	2430	2402
Delmas Vieljeux	4490	....
Didot Bottin	1429	....
Drouot Assur.	378 30	272 70d
Eaux Bassin Vichy	2860	2848
Eaux Vittel	8840	8640
Ecia	282	275
Electro-Banque	346	....
Elf Antargaz	1900	....
E.L.M. Leblanc	734	712
Entrefi Bretagne	524	....
Ent.Mag. Paris	4000	....
Erex (ex. Eramet)	2220	2220
Europ Soudures Ind.	23	32 70d
Finalens	310	....
F.I.P.P.	184	....
F.N.A.C.	2249	2245
Foncière (Cie)	782	....
Fonc.Lyonnaise	940	....
Fonciria	615	600
Fougerolle	830	830
France I.A.R.D.	1080	1070
France SA (La)	2050	2020
From. Paul-Renard	2548	....
Gaumont	1040	1025
Geneflm	308 20	....
Gévelot	658	....
G.F.C.	470	468
G.F.I.I.	318	318
Grds Moulins Paris	1595	1597
Groupe Victoire	1540	1510
G.T.I (Transport)	597	614
Immobail	375	380
Immobanque	751	....
Im.Marseillaise	6950	7040
Imm. Plaine-Monceau	559	550
Immofice	481	480
Invest. (Ste Cie.)	3150	....
Jaeger	107	105
Lambert Frères	444	430 70
Lille Bonnières	1670	1670
Loca-Expansion	314	...
Locafinancière	456	456
Locatel	329 80	....
Louis Vuitton	1000	1000
Louvre	5240	5290
Lucia	1950	1975
Machines Bull	62 95	60 40o
Mag.Uniprix	190	....
Magnant	1170	1089 o
Métal Déployé	595	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	180	178
Navigation (Nle)	272	272
Nozal	180	176
Optorg	383 20	390
Ordet (CI)	257	..
Origny-Desvroise	1420	....
Palais Nouveauté	1290	1280
Paluel Marmont	670	....
Parfinance	215	212 20
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	225 50	....
Paris Orléans	280	280
Parthena Invest.	489	479 80
Paternelle RO.	1269	....
Pathé Cinéma	958	....
Piper Heidsieck	2350	2188 o
PUM	420	....
Porcher	720	710
Promodès (CI)	930	....
Publicis	942	....
Rochefortaise	172 50	....
Rosario	300	300
Rougier	490	....
S.A.C.E.R.	629	619
S.A.F.A.A.	488	....
S.A.F.I.C Alcan	478	....
SAFT	2005	...
Saga	221	224
Salins du Midi	667	680
Satam	130	....
Savoisienne M.	174	...
S.C.A.C.	840	....
Senelle Maubeuge	489 90	476
S.Eaud.Parr. (M)	178	....
Silic	815	....
Sinvim	465	468 80
S.I.P.H.	452	453
Sofal	800	800
Sofio	813	...
Sofical	1141	1143
Soficom	638	630
S O F I P (M)	550	....
Sofragi	1750	1736
Sophia-Bail	455	...
Sopagri	182	180
Soudure Autogène	991	1000
Sovabail	530	....
Sterni	721	....
Suez (CIP)	395	...
Taittinger	5080	5000
Télémécanique Elect.	5010	....
Tessat-Acquitas	1112	1120
Tour Eiffel	308	....
Ufiner	1208	....
Ugine Acier Ch.-G.	250	254
U.T.A.	2510	2510
Vicat	437 50	....
Viniprix	1915	1972
Virax	180	180
Waterman	1360	....
Maroc Sté Brasserie	273 80	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1060	. .
Akzo Nv Sico	337	....
Alcan Aluminium	124 50	....
Algemene B.Ned.	101 10	. .
American Brands	350	....
Arbed	851	....
Asturienne Mines	215	....
Banco Popular Espa.	500	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	34500	....
Can.Pacifique	97 70	....
Chrysler Corp.	80 40	....
C.I.R.	21 50	....
Commerzbank	990	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	288 40	....
GBL (Bxu Lamb.)	630	....
Gevaert	1300	....
Glaxo Holdings Ltd.	79	....
Goodyear Tire	150	....
Grace and Co (WR)	158	....
GTE Corp.	160	....
Honeywell Inc.	580	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	32	....
Laitonia	310	310
Midland Bank	29	. . .
Noranda Mines	93 50	....
Olivetti priv.	18	....
pakhoed hold.	634	....
Pfizer Inc.	398	....
Procter Gamble	436	....
Ricoh	37 50	....
Robeco	290 10	....
Rodamco NV	223 50	....
Rolinco	291	....
Saipem	7 80	....
Sema Group	52 20	....
SKF Aktiebolaget	146	....
Tenneco Inc.	356	....
Thorn Electrical	72	....
Toray Ind.	28	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1870	....
West Rand Cons.	14 20	. . .
Whitman Corp.	134	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Butoni	815	....
Calciphos	225	....
C G H Cogenhor	110	...
C. Occid. Forestiere	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	632	....
Europ. Accum.	66 10	...
Gachot S.A.	105	...
Guy Degrenne	430	...
Hambo Rigles Zan.	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	381	....
Medin Imm.	240	. .
Nicolas	960	....
Parcop. Percer	378 50	....
Rorento N.V.	177 50	....
St-Gobain-Emballage	3600	...
Sema Metra	310 20	..
S.E.P.R.	1820	1965 d
Sick	330	....
S.P.R. act. B	392 90	....
Ulines	380	...
Wonder	988	765 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 427	....	....	....
Ecu	6 945	....	....	....
Allemagne (100 dm)	335 220	....	....	....
Belgique (100 F)	16 312	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	297 670	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 581	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 940	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 944	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 418	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	382 920	....	....	....
Suède (100 krs)	91 940	....	....	....
Norvège (100 k)	87 020	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 635	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 451	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 810	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 705	....	....	....
Japon (100 yens)	3 584	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	67250	.....
Or fin (en lingot)	67250	.....
Napoléon (20f)	392	.....
Pièce Fr (10 f)	368	.....
Pièce Suisse (20 f)	436	.....
Pièce Latine (20 f)	387	.....
Souverain	496	.....
Pièce 20 dollars	2120	.....
Pièce 10 dollars	1300	.....
Pièce 5 dollars	870	.....
Pièce 50 pesos	2535	.....
Pièce 10 florins	391	.....

SICAV (sélection) 2/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1131 63	1104 03
Actilion	236 35	230 02◆
Agepargne	850 20	813 59◆
Ageplacement	6951 28	6951 28◆
Agepremière	107 47	107 15◆
AGF Actions ex CIP	1168 01	1139 52◆
A.G.F. 5000	685 89	669 16◆
AGF ECU	1017 60	1007 52◆
AGF Foncier	123 16	120 16◆
AGF Invest Sicav	124 22	121 19◆
AGF Interfonds	412 10	402 05◆
AGF Oblig	1068 94	1063 62◆
AGF Sécurité Sicav	10754 31	10754 31◆
A.G.F.I.M.O.	694 42	677 48◆
AMERI-GAN	6443 76	6151 56◆
Amplitude	662 56	643 26◆
Arbitrages Court.T	6078 01	6065 87
Associc	1114 61	1114 61◆
Atout Futur	373 06	363 96
Aurecic	1320 20	1281 75◆
Avenir Alizes	1593 68	1562 43
Avenir CIC	110 84	107 61◆
Axa Capital	143 81	137 62◆
Axa Europe	125 38	119 96◆
Axa Investments	127 50	122 01◆
Axa NPI	114 29	109 37◆
Axa Valeurs PER	136 44	130 56◆
Capimonétaire	5383 48	5378 10
Capioblig	5488 37	5387 56◆
Capitacic	1103 54	1087 23◆
Capital-Monde	405 67	395 78◆
Capital Plus	1722 12	1722 12◆
Casden Pierre	36 24	35 36
Cocias	1124 74	1097 31
Comptavalor	5843 47	5834 57◆
Convertimmo	412 82	396 94◆
Credinter	507 57	492 79◆
Credit Mutuel Capital	1095 11	1073 64
Diese	1209 02	1179 53
Drouot France	888 29	850 04◆
Drouot Investiss.	1082 29	1035 68◆
Drouot Sécurité	245 41	234 84◆
Drouot Sélection	141 99	135 88◆
Ecucic	1052 42	1036 87◆
Ecupar	125 51	120 11◆
Ecureuil Capitalisation	2177 43	2155 87
Ecureuil Invest	415 78	403 67◆
Ecureuil Monepremière	56491 76	56491 76◆
Ecureuil Monétaire	33287 53	33287 53◆
Ecureuil Trésorerie	2066 27	2066 27◆
Ecureuil Trimestr.	1995 73	1975 97
Elicash	350370 44	350370 44
Energie	308 21	294 23◆
Epercic	3038 56	3038 55
Epercourt-Sicav	4252 39	4241 79◆
Epargne Associat.	24620 25	24583 37
Epargne Capital	8999 33	8910 23
Epargne Court Terme	574 23	574 23
Epargne Croissance	1664 35	1619 81
Epargne Industrie	99 73	97 06
Epargne J.	59193 61	59193 61
Epargne Long Terme	197 05	191 78
Epargne Monde	1306 09	1271 13
Epargne Obligat.	189 31	184 24
Epargne Premiere	12415 65	12323 23
Epargne Quatre	1089 68	1060 52
Epargne-Unie	1370 98	1337 54
Epargne Valeurs	449 83	437 79
Epsilon	1171 87	1160 27◆
Eufinvest	725 54	704 41◆
Eurocic Leaders	1138 77	1105 60◆
Eurodyn	1232 44	1202 38
Euro Gan	7906 88	7548 14◆
Euromaf	26 80	26 40
Fonsicav	12103 96	12103 96◆
FRANCE-GAN	10128 57	9669 28◆
France Garantie	260 73	260 21◆
France Investiss.	439 69	428 97◆
France Oblig.	450 74	446 28◆
Francic	493 85	479 47◆
Francic Pierre	120 41	116 90◆
Francic-Regions	1344 80	1305 63◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 24	30 24
Fructi-Cap.	35 09	34 57
Fructi Court.	120203 38	120203 38
Fructidor	236 96	233 46
Fructi-Ecu	557 61	549 37
Fructi-Epargne	30 34	29 60
Fructifrance	952 78	929 52◆
Fructimmo	33 11	32 30
Fructi-Premiere	10426 46	10272 37
Fructivar	4628 33	4616 79◆
Futurobilg	1203 99	1174 62
Gestilion	62306 38	61996 40◆
Gest.Associations	160 52	156 99
Gest. F. Sécur.	10301 92	10250 67
Horizon	1231	1195 15◆
Interepar	107064 06	103945 69◆
Interoblig	11894 11	11436 54◆
Intersélection Fce.	566 22	549 73◆
Japacic	181 04	175 77◆
Jeunepargne	251 61	247 89
Laffite Amerique	211 39	201 80
Laffitte Europe	303 58	289 81
Laffitte Expan.	275 81	263 30
Laffitte France	351 33	335 40
Laffitte Immobil.	263 69	251 73
Laffitte Japon	447 94	427 63
Laffitte Oblig.	137 22	131
Laffitte Rendement	179 96	171 80
Laffitte Tokyo	380 22	362 98
Latitude	5746	5737 39◆
Leumi C.T.	10722 39	10722 39
Leumi L.T.	5816 55	5647 14
Lion Association	11253 06	11253 06◆
Lion Institution	24777 58	24715 79◆
Lionplus	824 10	807 94◆
Lion Trésor	2090 75	2070 05◆
Lion 20 000	22414 36	22414 36◆
Livret Bourse Inv.	560 16	543 84◆
Livret Portefeuil.	712 54	691 79◆
Méditerranée	205 54	196 69◆
Mensuel CIC	10055 72	9855 16◆
Mondial Investissem.	431 19	411 64
Monecic	5384 26	5384 26◆
Moneden	57112 91	57112 91◆
Mone.J.	61715 24	61715 24
Monévalor	69424 08	69424 08
Mutualité dépôts	11447 37	11424 52
Mutuelle Unie Sel.	152 31	145 75◆
Natio Court Terme	239677 00	239677
Natio-Epargne	14966 06	14817 88
Natio-Ep. Ret.	131 03	127 52
Natio Eparg.Trésor	6698 64	6685 27
Natio-Imm.	1289 78	1255 26
Natio-Inter	1180 76	1149 16
Natio-Monétaire	21618 62	21618 62
Natio Obligations	508 67	495 06
Natio-Patrimoine	1493 05	1453 09
Natio-Placements	64880 18	64880 18
Natio-Revenus	1021 74	1011 62
Natio Sécurité	12015 61	12015 61
Natio-Valeurs	867 12	843 91
Nippon-Gan	6384 04	6094 55◆
Nord Sud Develop.	1290 53	1287 95
Obli-Associations	126 38	125 14
Oblicic-Mondial	2321 75	2287 44◆
Oblicic-Régions	1004 70	989 85◆
Oblig. ttes caté.	153 05	150 79◆
Obligion	1119 44	1107 37◆
Oblisécurité	10884 43	10884 43◆
Optimat	31213 89	30304 75◆
Oraction	1166 15	1137 71
Orvalor	6307 57	6079 59◆
Paribas Epargne	17677 79	17542 70
Paribas Opportunites	126 74	121 57
Paribas Patrimoine	556 04	533 37
Paribas Revenus	89 94	89 05
Patrimoine Retraite	189 57	185 85
Pervalor	892 83	872 65◆
Phenix Placement	280 87	272 69◆
Pierre Investissements	766 25	747 58◆
Placement A.	1255 23	1230 62◆
Placements C T	7660 15	7644 86◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6112 92	6100 72◆
Placement Premier	5666 41	5655 10◆
Plénitude	121 67	118 41
Poste Gestion	55388 26	55358 26◆
Première Oblig.	10625 93	10615 31◆
Prév. Ecureuil	110 69	107 73
Privassociation	24930 76	24930 76◆
Proficas	1051 98	1026 32
Quartz	131 99	128 77
Réalvalor	1035 80	1005 63◆
Rentacic	159 74	157 38◆
Revenus Trimestr.	5346 61	5293 67◆
Revenu-Vert	1128 10	1111 43
St Honoré Bio-Alim.	938 51	895 95◆
St Honoré Global	275 44	262 95◆
St Honoré Mat Plac.	237 27	226 51◆
St Honoré Pacifique	645 62	616 34◆
St Honoré PME	555 88	530 67◆
St Honoré Real	12709 71	12659 07◆
St Honoré Services	525 79	505 57◆
St Honoré Techno	805 58	769 05◆
Sécuricic	1490	1490
Sécuri-Gan	12863 04	12610 82◆
Sécuri-Taux	1185 64	1185 64
Sicasden	708 41	697 94
Sicav Associations	1575 76	1573 40◆
S.F.I. fr. et étr.	703 79	683 29◆
Sicav 5 000	441 94	430 11◆
S.I. Est	1536 09	1469 94◆
Sivafrance	725 30	705 89◆
Sivam	432 95	421 36◆
Sivarente	209 34	205 24◆
Siviater	441 74	429 92◆
S.N.I.	1253 98	1217 46◆
Sogépargne	341 74	329 39◆
Sogéroc	53351 89	51797 95◆
Sogevar	1111 05	1060 67◆
Sogester	1338 40	1277 71◆
Soleil Investissements	562 19	536 70◆
Solstice	2042 12	2037 03◆
Stratégie Actions	1182 78	1137 29
Stratégie Rendements	1223 50	1184 99
Technocic	1127 58	1094 74◆
Techno-Gan	6261 65	5977 71◆
Thesora	565 28	549 78
Transplus	135 59	129 75◆
Trésor Avenir	107 10	106 04◆
Trésor Plus	1089 35	1078 58◆
Trésor Real	12170 40	12170 40
Trésoricic	109163 63	109163 63
Trilion	5130 18	5079 39◆
U.A.P Investiss.	484 74	467 22
U.A.P. Act. F.	607 62	585 66
U.A.P. Act. Sél.	662 12	638 19
U.A.P. Aedifi.	646 80	623 42
U.A.P. Atlafi	199 53	192 32
U.A.P Alto	164 39	158 44
UAP Moyen Terme	117 15	112 92
Uni-Associations	116 07	116 07
Uni-Foncier	1471 92	1436 02
Unifrance	609 37	594 51
Uni-Garantie	1310 23	1287 06
Uni Régions	1605 65	1566 49
Univente	2418 77	2357 82
Univar	203 43	203 43
Univers Actions	1321 25	1289 02
Univers-Obligation	1631 37	1591 58
Valorem	564 83	551 05
Valorg	1770 63	1768 66
Valreal	46235 39	45212 78◆
Vauban	24504 86	24480 16◆

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Les conséquences de l'invasion du Koweït par l'Irak

Incertitude sur les marchés pétroliers et financiers

Après avoir très vivement réagi, jeudi 2 août à l'annonce de l'invasion du Koweït par l'Irak, les marchés financiers et pétroliers retrouvaient un peu de calme vendredi 3 au matin, à l'exception de la place de Tokyo *(lire page 20)*.

Sur les marchés pétroliers, la hausse des cours du brut se poursuivait dans une atmosphère moins frénétique que la veille, l'incertitude l'emportant sur la panique. A Londres, vendredi matin, le brent de mer du Nord cotait 23,30 dollars par baril, en repli par rapport aux cours extrêmes (23,75) atteints jeudi et en début de journée vendredi à Tokyo, mais en hausse de 2 dollars par rapport aux niveaux osbservés avant le conflit.

Le dollar, qui avait gagné près de 10 centimes à Paris, à 5,4270 francs jeudi à la cotation officielle, refluait à 5,3365 francs. Les opérateurs ont réagi à des rumeurs selon lesquelles l'Irak serait prêt à se retirer du Koweït en échange d'un dédommagement financier. Autre valeur refuge en période de conflits internationaux, l'or s'est nettement raffermi, avant de céder un peu de terrain. L'once d'or clôturait à 378,75 dollars à Londres jeudi soir, gagnant 5 dollars en une séance, et cotait 375,80 dollars vendredi.

□ **LIBAN : sept morts dans un attentat près de Tyr.** – Un attentat a fait sept morts et plus de 100 blessés, jeudi soir 2 août, devant une permanence de la milice chiite Amal près de Tyr (sud du Liban). Une charge de faible puissance a d'abord explosé puis, un attroupement s'étant formé sur les lieux de l'attentat, une deuxième charge, beaucoup plus forte et placée dans une voiture, a fait explosion. Le mouvement Amal (pro-syrien) est en conflit ouvert avec une autre milice chiite, pro-iranienne, le Hezbollah. – (*Reuter.*)

ROUMANIE

Le dirigeant étudiant Marian Munteanu a été libéré

Marian Munteanu, président de la Ligue des étudiants roumains, a été libéré jeudi 2 août du pénitencier de Jilava où il était détenu depuis le 18 juin. Le procureur général de Roumanie a indiqué dans un communiqué que *« les conditions qui avaient entraîné sa détention préventive ne subsistent plus car il n'y a aucune raison pour estimer que la mise en liberté de l'inculpé pourrait mettre en danger l'ordre public »*.

Marian Munteanu est arrivé dans les locaux de la Ligue à la nuit tombée, vêtu d'un tee-shirt blanc et une croix en bois autour du cou, déclarant qu'il *« ne pouvait pas dire qu'il était libre puisque sa situation n'est pas encore clarifiée »*. Grièvement blessé lors de l'intervention des mineurs à Bucarest le 14 juin, il avait été arrêté à l'hôpital des urgences quatre jours plus tard et inculpé d'*« instigation à la violence »* et de *« destruction de biens publics »*. Selon les autorités roumaines, 184 personnes sont toujours détenues à la suite de ces événements qui avaient fait 6 morts et 502 blessés.

La mise en liberté de M. Munteanu intervient au lendemain d'un appel du président Iliescu au gouvernement et au parquet pour qu'ils *« calment le climat politique du pays »*. Le maintien en détention de l'étudiant avait en effet entraîné de nombreuses manifestations à Bucarest et en province, ainsi que de multiples protestations à l'étranger (*le Monde* du 1er août).

Marian Munteanu, vingt-huit ans, étudiant en littérature roumaine, avait été l'un des fondateurs, au lendemain de la chute de Ceausescu, de la Ligue des étudiants, une des premières associations à occuper la place de l'Université dans le centre de Bucarest, devenue le symbole de la contestation roumaine. – *(AFP.)*

CARTES POSTALES

La caravane des Mariolas

Les Mariolas sont arrivés sur une roue. A la caravane, il manquait un boulon. Ils se sont installés au croisement de la route d'Anduze et d'un terrain caillouteux. Ils n'ont pas monté de chapiteau, seulement un portique et des tréteaux.

Les Mariolas ont sorti la cage aux fauves. Elle contenait trois chats. Le camion a pris feu, il a fallu aller chercher des seaux. La troupe a déplié quinze chaises et trois planches qu'on aurait prises pour des gradins. Les spectateurs ont préféré, pour beaucoup, rester debout à resquiller.

Le Monsieur Loyal des Mariolas avait une allure d'imprésario. Il a dit bonsoir en anglais et prévenu que les artistes ne reviendraient pas de toute la saison. Miss Paola s'est raidie au pied des gradins avec sa sébille. Elle avait cousu quelques franges de western sur sa robe rouge. Les retardataires lui ont glissé vingt francs.

Mastrioni le jongleur est entré en piste avec trois balles de tennis anciennement jaunes. Au temps où les cirques enfermaient encore des lions dans la cage aux chats, Mastrioni faisait le clown sur un trapèze avec un pantalon trop grand. Sans chapiteau, Mastrioni se demande à quoi servirait de grimper si haut sinon à risquer de tomber. Lorsqu'une balle a échappé au jongleur, l'imprésario a fait remarquer en italien qu'il faisait chaud.

Miss Milène avait une jupe d'institutrice. Elle a présenté Dolcie et Juliette, les petits chiens comédiens qui savaient tout faire sauf tenir en place et qui se sont enfuis en courant dès qu'ils ont aperçu le toboggan. Sur la table de camping Miss Milène a donc tenté de faire valser Miss Kelly, une chèvre de six mois que la vie d'artiste n'intéressait pas.

Mastrioni l'équilibriste est venu réaliser un équilibre sur vieille chaise jaune. Puis un *« équilibre sur cubes »*. Et enfin *« un équilibre avec descente de cubes »* et vol d'accessoires par Mastrioni junior sans lâcher sa tétine. Avant une dernière petite quête, Miss Paola a enfin demi-souri, un lasso dans chaque main, et les resquilleurs, apercevant un demi-genou, ont promis de s'amender.

L'imprésario a annoncé le clou du spectacle et l'institutrice est réapparue avec deux gros chats funambules. Bianca s'est longuement concentée. Roucky s'est fait les griffes sur les nœuds puis s'est jeté dans une *« triple traversée sur corde souple »* qui lui a valu des applaudissements bien au-delà des gradins.

C'était déjà fini. Les Mariolas ont demandé à l'assistance de partir sans emporter les chaises. Ils ont éteint le projecteur troué et se sont mis en quête d'un public pour demain. Les campings voisins se contentant de la ménagerie des estivants, les Mariolas sont repartis sur trois roues voir en Ardèche si on y accueillerait pas mieux leur beau cirque à vingt francs.

De Saint-Jean-du-Gard (Gard)
CORINE LESNES

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1990 a été tiré à 532 477 exemplaires.

TRINITÉ-ET-TOBAGO : après l'échec de la tentative de coup d'Etat

Les rebelles musulmans seront jugés pour « trahison »

PORT-OF-SPAIN
de notre envoyé spécial

Trois cent cinquante soldats des îles voisines du CARICOM – le Marché commun des Caraïbes – étaient attendus vendredi 3 août à Trinité-et-Tobago, où la situation reste tendue en dépit de la reddition du commando musulman qui s'était emparé du premier ministre, M. Arthur Ray Robinson, et de quarante-cinq autres otages, la semaine dernière. Au cours d'une conférence de presse, jeudi, le porte-parole du gouvernement, M. Gregory Shaw, a précisé que le bilan de la tentative de coup d'Etat s'élevait à *« une trentaine de morts »*.

Les rebelles musulmans membres de l'organisation radicale Jamaat Al Muslimeen, sous les verrous depuis mercredi, seront traduits devant les tribunaux. La loi trinidadienne prévoit la peine capitale par pendaison pour les chefs d'accusation – meurtre, enlèvement et surtout *« trahison »* – qui seront retenus contre eux. Le couvre-feu est toujours en vigueur de 18 heures à 10 heures, et jeudi encore, la police a dû intervenir pour disperser des bandes de pillards à Port-of-Spain.

Les rues commerçantes du centre-ville sont dévastées. Les boutiques, les supermarchés et les galeries commerciales ont été pillés, parfois incendiés. Deux voitures piégées ont été découvertes à proximité de l'immeuble de la télévision nationale dont s'était emparé Abu Bakr, le leader des rebelles musulmans noirs. Les résidents du quartier ont été évacués, au cas où d'autres bombes auraient été abandonnées par le commando. Port-of-Spain ressemble à une ville fantôme : les banques, les bureaux et les administrations sont fermés jusqu'à nouvel ordre. L'après-midi, lors de la levée du couvre-feu, la population sort timidement à la recherche d'aliments ou d'essence, tandis que des véhicules chargés de militaires nerveux sillonnent les rues de la capitale.

JEAN-MICHEL CAROIT

ÉTATS-UNIS

Le président Bush annonce une réduction de 25 % des forces américaines d'ici à 1995

Dans un discours centré sur la nouvelle stratégie globale des Etats-Unis, prononcé jeudi 2 août, devant l'institut Aspen de recherches économiques, scientifiques et politiques, à Aspen (Colorado), le président George Bush a annoncé une réduction de 25 % des forces américaines d'ici à 1995. Soulignant que les modifications des rapports Est-Ouest *« ont transformé l'environnement de sécurité »* des Etats-Unis, le président américain a ajouté : *« Dans un monde au sein duquel la taille de nos forces sera dictée de plus en plus par les contingences régionales et la présence (militaire) en temps de paix, nous sommes conscients du fait que la taille de nos forces armées peut être plus petite. »* Le président américain a cependant plaidé en faveur du maintien à un niveau suffisant des forces stratégiques des Etats-Unis, menacées de coupes budgétaires au Congrès. M. Bush a souligné à ce propos qu'en dépit du rapprochement américano-soviétique, *« l'URSS reste une puissance militaire d'envergure mondiale »*. *« Les Etats-Unis maintiendront des forces en Europe aussi longtemps que leurs alliés le désireront »*, a conclu le président américain, tout en précisant que *« la taille et l'aspect de ces forces vont changer »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **RDA-RFA : les élections générales pourraient être avancées au 14 octobre.** – Le Premier ministre est-allemand, Lothar de Maizière, a annoncé vendredi 3 août, à Berlin, qu'il proposait d'avancer au 14 octobre les élections générales initialement prévues le 2 décembre pour élire le Parlement de l'Allemagne unie. – *(AFP.)*

□ **HONGRIE : M. Göncz élu président de la République.** – M. Arpad Göncz, président hongrois par intérim depuis mai dernier, a été élu vendredi 3 août président de la République par le Parlement. Cet écrivain de soixante-huit ans, membre du principal parti d'opposition (l'Alliance des démocrates libres) et seul candidat en lice, a obtenu 295 voix contre 13.) – *(AFP.)*

□ **GABON : élections législatives en septembre .** – C'est les 9 et 23 septembre qu'auront lieu les élections législatives. Cent vingt députés seront élus au suffrage universel direct et par scrutin uninominal à deux tours. Les candidatures individuelles seront acceptées. Seules les associations politiques qui s'étaient déclarées pendant la conférence nationale du printemps dernier auront le droit de présenter des candidats. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : onze personnes d'une même famille assassinées par des inconnus.** – Onze civils, membres d'une même famille, ont été *« sauvagement »* assassinés, mercredi soir 1er aout, par des inconnus fortement armés, à Cacaotera, dans l'est du Salvador, selon des informations parues jeudi dans la presse salvadorienne. Les cas de violation des droits de l'homme ont récemment augmenté au Salvador, malgré la conclusion le 26 juillet dernier d'un accord dans ce domaine entre le gouvernement et la guérilla d'extrême-gauche. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

URSS : interrogé par la « Komsomolskaïa Pravda »

M. Jean-Marie Le Pen déconseille l'émigration aux Soviétiques

Dans une interview publiée vendredi 3 août par la *Komsomolskaïa Pravda*, une première pour la presse soviétique, M. Jean-Marie Le Pen explique pourquoi il ne souhaite pas d'immigrants soviétiques : *« Evidemment*, dit-il, *les Russes sont des Européens et nous avons beaucoup plus de points en commun avec eux qu'avec les immigrés d'Afrique du Nord. Mais à votre place, je n'encouragerais personne à quitter la Russie. On ne peut être heureux que sur sa terre natale, vous avez besoin de vos cadres, et l'Europe occidentale est arrivée au seuil optimal de sa démographie »*, ajoute-t-il.

M. Le Pen se défend d'entretenir des relations avec l'organisation russe Pamiat, connue pour ses positions antisémites. Mais il dénonce *« quelques organisations juives extrémistes en France qui voient dans notre défense des droits des Français un danger pour les éléments exogènes »*.

Le président du Front national rend par ailleurs hommage à M. Mikhaïl Gorbatchev, *« qui a changé la face de ce siècle et qui, quelle que soit l'issue de ses réformes, continuera à symboliser la libération d'un peuple de ses dogmes »*.

□ **L'ultimatum aux milices repoussé au 1er septembre en Arménie.** – Le ministre soviétique de l'intérieur Vadim Bakatine a informé son homologue arménien que le décret du président Gorbatchev sur le désarmement des milices ne serait pas appliqué en Arménie avant le 1er septembre, *« en raison de la situation explosive »* dans cette république, selon un porte-parole du mouvement national arménien, cité le 2 août par l'Agence d'information Novostii

LIBÉRIA

Des pays africains réclament un cessez-le-feu

Les chefs d'Etat des sept pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) doivent se rencontrer, lundi 6 août, à Banjul en Gambie, pour étudier la situation au Libéria. M. Abbas Bundu, secrétaire général de cette organisation, a déclaré que *« l'important était d'arriver à un cessez-le-feu »*, ajoutant que *« la force de supervision de la CEDEAO irait ensuite vérifier si le cessez-le-feu était respecté »*. En visite au Bénin, M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, a précisé que si l'envoi d'une telle force *« peut aider à éviter de faire couler le sang, la France ne peut que soutenir cette initiative et l'approuver »*.

A Monrovia, des rebelles dissidents de Prince Johnson, menacés d'être pris à revers par le groupe rival dirigé par Charles Taylor, se sont retirés, jeudi, de positions stratégiques. Ce retrait a permis un redéploiement des forces du président Samuel Doe. A cet égard, les Douze viennent de demander aux belligérants de respecter la neutralité des *« ambassades et des lieux de refuge (églises, hôpitaux, etc.) où des civils sans défense ont trouvé abri »*. – *(AFP, Reuter.)*

Pour limiter les effets de la grève

Air Inter a affrété sept appareils supplémentaires

Les voyageurs ne devaient pas être trop pénalisés par la nouvelle grève – la quatrième en un mois – que connaîtvendredi 3 août Air Inter, la compagnie ayant fait savoir qu'elle assurerait *« plus de 80 % »* de son trafic habituel, soit 280 vols au moins sur les 346 normalement programmés. Air Inter devait ainsi desservir toutes ses destinations, à l'exception de Madrid. Au départ de Paris, 11 aller-retour au lieu de 13 devaient ainsi être assurés sur Marseille, 16 sur 18 vers Toulouse, et 3 sur 3 en direction de Quimper. Un effort dont la compagnie devra payer le prix, puisqu'elle affrétera pour la circonstance sept appareils supplémentaires et autant d'équipages.

En milieu de matinée, les retards enregistrés n'excédaient pas une dizaine de minutes. Des vols supplémentaires sont prévus samedi. Des perturbations pourraient encore se produire la semaine prochaine. Un syndicat au moins, le SNPIT (autonome), qui anime le conflit aux côtés de la CGT, prévoit en effet de déposer un nouveau préavis de grève, dont les modalités, précise le syndicat, seront arrêtées après une consultation du personnel en assemblées générales après la grève de vendredi.

Par ailleurs, les passagers arrivant au terminal 1 de l'aéroport de Roissy ont encore dû attendre de longues heures leurs bagages jeudi 2 août, et se passer d'informations, en raison du mouvement de grève observé par une partie du personnel (100 personnes sur 800, selon la direction) d'Aéroports de Paris (ADP) .

Les mesures d'aide à l'emploi en 1989

Forte baisse du nombre de stages d'initiation à la vie professionnelle

Les mesures d'aide à l'emploi ont encore davantage bénéficié aux jeunes qu'aux adultes en 1989. Selon une étude réalisée auprès du secteur marchand non agricole et récemment diffusée par l'INSEE, les formules destinées aux jeunes (stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), contrats de qualification et contrats d'adaptation) ont représenté, l'an dernier, 230 000 emplois contre quelque 245 000 en 1988. Parallèlement, les mesures destinées aux adultes (contrats de réinsertion en alternance et contrats de retour à l'emploi) ont représenté 47 000 emplois en 1989 contre 35 000 l'année précédente.

En ce qui concerne les dispositifs réservés aux jeunes, la baisse du nombre de bénéficiaires de SIVP, déjà sensible en 1988, s'est accélérée, l'année dernière, en raison de la « moralisation » de cette formule, effective depuis le 1er février 1989. 27 000 jeunes se trouvaient, à la fin de l'année dernière, en stage contre plus de 90 000 à la fin de l'année précédente. Conséquences directes de la gestion plus rigoureuse des SIVP, les stagiaires ont rajeuni (78 % ont moins de vingt-deux ans contre 68 % en 1988) et leur niveau de formation a diminué (37 % au lieu de 31 % n'ont aucun diplôme).

La progression constante des contrats de qualification et celle, plus lente, des contrats d'adaptation n'ont pas compensé cette diminution du nombre de SIVP. Fin 1989, 117 000 jeunes étaient sous contrat de qualification (au lieu de 80 000 fin 1988), tandis que 85 000 avaient signé un contrat d'adaptation.

